



RAPPORT INTÉGRÉ

23



Assurer **la confiance**
au quotidien pour
construire **l'avenir**

A full-page background image showing a man in a white t-shirt lifting a young child into the air. They are in a field of tall grass, and the scene is backlit by a warm, golden sunset, creating a silhouette effect and a soft glow. The child is wearing a light-colored shirt and shorts, and the man is looking up at the child with a smile.

Assurer **la confiance** au quotidien pour construire **l'avenir**

En 2023, Sanlam Maroc a continué de grandir aux côtés de ses assurés.

La Compagnie a poursuivi sa démarche visant à apporter des solutions de protection au plus grand nombre, pour lui permettre d'envisager le futur avec sérénité, notamment au moyen d'un réseau de proximité renforcé.

Cette année, nous avons été encore plus à l'écoute de nos clients, en répondant avec agilité à leurs besoins par des solutions adaptées à chacun et des innovations qui améliorent leur quotidien.

Plus largement, nous avons continué de bâtir des relations solides avec nos parties prenantes et de créer de la valeur partagée, confortant ainsi leur sentiment de sécurité et de confiance.

Cette confiance, précieusement tissée au fil des jours, nous permet d'avancer ensemble, et de construire un avenir rassurant, où chaque ambition peut s'épanouir durablement.

Sommaire

01	Éditorial	4
	Mot du Président	5
	Entretien avec le Directeur Général	6
02	Présentation de Sanlam Maroc	8
	Un Groupe de premier plan en Afrique	9
	Une compagnie historique au Maroc	11
	Une gouvernance solide et engagée	16
	Une démarche déontologique plus étoffée	19
03	Rapport d'activité	20
	Le marché des assurances en 2023	21
	Notre performance dans un contexte macro-économique qui reste difficile	22
	Une année riche en nouvelles offres de produits et services	24
	Des parcours en ligne plus étoffés pour faciliter la vie des assurés	27
	Optimisation, transformation et digitalisation de nos outils de gestion	29
04	Rapport ESG	30
	Notre démarche de RSE : l'assurance au service du plus grand nombre	31
	Fédérer et faire grandir notre capital humain	36
	Responsables des impacts liés à notre fonctionnement	37
	Toujours plus engagés et solidaires envers la société	38
	Des offres encore plus inclusives	40
05	Rapport Financier	42
06	Notre réseau	74



1

Éditorial

Mot du Président

“

Ces succès sont le fruit de notre capacité à innover constamment, à proposer des solutions toujours plus adaptées à nos clients, et à améliorer en permanence nos processus internes.

”



Performance et solidarité

À l'heure de clôturer une année 2023 riche en événements, je tiens à souligner la bonne performance de notre compagnie, ainsi que notre remarquable mobilisation face au séisme dévastateur qui a frappé notre pays. Cet événement a mis en lumière la grande solidarité de nos collaborateurs et de nos agents, illustrant la force de notre engagement commun.

Durant cet exercice, nous avons de nouveau maintenu notre position de leader sur le marché de l'assurance Non-Vie, grâce à nos bons résultats dans les secteurs de l'Automobile et de la Santé, où nous demeurons numéro un, ainsi qu'à une belle croissance dans le secteur des risques d'entreprise. Ces succès sont le fruit de notre capacité à innover constamment, à proposer des solutions toujours plus adaptées à nos clients, et à améliorer en permanence nos processus internes.

Cette performance est également rendue possible par l'implication indéfectible de nos collaborateurs, de notre réseau d'agents et de nos partenaires. Leur engagement est la pierre angulaire de notre réussite.

Forts de cette dynamique positive, nous abordons l'avenir avec confiance. L'intégration au sein du Groupe SanlamAllianz, qui améliore davantage encore l'expertise et les capacités de notre Compagnie, va également ouvrir de nouveaux horizons et consolider notre performance dans les prochaines années.

Saïd ALJ

Président du Conseil d'Administration

**Yahia Chraïbi**

Directeur Général de Sanlam Maroc

Entretien avec le Directeur Général

“ Au sein de Sanlam Maroc, la digitalisation est une démarche intégrale et continue, pas une simple tendance passagère. Nous adoptons la technologie lorsque cela sert directement l'intérêt de nos clients, en améliorant leur expérience, ou celui de la compagnie et de nos partenaires, en optimisant nos processus. ”

Quelles tendances avez-vous observées sur le marché des assurances en 2023 ?

En 2023, la branche Non-Vie a continué de progresser au Maroc, enregistrant une hausse de 6,0%. En revanche, la branche Vie a subi un ralentissement, influencé notamment par l'augmentation des taux d'intérêt qui a rendu les produits bancaires plus attrayants. Enfin, l'année a été marquée par une performance positive des marchés financiers, contrairement à l'année précédente où ils avaient fortement baissé. Ce retour à la normale a joué un rôle important dans les bons résultats de la plupart des compagnies d'assurance cette année.

Dans ce paysage national, quelle a été la performance de Sanlam Maroc au cours de l'année ?

À l'image du marché, nous avons continué à progresser sur la branche Non-Vie, en maintenant notre leadership malgré un niveau de concurrence élevé, et nous avons connu une baisse sur la branche Vie, qui était attendue. Globalement, l'année est positive, puisque Sanlam Maroc enregistre une progression de 7,1% de son résultat net.

En ce qui concerne le secteur de la Santé, est-ce que la généralisation de l'Assurance Maladie Obligatoire (AMO) au Maroc en 2023 a impacté l'activité de la Compagnie ?

Pour le moment, la généralisation de l'AMO n'a pas eu d'impact significatif sur notre activité. D'une part, la « population 114 »* n'a pas encore basculé dans le régime de l'AMO, ce qui lui permet de rester couverte par des compagnies comme la nôtre. D'autre part, le marché de l'Assurance Maladie Complémentaire (AMC), qui va grandir dans le sillage de la généralisation de l'AMO, n'a pas encore atteint son plein potentiel.

Cependant, Sanlam Maroc a anticipé ces changements, qui arriveront prochainement, et nous sommes prêts. En tant que leaders et précurseurs de l'AMC au Maroc, nous avons à la fois des processus de gestion très robustes et innovants nous permettant d'offrir une qualité de service très différenciante, et une offre attractive que nous avons récemment revue pour la rendre encore plus innovante et accessible, afin d'attirer ainsi de nouveaux assurés progressivement.

Sanlam Maroc est également leader dans le secteur de l'Automobile : quelle est la stratégie de la Compagnie pour maintenir cette place ?

L'assurance Automobile est un secteur de plus en plus concurrentiel au Maroc, c'est pourquoi nous continuons d'innover sans cesse, afin de proposer de nouvelles offres toujours plus adaptées au marché. Cette année, nous avons par exemple lancé le pack « Assur'Auto L'Hemza », spécialement conçu pour les clients disposant d'un budget limité, qui souscrivent généralement uniquement à la responsabilité civile (RC). Avec notre nouvelle offre, nous leur proposons de bénéficier d'un premier niveau de couvertures Vol, Incendie, Bris de Glaces, Collision et Assistance à un prix très abordable, les encourageant à mieux couvrir leurs intérêts. Cela nous permet de faire grandir le marché et de le rendre plus inclusif, en attirant de nouveaux clients pour ce type de produits. »

Depuis plusieurs années, Sanlam Maroc fait également de nombreux efforts pour se développer sur le marché Corporate : où en est la Compagnie aujourd'hui ?

En ce qui concerne le risque d'entreprise, nous avons fait une très belle année 2023. Notre stratégie de développement sur ce marché depuis deux ans porte ses fruits, en ciblant

notamment les petites et moyennes entreprises, qui ne bénéficient pas toujours d'une couverture d'assurance adéquate. Là encore, nous contribuons activement à l'expansion du marché en intégrant de nouveaux clients. Pour cela, nous nous appuyons essentiellement sur notre réseau d'agents, profondément ancré dans les territoires et connaissant parfaitement ces entreprises. Cette approche, centrée sur une croissance profitable, s'avère pertinente et confirme la justesse de notre orientation stratégique établie depuis plusieurs années.

Quel regard portez-vous sur la digitalisation de la Compagnie ?

Au sein de Sanlam Maroc, la digitalisation est une démarche intégrale et continue, pas une simple tendance passagère. Nous adoptons la technologie lorsque cela sert directement l'intérêt de nos clients, en améliorant leur expérience, ou celui de la compagnie et de nos partenaires, en optimisant nos processus. Cette dynamique s'enrichit donc en permanence, grâce notamment au travail de notre Solution Factory. Elle nous permet d'être très agiles et réactifs pour proposer de nouvelles solutions adaptées aux besoins de chacun. Cette année, nous avons par exemple été les premiers à lancer la carte verte digitalisée sur le marché marocain. De même, en interne, nous allons également très vite : après avoir développé puis déployé les plateformes MyAuto pour l'Automobile, et MySanté, pour la Santé, nous nous apprêtons à étendre notre transformation digitale au marché Corporate, marquant ainsi une nouvelle étape dans notre processus de dématérialisation.

Au-delà du digital, l'innovation a encore été au cœur de cette année : comment Sanlam Maroc maintient-elle cette dynamique ?

L'innovation fait partie de l'ADN de la Compagnie depuis toujours. Elle permet de faire émerger de nouvelles offres, de nouveaux services, d'améliorer les processus, etc. Pour y parvenir, nous nous appuyons notamment sur la mobilisation de tous nos collaborateurs et partenaires, car nous estimons que l'innovation est l'affaire de tous. Par exemple, cette année, nous avons lancé deux grandes initiatives en ce sens : « Sa'Innov », qui a réuni des collaborateurs et des agents pour proposer des innovations en matière d'expérience client, et « Sa'Pitch », qui était dédiée à des innovations internes à la Compagnie. Ces programmes, étendus sur plusieurs mois, ont porté leurs fruits grâce à l'engagement et à la créativité de nos équipes, aboutissant à la réalisation concrète de plusieurs projets, en interne comme en externe.

2023 est aussi l'année suivant le changement de marque : quel premier bilan peut-on en tirer ?

Le bilan est très positif. Aujourd'hui, la nouvelle marque est bien installée : nous sommes perçus comme une multinationale et cela rassure encore plus les clients. Nous laissons derrière nous une marque très appréciée, mais les clients se sont rapidement habitués à la nouvelle, en maintenant leur fidélité et leur confiance envers la Compagnie. Plus encore, la nouvelle marque nous a

ouvert de nouvelles perspectives, grâce à sa dimension internationale, qui nous donne plus de crédibilité sur certains marchés. Enfin, la campagne de communication autour du changement de marque a insufflé une nouvelle dynamique, qui ne s'est pas arrêtée depuis, donnant un nouvel élan à la Compagnie et à ses partenaires.

Dans cette continuité, que signifie la naissance du Groupe SanlamAllianz pour la Compagnie ?

En faisant partie dorénavant du Groupe SanlamAllianz, nous bénéficions d'une expertise conjuguée unique, avec un leader mondial et un leader continental. Cela va aussi permettre encore plus de synergies avec le Groupe. Par exemple, en termes de réassurance, nous allons disposer d'un avantage compétitif encore plus grand et donc pouvoir accéder à de nouveaux marchés internationaux. Toutefois, en ce qui concerne le marché marocain, Sanlam Maroc et Allianz Maroc continuent à opérer comme entités indépendantes et concurrentes, selon les directives du Conseil de la concurrence du Maroc.

En tant qu'entreprise citoyenne, comment Sanlam Maroc a-t-elle vécu l'année 2023 ?

L'année 2023 a principalement été marquée par notre mobilisation lors du séisme qui a frappé le Maroc. Les collaborateurs et les agents de Sanlam Maroc ont pris de nombreuses initiatives pour aider les victimes et la Compagnie les a soutenus, afin de se joindre à l'élan de solidarité nationale. La principale action a été l'organisation d'une caravane médicale dans la région d'Al Haouz.

Plus généralement, notre démarche RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises) s'est poursuivie tout au long de l'année, toujours autour de nos trois piliers : agir en tant qu'assureur responsable et inclusif, être un employeur et partenaire de confiance, et être un acteur engagé de la société civile. Enfin, la Fondation Ennajah, que nous avons créée en 2019, a continué elle aussi ses actions, en renforçant notamment, cette année encore, son soutien en faveur de l'insertion par le sport.

Quelles sont les perspectives de Sanlam Maroc pour 2024 ?

Nous sommes optimistes pour l'année à venir. Dans la continuité de 2023, nous prévoyons une nouvelle progression de notre résultat financier, favorisée par une bonne tenue des marchés financiers, ainsi qu'une augmentation de notre résultat technique, portée par la réussite de nos orientations stratégiques, que nous avons d'ailleurs récemment revues dans le cadre de nouveau plan stratégique.

* Selon la CNSS, la population 114 désigne l'ensemble des actifs et titulaires de pensions (du secteur privé) y compris leurs ayants droit, qui continuent d'avoir une couverture médicale, soit au moyen de contrats groupe auprès de compagnies d'assurances, de mutuelles, ou dans le cadre de caisses internes, après l'entrée en vigueur de la loi 65-00, selon les dispositions de l'article 114.



2

Présentation
de **Sanlam**
Maroc

2 - Présentation de Sanlam Maroc

“ En 2023, nous avons poursuivi nos synergies avec le Groupe Sanlam, tout en renforçant notre ancrage au Maroc pour être au plus près de nos assurés. ”

Un Groupe de premier plan en Afrique

Le Groupe Sanlam

Premier groupe d'assurance en Afrique, Sanlam se distingue par son histoire séculaire et son expansion unique sur le continent. Fondé en 1918, le groupe est aujourd'hui reconnu comme le leader africain des services financiers non bancaires, marquant ainsi un siècle de croissance et d'innovation. Il est coté au Johannesburg Stock Exchange et au A2X en Afrique du Sud, ainsi qu'au Namibian Stock Exchange et à la Bourse de Casablanca.

Initialement établi comme une compagnie d'Assurance Vie, le groupe a su évoluer pour devenir une entreprise de services financiers diversifiés. Il couvre désormais un large éventail de services, incluant l'Assurance Non-Vie, la planification financière, la retraite, les investissements et la gestion du patrimoine. Ainsi, ses pôles d'activités Vie et Épargne, constitués des business units Retail Mass, Retail Affluent et Corporate, Sanlam Emerging Markets, Sanlam Investment Group et Santam, le positionnent de manière unique pour répondre aux besoins spécifiques de ses clients, qu'ils soient particuliers ou entreprises, dans tous les segments de marché.

Le Groupe détient des participations directes dans des sociétés de services financiers en Namibie, au Botswana, au Swaziland, au Zimbabwe, au Mozambique, à l'Île Maurice, au Malawi, en Zambie, en Tanzanie, au Rwanda, en Ouganda, au Kenya et au Nigéria.

En outre, ses activités d'assurance s'étendent également au Maroc, en Angola, au Ghana, au Niger, au Mali, au Sénégal, au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire, au Togo, au Bénin, au Cameroun, au Gabon, à Madagascar et au Burundi, soulignant ainsi son engagement envers le développement du secteur en Afrique.

Au-delà du continent, sa présence internationale s'étend également à l'Inde, à la Malaisie, au Royaume-Uni.

En outre, ses activités d'assurance s'étendent également au Maroc, en Angola, au Ghana, au Niger, au Mali, au Sénégal, au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire, au Togo, au Bénin, au Cameroun, au Gabon, à Madagascar et au Burundi, soulignant ainsi son engagement envers le développement du secteur en Afrique.

Au-delà du continent, sa présence internationale s'étend également à l'Inde, à la Malaisie, au Royaume-Uni.

SanlamAllianz

SanlamAllianz est le leader panafricain des services financiers non bancaires. Il apporte le savoir-faire et l'expertise de Sanlam et Allianz, deux Groupes totalisant plus de 200 ans d'expérience combinée en Afrique et dans le monde. Aujourd'hui, nous sommes présents dans 27 pays du continent africain, à travers des offres innovantes et variées.

Notre partenariat apporte une richesse d'expertise et de ressources avec une valeur ajoutée pour toutes les parties prenantes, grâce à une meilleure économie d'échelle, un partage des best practices et une présence plus large sur le continent. S'y ajoutent des partenariats

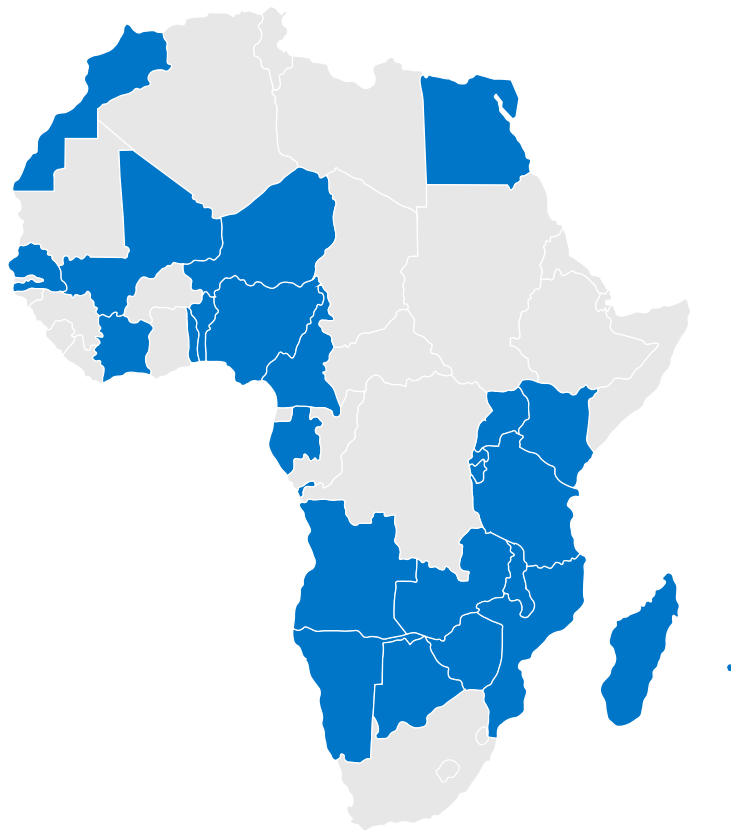
stratégiques et une offre de produits plus diversifiée et personnalisée pour nos clients.

Notre mission est d'apporter les moyens aux générations futures pour vivre en toute prospérité, sécurité et confiance financière.

Notre ambition est d'être au Top 3 compagnies d'assurance dans tous nos marchés de présence. Pour ce faire, notre vision consiste à créer de la valeur pour nos clients, nos marchés, nos collaborateurs ainsi que toutes les communautés à travers nos pays de présence.

SanlamAllianz couvre 27 pays en Afrique

- Angola
- Bénin
- Botswana
- Burkina Faso
- Burundi
- Cameroun
- Côte d'Ivoire
- Egypte
- Gabon
- Ghana
- Kenya
- Madagascar
- Malawi
- Mali
- Maurice
- Maroc
- Mozambique
- Namibie
- Niger
- Nigeria
- Rwanda
- Sénégal
- Tanzanie
- Togo
- Ouganda
- Zambie
- Zimbabwe



Chiffres clés du Groupe

1^{er} Groupe
d'assurance en Afrique

Leader africain
des services financiers
non-bancaires

1,3 milliard de dollars
de résultat d'exploitation
(avant impôt)

9 milliards de dollars
de capitalisation boursière

113 748
collaborateurs

21,5 milliards de dollars
de chiffre d'affaires

70 milliards de dollars
d'actifs gérés



SanlamAllianz, naissance d'un acteur panafricain de premier ordre

Le Groupe Sanlam et le Groupe Allianz ont conclu un partenariat visant à combiner leurs opérations en Afrique, en dehors de l'Afrique du Sud. Les deux groupes ont ainsi créé une joint-venture « SanlamAllianz », donnant ainsi naissance à un acteur panafricain de premier ordre en matière de services financiers non bancaires.

Cette coentreprise dispose d'un maillage territorial très étendu sur l'ensemble du continent et d'une expérience cumulée de plus de 200 ans en Afrique et dans le monde. SanlamAllianz offre ainsi une très grande expertise, des partenariats étendus, un accompagnement fort et des produits diversifiés, permettant à ses assurés et à l'ensemble de ses

parties prenantes de créer plus de valeur.

Déjà leader sur une grande partie de ses marchés de présence, elle a pour ambition de se positionner parmi les trois premiers acteurs dans chacun des pays où elle opère, tant en termes de part de marché qu'en matière de rentabilité.

Ce rapprochement entre les deux groupes s'inscrit dans la stratégie poursuivie de longue date par Sanlam, visant à renforcer sa position d'acteur leader des services financiers panafricains, en favorisant l'excellence opérationnelle sur ses marchés de présence historique et le développement efficient sur les marchés africains à forte valeur.

Une compagnie historique au Maroc

Qui sommes-nous ?

Fondée en 1949, Sanlam Maroc s'est imposée comme une compagnie de référence dans l'univers des assurances, marquant son empreinte dans les secteurs de l'Automobile, de l'Habitation, de la Santé, de la Vie et du Corporate notamment.

Notre leadership se reflète dans notre position dominante sur le marché de l'Assurance Non-Vie, notamment en étant le numéro un dans les segments de l'Automobile et de la Santé.

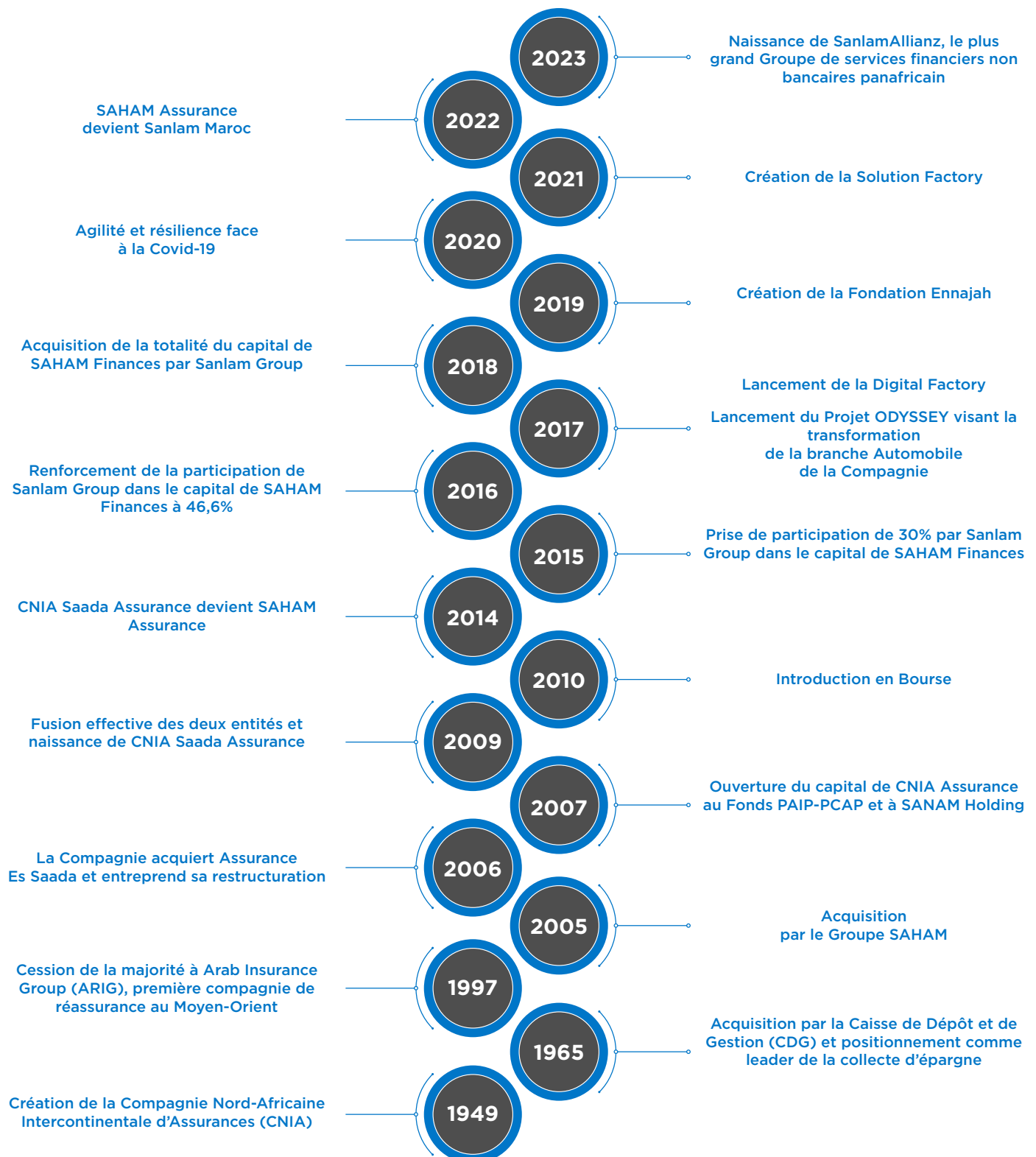
Notre principale force réside dans notre réseau exclusif, le plus étendu du pays, avec plus de 500 agents généraux déployés stratégiquement pour assurer une présence tant dans les zones urbaines que rurales.

Cela nous permet d'offrir une proximité inégalée et une accessibilité optimale à nos services, des qualités essentielles pour répondre efficacement aux besoins de nos plus de 5 millions d'assurés.

Forts de plus de 830 collaborateurs, nous mettons l'accent sur l'excellence du service et l'innovation produit, assurant ainsi à nos clients des solutions d'assurance complètes et personnalisées. En plus de notre réseau d'agents, nous collaborons étroitement avec un réseau de courtiers partenaires, renforçant notre capacité à développer et diversifier nos activités, tout en maintenant un lien de confiance et de qualité avec notre clientèle.



Près de 75 ans d'expertise au Maroc

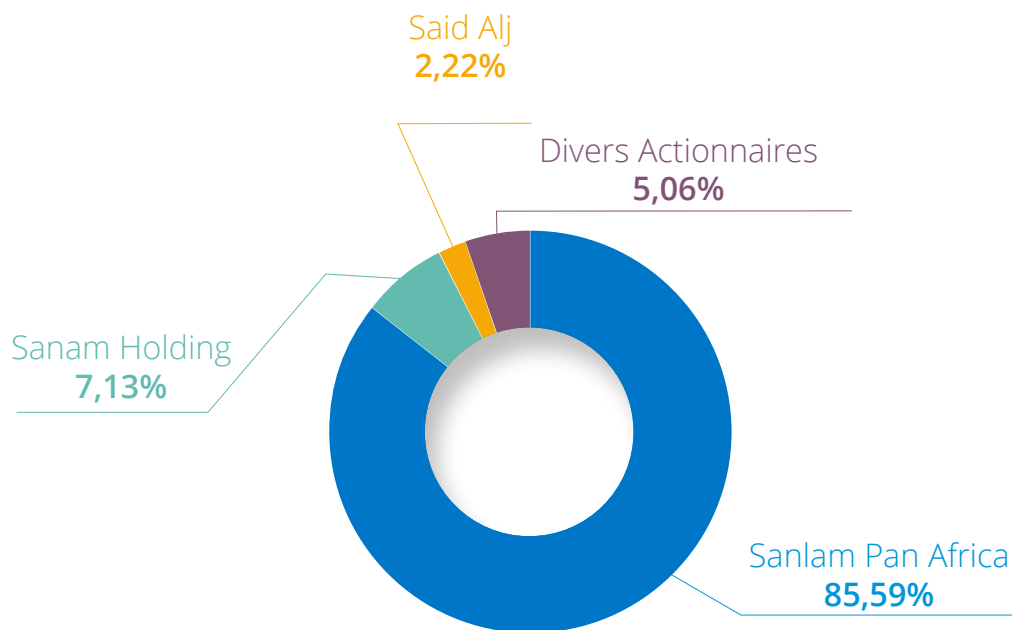


Répartition de notre actionnariat

Cotée à la Bourse de Casablanca depuis 2010, Sanlam Maroc dispose d'une structure d'actionnariat solide et diversifiée.

Notre actionnaire de référence, Sanlam Pan Africa (SPA), est le pôle d'activités du Groupe Sanlam chargé de la gestion des services financiers sur les marchés émergents (hors Afrique du Sud). SPA assure ainsi le développement et le déploiement d'une gamme diversifiée de produits d'assurance Vie et Non-Vie.

Un autre pilier de notre actionnariat est Sanam Holding, un groupe marocain historique opérant notamment dans le secteur de l'industrie agroalimentaire au Maroc et à l'international.

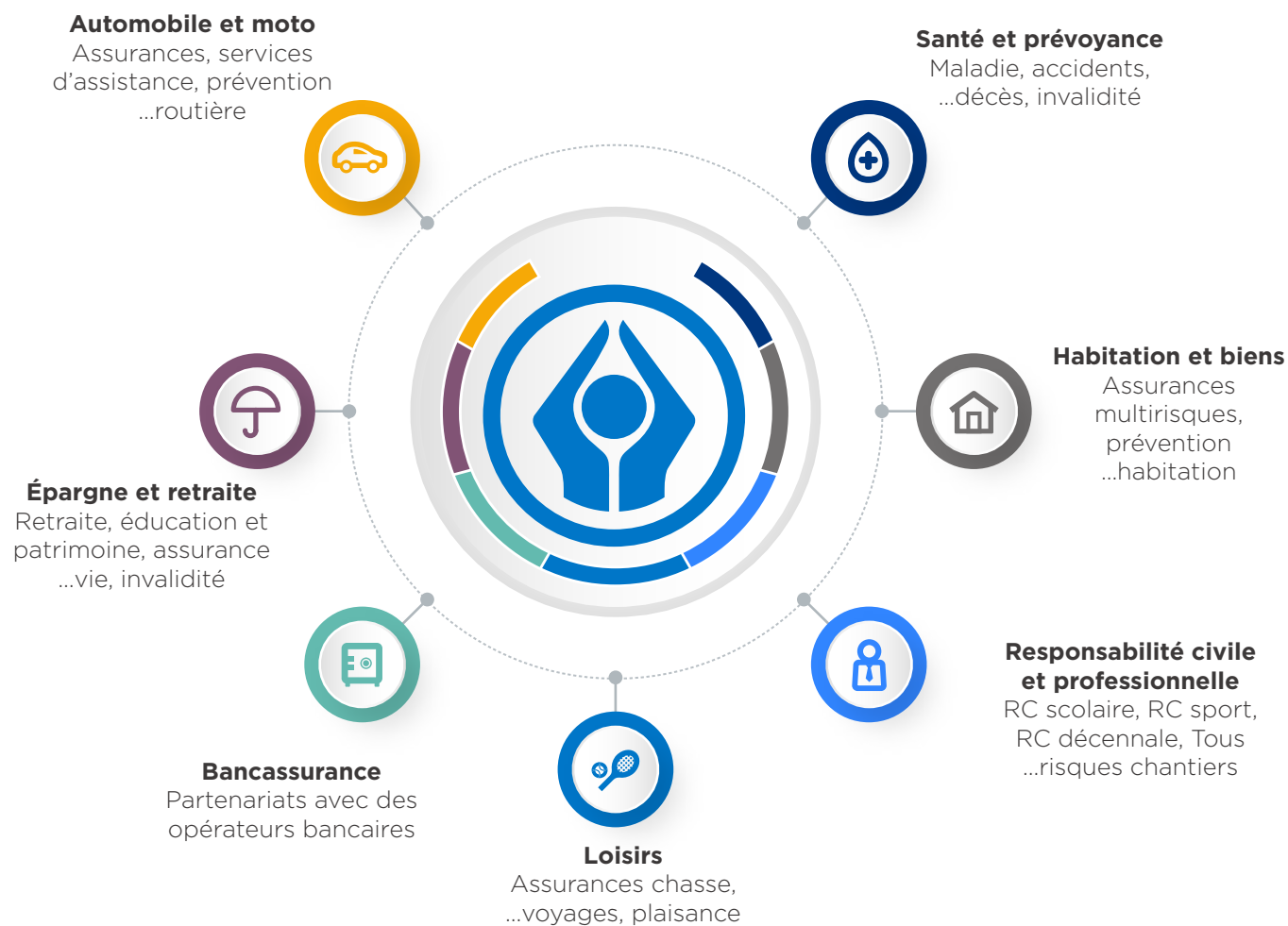


Chiffres clés



Nos métiers

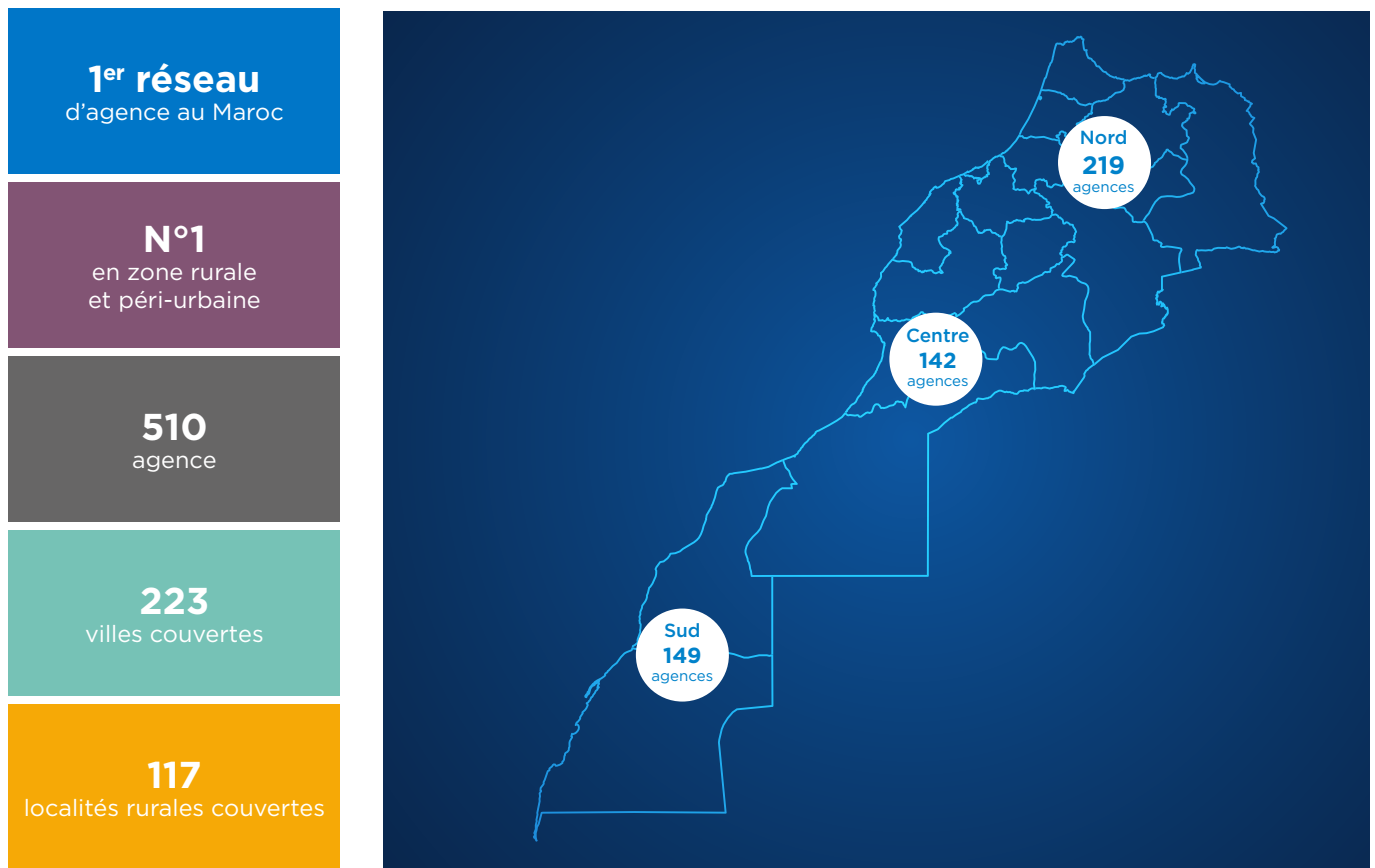
Sanlam Maroc offre une gamme complète de produits d'assurance adaptés aux besoins diversifiés de nos clients, qu'ils soient particuliers, professionnels, entreprises ou communautés.



Notre réseau

Le réseau exclusif le plus vaste du Maroc

En 2023, Sanlam Maroc a poursuivi l'expansion de son réseau avec l'ouverture de nouvelles agences, renforçant ainsi son engagement pour une présence étendue et accessible à travers tout le Royaume. Notre réseau exclusif, composé de plus de 500 agences, est le plus vaste du Maroc et incarne notre politique de proximité ambitieuse pour répondre aux besoins de nos clients dans tout le pays. Nous nous assurons ainsi d'être accessibles même dans les régions les plus isolées, ce qui est essentiel pour offrir à tous nos clients des conseils et un accompagnement personnalisés.



Un soutien constant à nos intermédiaires

Conscients du rôle fondamental joué par nos agents généraux et courtiers partenaires dans la réussite de Sanlam Maroc, nous multiplions les initiatives pour les accompagner dans leur développement. Ainsi, nous organisons régulièrement des formations, afin de leur permettre d'approfondir la maîtrise de nos produits et services. De même, nous avons mis en place des caravanes de gestion qui sillonnent le pays à la rencontre de nos agents, pour répondre directement à leurs questions et les aider individuellement dans leur progression.

Toutes ces initiatives combinées permettent à notre réseau d'organiser plus efficacement ses activités de prospection, de souscription et de gestion.

Une gouvernance solide et engagée

Le Conseil d'Administration

La gouvernance de Sanlam Maroc est incarnée par son Conseil d'Administration (CA), qui a pour missions de définir la stratégie de la Compagnie et d'assurer la surveillance de la gestion de ses activités. Il veille aussi à la qualité de l'information fournie aux actionnaires et aux marchés.

Le CA soutient par ailleurs la Direction Générale, assistée de son Comité de direction, dans la mise en œuvre et le pilotage au quotidien de l'activité de la Compagnie.

Conformément aux bonnes pratiques sur le marché, il est composé de neuf administrateurs, élus pour un mandat de trois ans renouvelable, qui se réunissent quatre fois par an et à chaque fois que les circonstances l'exigent.

La Compagnie s'efforce de se doter d'administrateurs experts et engagés. Ainsi, en 2023, le taux de présence des administrateurs aux réunions du CA était de 100%.

Dans l'intérêt d'appliquer les meilleurs standards, Sanlam Maroc a fait le choix de ne verser des jetons de présence qu'aux administrateurs non exécutifs. Cette rémunération est proposée par le Comité Ressources Humaines et Rémunération au Conseil d'Administration, puis approuvée par l'Assemblée Générale Ordinaire conformément à la loi. Le montant des jetons de présence était de **1 800 000 MAD** en 2023.

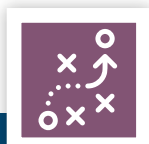
Les comités spécialisés

Pour faciliter et approfondir ses travaux, le Conseil d'Administration s'appuie sur quatre comités consultatifs : le Comité Audit, Actuariat et Risque, le Comité Stratégie, le Comité Ressources Humaines et Rémunération et le Comité Asset Management.



Comité Audit, Actuariat et Risque

a pour principale mission d'assister le Conseil d'Administration dans son rôle de surveillance du reporting financier et du système de contrôle interne. Il est composé de quatre membres permanents, en plus du Directeur Général de la Compagnie. Il peut également accueillir d'autres administrateurs et d'autres cadres dirigeants de la Compagnie en fonction de la situation.



Comité Stratégie

est chargé de la définition de la stratégie de Sanlam Maroc et de son déploiement, de l'adoption des règles de gouvernance, de l'approbation de la politique de souscription, ainsi que de la validation de la stratégie d'investissement et du suivi de sa mise en œuvre. Il est constitué de cinq membres du Conseil d'Administration en plus du Directeur Général de Sanlam Maroc.



Comité Ressources Humaines et Rémunération

est chargé des procédures de sélection et de renouvellement des membres du Conseil d'Administration. Il est aussi responsable de la mise en place d'une politique de rémunération, à la fois juste et incitative, des membres des organes de gouvernance et des dirigeants. Il assure également l'alignement de la qualité des équipes dirigeantes et des organes de gouvernance avec la stratégie de l'entreprise. Quatre membres du Conseil d'Administration font partie de ce comité.



Comité Asset Management

étudie les tendances du marché et décide des arbitrages en matière de stratégie d'investissement. Il est chargé du suivi de la mise en œuvre de la politique de placement de Sanlam Maroc et de la validation des limites ou, le cas échéant, des dépassements en matière de placement tels que validés par les Autorités. Quatre membres du Conseil d'Administration forment cette instance.

Panorama des administrateurs

Présidé par Monsieur Said Alj, le Conseil d'Administration de Sanlam Maroc est composé en 2023 d'administrateurs aux horizons et profils variés. Parmi eux, deux membres sont indépendants, témoignant de l'effort constant d'intégrer les bonnes pratiques de gouvernance d'entreprise.

En 2023, le CA a connu la démission de M.Emmanuel BRULE et celle de M.Kofi BUCKNOR.

Membres				Comités spécialisés			
Administrateurs		Echéance Mandat actuel	Conseil d'Administration	Comité Audit, Actuariat et Risque	Comité Stratégique	Comité Ressources Humaines et Rémunération	Comité Asset Management
	Monsieur Said ALJ Président	2021-2023	Président		Membre	Membre	Membre
	Monsieur Mohamed BERRADA Administrateur indépendant	2023-2025	Membre	Membre			
	Monsieur Kofi BUCKNOR Administrateur indépendant	2023-2025	Membre			Membre	Membre
	Monsieur Emmanuel BRULE Administrateur	2023-2025	Membre	Membre	Membre	Membre	Membre
	Madame Margaret Mercer DAWES Administrateur	2023-2025	Membre			Membre	Membre
	Monsieur John DE VILLIERS MELVILLE Administrateur	2021-2023	Membre	Membre	Membre		
	SANLAM PAN AFRICA HOLDINGS MAROC Administrateur, représentée par Monsieur William Robertson DOMMISSE	2023-2025	Membre		Membre		Membre
	SANLAM PAN AFRICA Maroc Administrateur, représentée par Monsieur Emmanuel BRULE	2023-2025	Membre				
	SANAM Holding Administrateur, représentée par Monsieur Ismail FARIH	2023-2025	Membre	Membre	Membre	Membre	Membre
Nombre de réunions en 2023			4 réunions	4 réunions	2 réunions	2 réunions	4 réunions
Assiduité			100%	100%	100%	100%	100%

Mise en place de l'évaluation des administrateurs pour une meilleure efficacité des organes de gouvernance

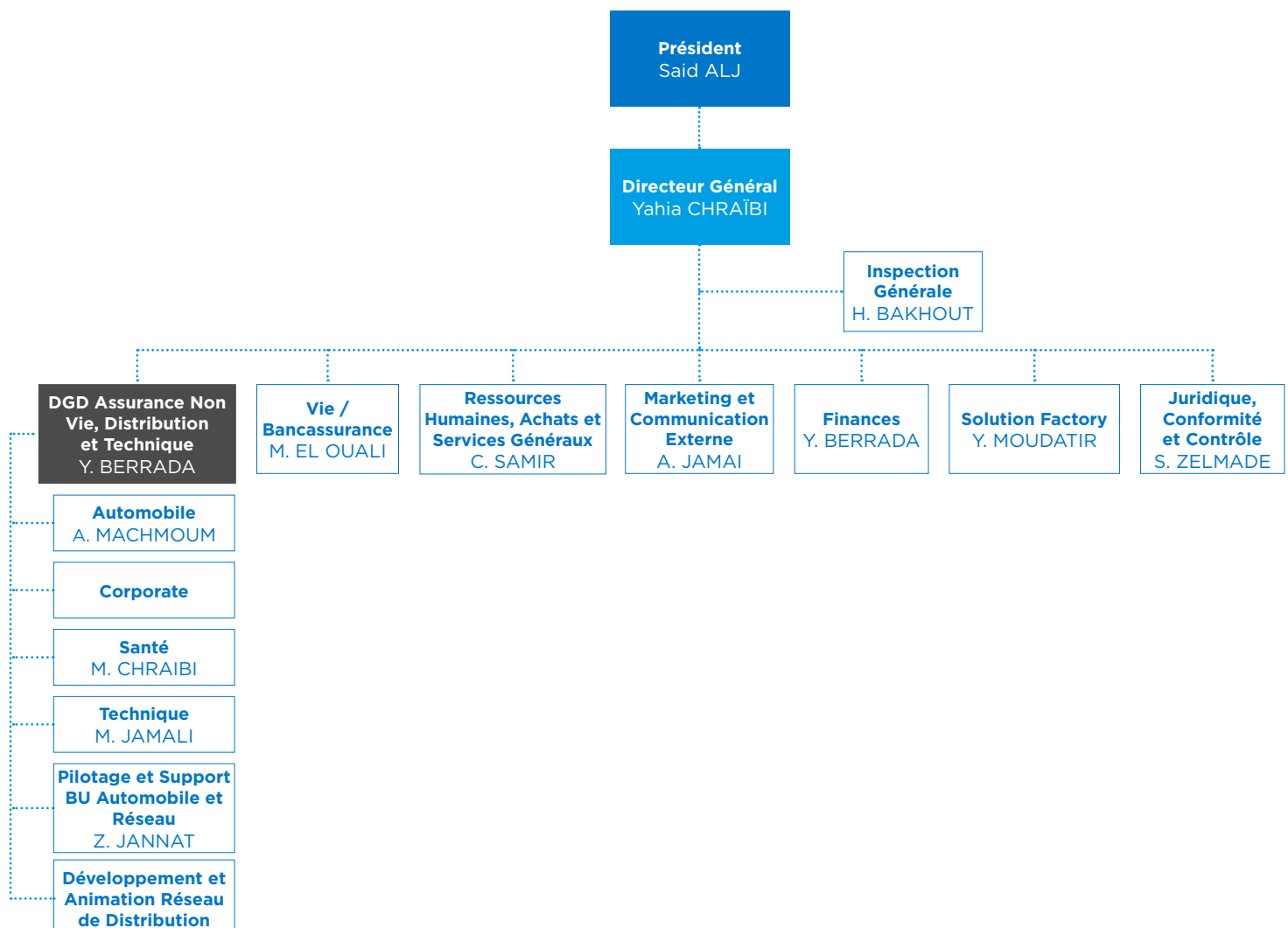
Conformément aux recommandations du Pilier 2 de la Solvabilité Basée sur les Risques (SBR) qui concerne la gouvernance des entreprises d'assurance et de réassurance et à l'instruction n° P.IN.02/2021 relative au système de gouvernance, Sanlam Maroc a mis en œuvre un dispositif d'évaluation annuelle de l'efficacité du Conseil d'Administration et ce pour se conformer à la réglementation en vigueur et aux standards du Groupe Sanlam.

En 2023, suite à l'initiative de Sanlam Maroc et en la personne du Président du Conseil d'Administration, l'exercice d'évaluation a été mené selon une méthodologie rigoureuse qui permet d'améliorer les performances du Conseil d'Administration et une implication des Administrateurs dans la vie de l'Entreprise. Ledit exercice a été discuté en Comité Stratégie rattaché au Conseil d'Administration et également à la réunion du Conseil d'Administration.

Organisation de la Compagnie

Sanlam Maroc a opté pour un management collégial, en séparant la fonction de Président du Conseil d'Administration et celle de Directeur Général.

La Direction Générale assure le pilotage opérationnel de la Compagnie, assistée dans sa mission par le Comité Exécutif, composé du Directeur Général, du Directeur Général Délégué et de neuf directeurs, qui se rassemble deux fois par mois. Pour approfondir son travail, ce dernier s'appuie sur 18 comités, réunissant des responsables et des experts métiers de la Compagnie.



Une démarche déontologique plus étoffée

Encore une année active en matière d'éthique

Partager une culture de l'éthique au sein de la Compagnie est essentiel pour promouvoir des pratiques responsables dans notre écosystème et maintenir la confiance de nos parties prenantes. C'est pourquoi Sanlam Maroc fait de la sensibilisation un axe majeur de sa démarche déontologique.

Depuis 2022, un nouveau code de déontologie a été partagé avec les parties prenantes de la Compagnie et publié sur son site Internet. Celui-ci comporte une hotline pour permettre de remonter, confidentiellement et sans risque de représailles, toute question, suspicion ou dénonciation relative au code.

Comme chaque année, des séances de sensibilisation au dispositif déontologique ont été animées, tant pour les collaborateurs que les agents et les courtiers. Les nouvelles recrues, quant à elles, ont suivi un parcours de sensibilisation complet lors de leur intégration.

2023 a également connu le déploiement d'un dispositif e-learning dédié à la cyber-sécurité pour l'ensemble du personnel. Avec un taux de participation de plus des deux tiers, cette formation a connu un franc succès.

Par ailleurs, une nouvelle politique de gestion des données personnelles a été déployée cette année. Les collaborateurs y ont été sensibilisés dans le cadre de la formation au dispositif déontologique de la Compagnie.

En 2024, Sanlam Maroc prévoit de lancer un nouveau projet visant à renforcer sa démarche en matière de prévention et de lutte contre la corruption. Dans ce contexte, elle a participé à un séminaire de sensibilisation organisé par l'ACAPS, Bank Al Maghrib, l'AMMC et l'Instance Nationale de la Probité, de la Prévention et de la Lutte contre la Corruption.

Une année riche en matière de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme (LAB/FT)

En 2023, Sanlam Maroc a continué de faire évoluer son dispositif de prévention et de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme. En ce sens, plusieurs procédures ont été mises à jour pendant l'année.

Ainsi, l'ensemble des conventions de collaboration avec les intermédiaires ont été révisées pour intégrer les obligations relatives à la LAB/FT entre les deux parties. Une sensibilisation des intermédiaires à ces exigences a également été tenue et une piqûre de rappel sera réalisée en 2024.

De plus, une formation sur la LAB/FT a été organisée pour les membres du Comité Exécutif, de la Direction Générale, ainsi que les seniors et middle managers de la Compagnie. Elle a réuni plus de 70 personnes en présentiel pendant une demi-journée pour les sensibiliser aux risques, aux normes et aux mesures pour lutter efficacement contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme.

Enfin, Sanlam Maroc a également renforcé son dispositif « Know Your Customer » (KYC). Une convention entre la Compagnie et l'Office marocain de la propriété industrielle et commerciale (OMPIC) a en effet été signée pour garantir l'accès au registre public des bénéficiaires effectifs, dans le respect des réglementations applicables, lui permettant de collecter de l'information sur les clients qui sont des personnes morales.

Poursuite de la lutte contre la fraude dans les branches Automobile et Santé

Un an s'est écoulé depuis la réorganisation de la démarche de lutte contre la fraude et de surveillance du portefeuille, avec la mise en place d'une structure décentralisée au niveau des Business Units métiers de la Compagnie.

Cette réorganisation a porté ses fruits. Elle a permis d'améliorer considérablement la détection des fraudes et de mettre en œuvre plus rapidement les mesures correctrices nécessaires.

Dans cette continuité, les équipes dédiées au contrôle ont été renforcées dans les branches Automobile et Santé. De même, les contrevisites des clients exposés ont été augmentées pendant l'année et la sensibilisation des clients aux risques de fraude a été intensifiée.

Sanlam Maroc souhaite encore renforcer cet axe au moyen de l'intelligence artificielle dans les années à venir. Elle a ainsi fait appel à un nouveau partenaire, qui va pouvoir l'accompagner dans le renforcement de ses capacités de détection des fraudes en 2024.

3

Rapport d'activité

3 - Rapport d'activité

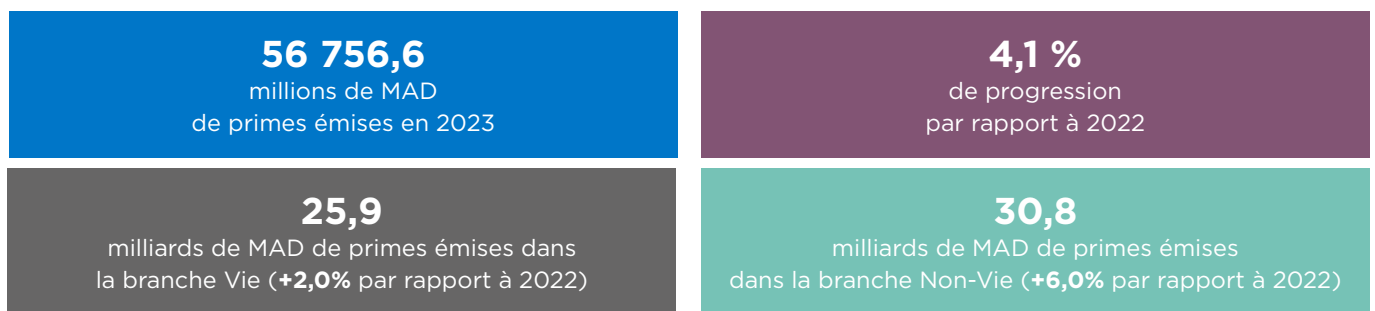
“ En 2023, nous avons développé de nouvelles offres et accéléré notre transformation pour répondre aux besoins de nos assurés et faciliter leur quotidien. ”

Le marché des assurances en 2023

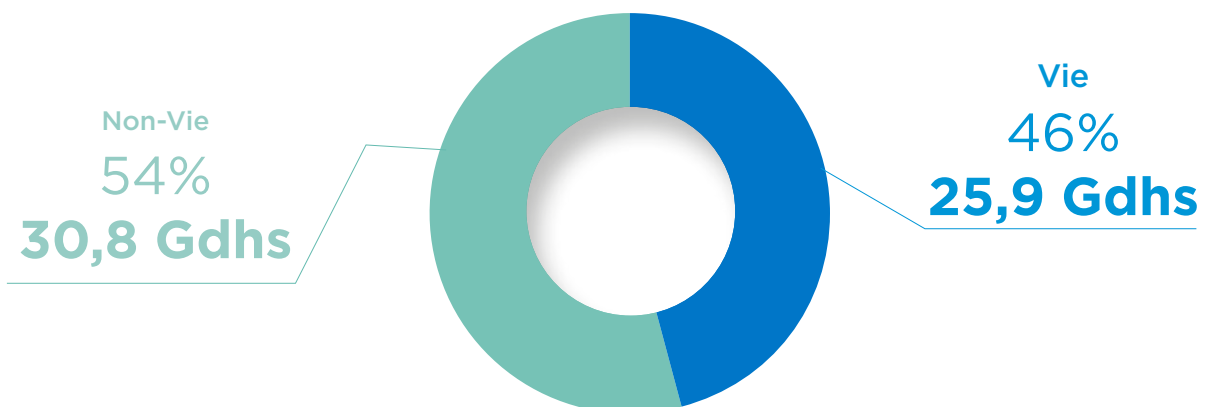
Chiffres clés du marché des assurances au Maroc

Les primes émises par les compagnies d'assurances et de réassurance ont atteint 56 756,6 millions de MAD en 2023, en hausse de 4,1% comparativement à 2022.

D'après la Fédération Marocaine de l'Assurance (FMA), la branche Non-Vie représente 54% des primes émises, avec 30,8 milliards de MAD (+6,0% en 2023), tandis que la branche Vie représente 46% des primes émises, avec 25,9 milliards de MAD (+2,0% en 2023).



Structure des primes par branche



Source : Fédération Marocaine de l'Assurance (FMA)

Notre performance dans un contexte macro-économique qui reste difficile

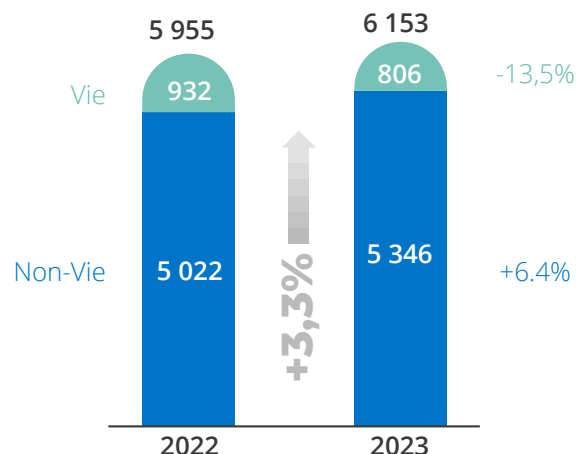
Une croissance maintenue

En 2023, Sanlam Maroc a enregistré un chiffre d'affaires global de 6 153 MMAD.

Ce résultat représente une hausse de 3,3% par rapport à l'année 2022.

Le chiffre d'affaires de l'activité Non-Vie a atteint 5 346,2 MMAD. Il progresse de 6,4% par rapport à 2022, grâce à des performances solides sur tous les segments. La Compagnie renforce ainsi son leadership sur la branche Non-Vie.

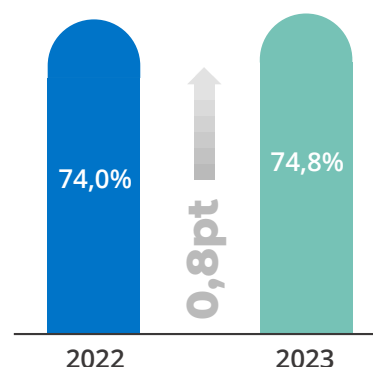
En ce qui concerne l'activité Vie, le chiffre d'affaires s'est élevé à 806,3 MMAD, en baisse de -13,5% par rapport à 2022, sous l'effet combiné de la baisse de la collecte sur les contrats de capitalisation et la croissance des produits prévoyance.



Une légère dégradation de la sinistralité

Cette année, la sinistralité a connu une légère dégradation: le montant des prestations et frais payés s'est élevé à 4 590,6 MMAD, contre 4 418,8 MMAD en 2022 soit une hausse de +3,9 pts.

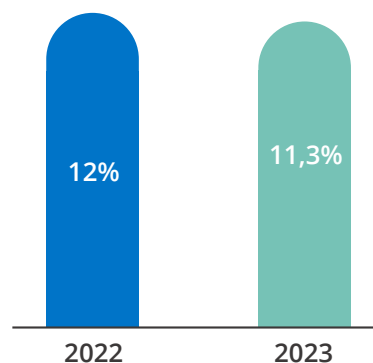
Globalement, le ratio de sinistralité Non-Vie net de réassurance s'élève à 74,8% en 2023, contre 74% en 2022. Cette hausse s'explique principalement par l'augmentation de la sinistralité de la maladie et de l'accident du travail.



Une maîtrise stratégique des coûts

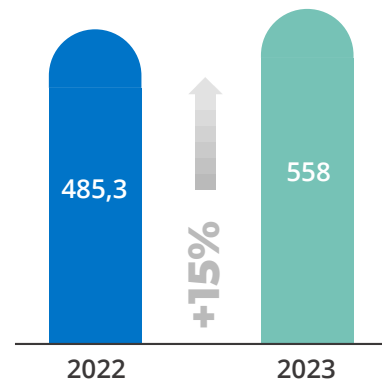
En 2023, les frais généraux se sont élevés à 690,4 MMAD contre 713,2 MMAD en 2022, soit une baisse de -3,2%.

Le ratio des frais généraux s'élève à 11,3% cette année, en baisse de -0,6 pt par rapport à 2022. Cette amélioration s'explique essentiellement par la baisse de la dotation aux provisions pour dépréciation des créances (fin de la période transitoire de lissage de l'impact du changement de la méthode) ainsi qu'à la maîtrise stratégique des coûts.



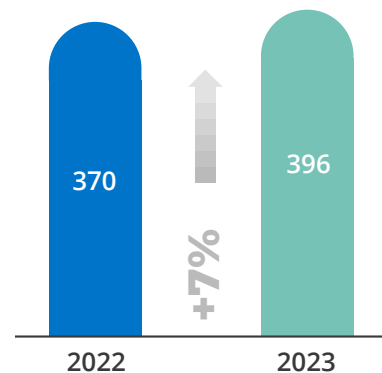
Une hausse du résultat financier

Le résultat financier des placements (y compris le libre) s'est élevé à 558 MMAD en 2023, contre 485,3 MMAD en 2022, soit une hausse de +15%.

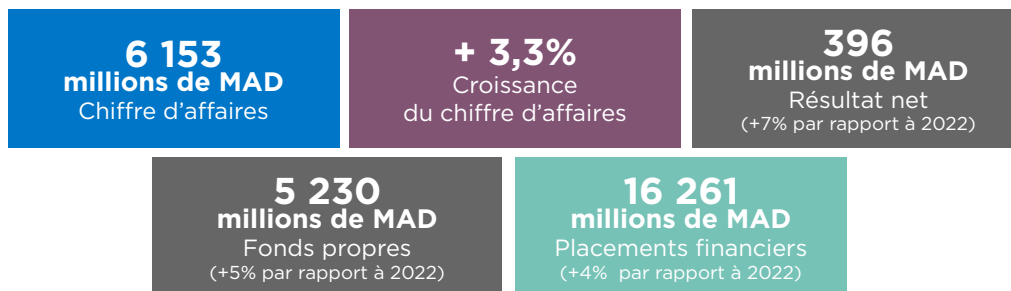


Un résultat net en hausse

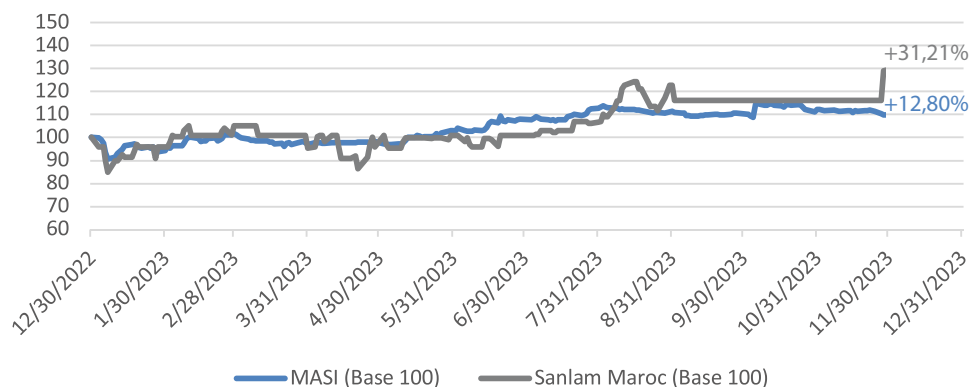
Le résultat net 2023 de Sanlam Maroc s'établit à 396 MMAD contre 370 MMAD en 2022, soit une hausse de +7%.



Chiffres clés



Évolution du cours du titre Sanlam Maroc en 2023



La valeur Sanlam Maroc a réalisé une performance annuelle de +31%, contre +13% pour l'indice MASI.

Une année riche en innovation produits et services

Lancement et revue de plusieurs offres dans la branche Automobile

En 2023, la branche Automobile de Sanlam Maroc a été particulièrement active, avec le lancement de nouvelles offres et la refonte de certains produits en vue de les rendre plus attractifs et plus adaptés aux évolutions du marché.

Ainsi, la Compagnie a lancé l'offre Assur'Auto MRE, pour mieux couvrir les besoins de cette population, tandis que les offres Assur'Auto Famille et Assur'Auto Enseignant ont été revues, pour répondre davantage aux attentes de ces publics cibles. Par ailleurs, le programme de parrainage « Jib Sa7bek » a été relancé, en récompensant désormais le filleul, en plus du parrain. Les offres pour les professionnels de la route ont aussi été améliorées, notamment pour faciliter les déplacements à l'étranger.

En outre, l'une des grandes nouveautés de l'année concerne l'offre d'assistance. En effet, en 2023, Sanlam Maroc a intégré l'assistance comme garantie annexe dans le contrat d'assurance automobile. L'assistance complémentaire est à présent gérée comme une garantie d'assurance, dans le cadre d'une commercialisation conjointe avec notre partenaire d'assistance Africa First Assist. Cette initiative a pour conséquence de simplifier la souscription et la gestion du contrat, à la fois pour l'intermédiaire comme pour l'assuré.

Toujours au niveau de l'assistance, les offres dédiées à l'usage C2 (poids lourds) ont été revues dans l'objectif de les simplifier et de les rendre plus lisibles. Quatre formules sont dorénavant proposées, comprenant une offre nationale et trois offres internationales.

À noter également qu'une nouvelle offre d'assistance moto est proposée aux clients de Sanlam. Elle est dédiée aux grosses cylindrées, supérieures ou égales à 125cc, et propose des prestations au Maroc et à l'étranger.

Enfin, en 2023, la Compagnie a signé une convention avec l'Association Marocaine des Transports Routiers Internationaux (AMTRI), offrant à ses adhérents une couverture en assurance Automobile, pour les Marchandises Transportées, les Accidents du Travail et l'AMC - CNSS.

Lancement de l'offre Assur'Auto WW pour les véhicules neufs

Offre spécifiquement destinée aux acquéreurs d'un véhicule neuf, Assur'Auto WW a été lancée en 2023 par Sanlam Maroc pour permettre une couverture tous risques à un prix très attractif.

Avec ce nouveau produit, les assurés sont couverts contre l'incendie, le vol, les bris de glace et tous les dommages pouvant être subis par le véhicule, même en cas d'accident responsable.

Cette nouvelle offre illustre la volonté constante de Sanlam Maroc de proposer des solutions adaptées à ses différents clients.



Sanlam Maroc lance le pack Assur'Auto L'Hemza pour protéger davantage les intérêts des automobilistes

Au Maroc, la majorité des assurés Automobile souscrit uniquement à la Responsabilité civile (RC), assurance obligatoire qui indemnise les dommages causés à autrui par l'usage du véhicule de l'assuré, mais qui ne couvre pas les dommages causés à l'assuré lui-même si celui-ci est responsable de l'accident.

Autrement dit, lorsqu'un assuré est responsable d'un accident et qu'il ne dispose que de la RC, ses éventuelles blessures et les dégâts matériels éventuellement causés à son propre véhicule ne sont pas pris en charge.

Face à ce constat, et afin d'encourager les assurés à mieux protéger leurs intérêts, Sanlam Maroc a lancé le pack Assur'Auto L'Hemza. Cette offre inédite permet aux assurés habitués à souscrire à la RC seule de bénéficier, moyennant un supplément additionnel de 250dh/an seulement par rapport à ce qu'ils avaient prévu de dépenser, de bénéficier également d'un premier niveau de couverture contre les risques de Vol, Incendie, Bris de glaces, Collision et même d'Assistance.

Cette offre permet ainsi au plus grand nombre de bénéficier d'une couverture Automobile plus complète, et d'être ainsi mieux protégé dans son quotidien.



L'offre Assur'Auto L'Hemza a reçu le Prix Innovation Produit de l'année 2023, lors de la deuxième édition des Trophées de l'Assurance organisée au Maroc.

Lancement et revue de plusieurs offres dans la branche Automobile

Les autres branches de la Compagnie ont également fait preuve de dynamisme cette année, avec l'enrichissement de plusieurs produits et services pour répondre toujours mieux aux différentes attentes des clients.

C'est notamment le cas de l'Assurance Multirisque Habitation (MRH), dont l'offre Assur'Habitation a été très largement étoffée en 2023, en partant du constat que, généralement, au moment d'un sinistre habitation, les sinistrés sont souvent livrés à eux-mêmes pour neutraliser rapidement la source des dégâts, procéder aux réparations nécessaires, trouver une solution de logement provisoire si leur logement est devenu impraticable, gérer l'accompagnement scolaire des enfants malgré les tracas, etc.

Face à ce constat, Sanlam a donc enrichi son offre d'assurance MRH de services de dépannage d'urgence afin d'accompagner au mieux ses assurés au moment du sinistre, instants de vulnérabilité et tracas importants. Parmi ces services, la Compagnie s'engage ainsi, par exemple, à envoyer, dans les 30 minutes suivant le sinistre, un plombier, un électricien ou un serrurier, et ce 7 jours/7 et 24h/24, afin d'aider l'assuré à limiter les dégâts le plus rapidement possible. Le tout, à un prix qui reste très accessible (dès 35dh/mois), afin d'œuvrer à l'inclusion assurantielle du plus grand nombre. Ces services d'assistance, inédits au Maroc, ont été développés avec la startup marocaine Hany, encourageant ainsi par ailleurs l'entrepreneuriat local.

Sanlam s'associe à Saydalia pour améliorer le parcours Santé de ses assurés

En 2023, Sanlam Maroc a lancé un partenariat exclusif avec Saydalia, la première solution digitale dédiée à la recherche des pharmacies de garde les plus proches et à l'information sur les médicaments.

Grâce à cette initiative, la Compagnie a pu intégrer de nouveaux services innovants dans son espace client en ligne et sur son application mobile. Ainsi, il est désormais possible de géolocaliser et de se rendre aux pharmacies et parapharmacies à proximité, et ce partout sur le territoire marocain, 24h/24, week-ends et jours fériés inclus. De même, les assurés peuvent facilement s'informer sur les médicaments et estimer le coût total de leur ordonnance, sans se déplacer.

À travers ce partenariat, Sanlam Maroc réaffirme son engagement pour fluidifier autant que possible le parcours santé de ses assurés, tout en poursuivant sa politique de soutien aux projets innovants portés par de jeunes startups marocaines.



Une Communication continue et soutenue tout au long de l'année

Si l'année 2023 a été riche en termes de nouvelles offres pour Sanlam Maroc, elle l'a également été en termes de campagnes de communication, que ce soit de la communication produit ou institutionnelle.

En effet, durant l'exercice, ce ne sont pas moins de 15 campagnes de communication qui ont été lancées pour accompagner les nombreuxancements et temps forts de la Compagnie, à raison de 1 à 2 campagnes par mois. Diffusées à la fois en affichage, digital, radio et régulièrement à la télévision, ces campagnes publicitaires ont permis de toucher, au total, une audience deux fois plus importante que la moyenne du marché.

Ainsi, après la plateforme « Hay Merta7 » qui a servi de base à la majorité des campagnes produits de la Compagnie en 2023, le grand public a pu découvrir, depuis le dernier trimestre de l'année, la nouvelle plateforme de communication de la Compagnie « Kayn Ili Merta7 & kayn Ili Mertaaaaa7 », qui a notamment porté les spots publicitaires relatifs aux offres Assur'Auto WW et Assur'Auto L'Hemza.

Lancement de « Ifriquia wektek hada », une grande campagne de communication institutionnelle avec Walid Regragui

Le mois de Ramadan a notamment été l'occasion pour Sanlam Maroc d'avoir une présence particulièrement forte à la télévision, avec la campagne institutionnelle « Ifriquia wektek hada » mettant en scène le célèbre sélectionneur de l'équipe nationale de football du Maroc, Walid Regragui.

Cette campagne de grande ampleur a généré une forte notoriété, quelques semaines après l'exploit des « Lions de l'Atlas » à la Coupe du Monde de football 2022.



Diffusion des capsules pédagogiques « Merta7ologue » durant le mois de Ramadan

Toujours pendant le mois de Ramadan 2023, Sanlam Maroc a lancé une série TV de 12 capsules humoristico-didactiques intitulées « Merta7ologue ». L'objectif était ainsi de capitaliser sur le temps passé par les Marocains en famille devant la télévision afin de les sensibiliser et éduquer davantage à l'assurance.

Diffusées trois fois par semaine, sur un créneau à forte audience, ces capsules produites et sponsorisées par la Compagnie mettaient en scène Haytam Miftah, qui vulgarisait et expliquait de façon ludique des concepts assurantiels essentiels à travers des mises en situation à la fois drôles et divertissantes.



Des parcours en ligne plus étoffés pour faciliter la vie des assurés

Amélioration des services en ligne pour la souscription et le suivi des dossiers Automobile

Soucieuse d'offrir un service toujours plus efficace à ses assurés, Sanlam Maroc n'a pas manqué de revoir cette année ses services en ligne pour les rendre encore plus simples et complets. Ainsi, il est désormais possible de souscrire ou de renouveler une assurance Automobile d'un simple clic, de procéder au règlement en ligne - si le client le souhaite, et de se faire livrer l'attestation dans un délai très court, et ce, tout en bénéficiant de l'accompagnement d'un agent général.

De même, la gestion des sinistres est également facilitée, puisque les assurés bénéficient de nouvelles fonctionnalités pour suivre l'avancement de leur dossier Automobile. Grâce à leur application mobile, ils peuvent par exemple suivre en direct l'arrivée de leur constateur sur les lieux de l'accident, consulter les photos que celui-ci va prendre, puis suivre, étape par étape, le processus d'indemnisation.

Lancement de la carte verte 100% dématérialisée

En décembre 2023, Sanlam Maroc a été la première compagnie marocaine à rendre possible la souscription de la carte verte (carte internationale d'assurance automobile) dématérialisée - vs papier.

Ce document, qui est obligatoire pour se rendre avec un véhicule à l'étranger, est donc maintenant disponible en quelques clics sur le site de la Compagnie, où l'assuré peut faire sa demande, payer en ligne et recevoir instantanément son attestation digitalisée. Il est également disponible en version dématérialisée auprès des intermédiaires de la Compagnie.

Sanlam Maroc démontre ainsi, une fois de plus, son leadership sur le marché pour allier le meilleur de l'humain et du digital en faveur de la qualité de service.



Amélioration continue de nos parcours de vente en ligne

En plus des parcours en ligne dédiés à l'Automobile, Sanlam Maroc a également amélioré ceux concernant l'assurance habitation et l'assurance décès emprunteur (ADE) tout au long de l'année.

La vente en ligne de l'offre Assur'Crédit, une ADE qui permet de réaliser jusqu'à 60% d'économie, a notamment été simplifiée. Elle permet à l'assuré de réaliser des simulations en toute transparence, de payer en ligne et d'aller jusqu'au bout de sa souscription, de façon totalement autonome.

De même, l'année 2023 a vu l'amélioration du parcours de vente en ligne de l'offre Assur'Habitation. Là encore, il est possible de réaliser des simulations pour cette assurance multirisque habitation et d'obtenir un devis en quelques minutes, puis de souscrire et payer en ligne, avant de se faire livrer son attestation.

Assur'Crédit reçoit le Prix Innovation Distribution lors des Trophées de l'Assurance

Lancée en 2022, l'offre Assur'Crédit, qui permet de souscrire en ligne une assurance-crédit à un tarif très concurrentiel, a remporté le Prix « Innovation Distribution » pour l'année 2023, lors de la deuxième édition des Trophées de l'Assurance organisée au Maroc. Cette distinction vient récompenser une nouvelle fois l'engagement de la compagnie pour l'innovation.



De nouvelles fonctionnalités sur notre application mobile

Comme chaque année, Sanlam Maroc a fait évoluer son application mobile pour la rendre plus efficace et pertinente. De nouvelles fonctionnalités sont ainsi venues l'enrichir, particulièrement sur le volet Maladie où les assurés peuvent accéder à leurs informations, les modifier directement, déposer leurs dossiers maladie en ligne et en suivre l'avancement, ou encore consulter leurs décomptes de remboursement. Enfin, les assurés Santé peuvent aussi y faire une réclamation et suivre son traitement en temps réel.

Optimisation, transformation et digitalisation de nos outils de gestion

Amélioration et généralisation de nos outils digitaux pour conforter la qualité de service

Entamée depuis plusieurs années, la digitalisation chez Sanlam Maroc s'est poursuivie en 2023, à travers le développement et l'amélioration de l'ensemble des outils de gestion de la Compagnie. La plateforme « MyAuto » a notamment évolué afin de poursuivre la digitalisation de la gestion des flottes automobiles d'entreprise. De même, l'interface « Bawaba », intégrant la procédure judiciaire de bout en bout, s'est enrichie avec des améliorations aussi bien pour les utilisateurs Avocats partenaires que Gestionnaires.

Cette amélioration des outils digitaux bénéficie également au réseau exclusif, pour lequel une nouvelle plateforme, intitulée « MyRecovery », a été développée afin de le soutenir dans la gestion quotidienne.

Généralisation de la plateforme MySanté

En 2023, la plateforme « MySanté » a été généralisée à tous les partenaires souscripteurs. Lancée en 2022, cette solution permet la dématérialisation de toutes les interactions avec les parties prenantes dans un dossier d'assurance maladie. Les intermédiaires, souscripteurs et assurés finaux peuvent y réaliser l'essentiel de leurs démarches en ligne : gestion des informations personnelles, dépôt des dossiers maladie complémentaire, suivi de l'avancement des dossiers en cours de traitement, consultation des décomptes de remboursement, dépôt et suivi des réclamations, administration des affiliés et personnes à charge, etc.





4

Rapport
ESG

4 - Rapport ESG

“ En 2023, nous avons poursuivi notre mission d'assureur responsable et inclusif. Nous avons continué d'entretenir une relation de confiance avec nos partenaires et collaborateurs, et nous avons été plus que jamais un acteur engagé auprès de la société. ”

Notre démarche de RSE : l'assurance au service du plus grand nombre

Les 3 piliers et 10 engagements de notre démarche

Sanlam Maroc s'engage à apporter des solutions de protection qui permettent au plus grand nombre d'envisager son futur avec sérénité.

Cette démarche est formalisée dans la politique de RSE de la Compagnie depuis 2019. Elle repose sur dix principaux engagements, qui sont structurés autour des trois piliers suivants : assureur responsable et inclusif, partenaire et employeur de confiance, et acteur engagé auprès de la société.

Cette démarche s'inspire de la vision du Groupe Sanlam, qui place l'innovation, la transformation et la création de valeur durablement partagée au cœur de sa stratégie de développement.

Elle contribue également à la réalisation des Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies et aux diverses initiatives dans son secteur d'activité, telles que les Principes pour une assurance responsable de l'UNEP-FI et la feuille de route pour l'alignement du secteur financier marocain sur le développement durable, rendue publique en marge de la COP22.

Pilier 1 Assureur responsable et inclusif

1. Développer une relation client responsable et innovante
2. Favoriser l'accessibilité et la solidarité dans notre offre d'assurance
3. Investir durablement dans l'économie

En tant que Compagnie d'assurance, nous nous devons d'accompagner les évolutions sociales et sociétales, en apportant des solutions innovantes qui répondent aux besoins du plus grand nombre et qui favorisent l'inclusion sociale. Nous nous engageons à entretenir une relation durable et de confiance avec nos clients, grâce à une offre transparente et un dialogue permanent pour répondre à leurs besoins. En tant qu'investisseur, nous nous engageons à soutenir le développement d'une économie résiliente et durable, au service de la société.

Pilier 2 Partenaire et employeur de confiance

4. Être un employeur attractif
5. Appliquer une bonne éthique des affaires
6. Faire des achats responsables
7. Atténuer notre empreinte écologique

En tant qu'entreprise, notre première responsabilité est celle d'entretenir de bonnes relations avec nos collaborateurs, ainsi qu'avec nos partenaires, à savoir notre réseau d'agents, nos fournisseurs et nos actionnaires. Cela passe par le respect des règles d'éthique dans les affaires et des bonnes pratiques de gouvernance, ainsi que l'application de règles transparentes dans les achats. D'un point de vue social, la démarche porte sur une politique de ressources humaines engagée en faveur de l'épanouissement de nos employés. Enfin, nous nous efforçons de préserver l'environnement en travaillant sur notre impact direct.

Pilier 3 Acteur engagé auprès de la société

8. Être une entreprise citoyenne avant tout
9. Développer la culture de la prévention
10. Être un partenaire proactif des pouvoirs publics sur les enjeux sociétaux

En tant qu'acteur engagé, nous nous mobilisons pour avoir un impact positif sur la société, en développant la culture de la prévention dans notre écosystème, et en soutenant des causes citoyennes. Nous nous impliquons aussi dans les enjeux de notre époque, en collaborant activement avec les acteurs du secteur pour répondre aux défis sociaux et économiques.



Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde



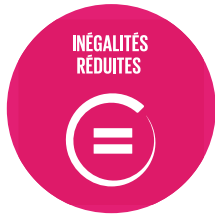
Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge



Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie



Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein-emploi productif et un travail décent pour tous



Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre



Etablir des modes de consommation et de production durables



Assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous



Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable

Les enjeux qui motivent nos actions

En tant qu'assureur de premier plan au Maroc et filiale d'un groupe financier leader en Afrique, Sanlam Maroc s'engage à relever les grands défis de son secteur.

En effet, de nouveaux risques émergent chaque année, le monde se transforme et s'accélère, ce qui nous pousse à repenser nos modes de travail, à adapter nos produits aux nouveaux besoins et aux changements d'habitudes, à être plus inclusifs, et à renforcer encore plus les liens avec nos partenaires et assurés.

À l'instar des reportings précédents, Sanlam Maroc a effectué en 2023 une revue des enjeux liés à l'Environnement, au Social et à la Gouvernance (ESG) qui ont un impact significatif sur l'entreprise, ses activités et sa capacité à créer de la valeur financière et extra-financière pour elle-même et pour ses parties prenantes.

En 2023, ces enjeux sont au nombre de 18 et ont été réorganisés par rapport au reporting précédent. Deux nouveaux enjeux ont été ajoutés : « Offre attractive et innovante », « Transformation digitale ».

°N	Enjeux prioritaires	Définition
1	Transparence des informations sur les produits et les services	Adopter une communication transparente sur les offres et mettre en pratique le devoir de conseil et d'accompagnement des clients. Permettre aux parties prenantes de réagir à ces informations et remonter les réclamations grâce à des mécanismes appropriés.
2	Respect de la vie privée et sécurisation des données	Assurer la sécurité et la confidentialité de toutes les données de la Compagnie (contrats, données personnelles, etc.).
3	Offre attractive et innovante	Prendre en compte les évolutions sur le marché et apporter une réponse pertinente et performante aux besoins des assurés, tout en respectant les standards en matière d'assurance responsable.
4	Transformation digitale	Intégrer les technologies digitales dans les activités et les offres afin d'améliorer de manière significative l'expérience des assurés.
5	Inclusion sociale	Développer des offres accessibles qui couvrent tous les besoins en assurance, y compris pour les plus précaires.
6	Investissement responsable et durable dans l'économie	Gérer les risques extra-financiers liés aux investissements. Investir dans des projets qui contribuent positivement au développement durable et qui bénéficient à l'économie réelle.
7	Relation client et gestion des réclamations	Prendre en compte les attentes des assurés et mesurer régulièrement leur satisfaction. Garantir une assistance continue des clients et une résolution rapide des réclamations.
8	Ethique et intégrité dans les affaires	Mettre en place un système de management anti-fraude et corruption. Former les collaborateurs et les partenaires à ces risques. Jouer une fonction d'alerte dans la lutte contre les transactions suspectées d'être potentiellement liées au blanchiment d'argent ou à d'autres activités criminelles, au moyen de la prévention, de la surveillance et du contrôle.
9	Bonne gouvernance d'entreprise	Disposer d'organes capables de gérer l'entreprise de manière responsable, transparente, équitable et inclusive (notamment par l'indépendance et l'évaluation du Conseil d'Administration, la rémunération des dirigeants, les rôles et responsabilités du Président et du Directeur Général, etc.).
10	Politique d'achat et de partenariat responsable	Acheter des biens et services qui respectent les normes environnementales, sociales et éthiques. Appliquer une politique d'achat transparente qui favorise l'équité de traitement entre les fournisseurs. Veiller à respecter les délais de paiement et prévenir la dépendance. Renforcer la coopération et l'assistance technique et favoriser le recours aux fournisseurs opérant dans l'économie sociale et solidaire.
11	Non-discrimination et promotion de la diversité	S'assurer que tous les employés, à tous les niveaux, soient traités de manière équitable et sans discrimination (quels que soient leur sexe, leur âge, leur ethnie, leur handicap, etc.).
12	Gestion responsable des RH	Créer un environnement de travail sécurisé et sain, où les collaborateurs peuvent s'épanouir et maintenir un bon équilibre entre vie professionnelle et vie privée. Assurer une gestion des compétences en réponse aux besoins en formation des collaborateurs. Déployer une politique de gestion des talents permettant d'attirer, retenir, développer et fidéliser le Capital Humain. Garantir de bonnes relations de travail par le biais d'une écoute et d'un dialogue social continus.
13	Atténuation des effets climatiques	Développer des assurances et des solutions qui soutiennent la transition énergétique. Atténuer l'empreinte carbone des investissements. Sensibiliser les parties prenantes aux enjeux écologiques et à l'importance d'agir pour l'environnement en adoptant de bonnes pratiques.
14	Maîtrise de l'impact de l'entreprise sur l'environnement	Rationaliser la consommation de papier. Mettre en place des mesures de prévention, de tri, de recyclage, de réutilisation, et de réemploi des déchets générés par l'activité. Déployer des mesures d'efficacité énergétique au niveau des différents sites.
15	Sensibilisation et prévention aux risques	Déployer des programmes de formation et mener des actions de sensibilisation aux divers risques (incendies, inondations, accidents, etc.) pour les clients. Sensibiliser les jeunes et le grand public à ces enjeux et promouvoir une culture du risque.

16	Engagements avec les régulateurs sur les enjeux sociétaux	Adopter les standards, certifications et bonnes pratiques du secteur. Participer activement à des événements et des groupes de travail visant à améliorer les pratiques dans le secteur et à ouvrir le dialogue avec les autorités de régulation.
17	Dialogue et transparence	Identifier les parties prenantes et établir un dialogue avec elles, en appui sur des instances dédiées et des communications, afin de répondre à leurs principales préoccupations.
18	Soutien des actions citoyennes	Contribuer au développement des territoires d'implantation en soutenant des causes présentant un caractère d'intérêt général, à travers une politique de sponsoring et de mécénat engagée dans des actions éducatives, culturelles, solidaires et sportives.

Nos indicateurs de performance ESG

Indicateurs éthiques et de gouvernance	Unité	2021	2022	2023
Part des collaborateurs signataires du code de bonne conduite/ code d'éthique	%	100	100	100
Nombre de collaborateurs formés au code de bonne conduite/ code d'éthique	nombre	0*	106	75
Nombre de personnes formées à la protection des données personnelles	nombre	0*	106	58
Nombre de personnes formées à la lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme	nombre	113	202	102
Nombre d'incidents déontologiques rapportés et traités	nombre	1	0	1
Cas de corruption traités	nombre	0	0	0
Jetons de présence versés aux administrateurs	MAD	500 000	1 800 000	1 800 000
Rémunération globale des principaux dirigeants	MAD	21 200 046	25 387 309	25 286 473
Nombre total de membres au Conseil d'Administration	nombre	10	10	9 et 8 en novembre 2023
Part des femmes parmi les membres du Conseil d'Administration	%	10	10	10
% de membres indépendants au Conseil d'Administration	%	20	20	20
Nombre de mandats par administrateur	nombre	1	1**	1
Taux de présence des administrateurs aux séances du Conseil d'Administration	%	100	100	100
Nombre de réunions du Comité Audit, Actuariat et Risque	nombre	4	4	4
Taux de présence au Comité Audit, Actuariat et Risque	%	100	100	100
Nombre de réunions du Comité Ressources Humaines et Rémunération	nombre	2	2	2
Taux de présence au Comité Ressources Humaines et Rémunération	%	100	100	100
Nombre de réunions du Comité Stratégie	nombre	2	2	2
Taux de présence au Comité Stratégie	%	100	100	100
Nombre de réunions du Comité Asset Management	nombre	3	3	4
Taux de présence au Comité Asset Management	%	100	100	100

* Télétravail ; pas de rassemblements

** 2 mandats pour M. Emmanuel Brule

Indicateurs sociaux	Unité	2021	2022	2023
Effectif global	nombre	762	778	838
Dont femmes	%	53%	53%	55%
Nombre de stagiaires	nombre	59	124	131
Nombre d'intérimaires	nombre	128	147	166
Dont femmes	%	54%	54%	60%
Part des CDI	%	95%	96%	90%
Dont femmes	%	53%	53%	53%
Part des CDD	%	5%	4%	10%
Dont femmes	%	59%	64%	72%
Nombre d'embauches	nombre	104	130	128
Dont femmes	%	47%	55%	61%
Nombre de licenciements	nombre	1	1	1
Dont femmes	%	0%	0	0
Nombre de démissions	%	54	93	88
Dont femmes	%	54%	52%	48%
Part des collaborateurs âgés de moins de 35 ans	%	40%	42%	43%
Dont femmes	%	60%	61%	65%
Part des collaborateurs âgés entre 36 et 55 ans	%	52%	50%	49%
Dont femmes	%	48%	48%	47%
Part des collaborateurs âgés de plus de 55 ans	%	7%	8%	8%
Dont femmes	%	45%	42%	45%
Part des collaborateurs avec une ancienneté inférieure à 5 ans	%	46%	48%	44%
Dont femmes	%	52%	54%	57%
Part des collaborateurs avec une ancienneté entre 5 et 12 ans	%	22%	21%	26%
Dont femmes	%	59%	54%	57%
Part des collaborateurs avec une ancienneté supérieure à 12 ans	%	31%	32%	30%
Dont femmes	%	50%	51%	49%
Part des cadres	%	41%	39%	40%
Dont femmes	%	41%	42%	47%
Part des non-cadres	%	59%	61%	60%
Dont femmes	%	61%	60%	61%
Nombre d'accidents de travail	nombre	6	5	5
Nombre d'accidents graves	nombre	1	0	0
Taux d'absentéisme	%	2,07%	1,08%	1,21%
Nombre de visites médicales	nombre	762	778	838
Nombre de bilans de santé	nombre	2	0	2
Nombre d'employés déclarés en situation de handicap	nombre	0	3	3
Budget total de formation	MAD	4 690 280	4 924 794	5 350 000
Part des actions de formation au profit des cadres	%	70%	49%	49%
Part des actions de formation au profit des non-cadres	%	30%	51%	51%
Part des employés couverts par les conventions collectives	%	100%	100%	100%
Nombre d'accords signés	nombre	0	0	0
Nombre de représentants du personnel	nombre	14	14	14
Nombre de réunions avec les représentants du personnel	nombre	5	0	0
Nombre de jours de grève	nombre	0	0	0
Nombre de litiges sociaux	nombre	3	1	1

Indicateurs environnementaux	Unité	2021	2022	2023
Consommation directe de papier	nombre de feuilles	2 651 000	3 300 000*	3 388 500
Consommation directe d'électricité	KW	1 278 166	1 396 730*	1 422 482
Consommation directe d'eau	m3	1 926	4 617*	4 636

* Hausse liée à la reprise des activités en présentiel après la pandémie

Fédérer et faire grandir notre capital humain

Une politique RH socialement engagée et reconnue lors du baromètre RH du Groupe

Le climat social a été excellent en 2023. Ceci a été confirmé par le très bon score obtenu par la Compagnie dans l'enquête culture annuelle menée par le Groupe Sanlam, qui a enregistré une progression de 10% par rapport à l'année précédente.

Comme à l'accoutumée, la communication interne a été riche : en plus des événements et occasions de rencontre habituels (conventions, excursions, « team building », rencontres avec la Direction Générale, etc.), les collaborateurs de Sanlam Maroc ont participé cette année à la course « Casablanca Run » et au tournoi de football interentreprises « Seven Cup » à Marrakech.

Dans le cadre de notre démarche de santé et sécurité, un exercice d'évacuation a été réalisé en 2023. Par ailleurs, une action de sensibilisation et de dépistage précoce du cancer du sein a été organisée pendant « Octobre rose » : il a réuni plus de 120 participantes et a permis de détecter et soigner le cancer de quatre collaboratrices. De même, une opération de dépistage du cancer de la prostate a été menée pour les collaborateurs âgés de plus de 45 ans.

Dans un souci d'équité, notre offre d'avantages sociaux (prime Aid al Adha, cadeaux de fin d'année) a été élargie à l'ensemble des collaborateurs, et également pour notre personnel sous-traitant pour certains avantages.

En ce qui concerne la formation, en plus du programme habituel, un nouvel atelier sur la gestion du stress a été réalisé pour les conseillers de clientèle et une formation en leadership a été dispensée pour les cadres nouvellement promus.

L'année a également été marquée par la clôture de la formation déployée en partenariat avec l'École Centrale de Casablanca pour développer les compétences des directeurs, senior managers et managers de proximité au sein de la Compagnie. Une cérémonie de remise des certificats de formation a été organisée à cet effet. L'initiative a connu un franc succès, et Sanlam Maroc réfléchit déjà au lancement d'une nouvelle formation similaire.

Sanlam Maroc obtient le label «Feel Good»

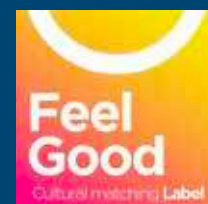
Sanlam Maroc a reçu en 2023 le label «Feel Good» pour son engagement continu en faveur du bien-être et de l'épanouissement professionnel de ses collaborateurs.

Cet engagement se concrétise notamment par un parcours d'intégration pour les nouvelles recrues, une communication active en interne, des avantages sociaux attractifs et un investissement important dans la formation et l'évolution du personnel.

Créé par le leader des solutions de recrutement au Maroc, la société Rekrute, « Feel Good » est un label qui récompense les entreprises engagées en faveur du bien-être de leurs collaborateurs, avant même leur intégration.

Ce label, qui met en avant les valeurs et la culture d'entreprise, répond aux attentes toujours plus fortes des candidats en quête de bonheur au travail et garantit la transparence des entreprises sur leur propre culture.

Après une première édition marquée par la labélisation de 27 entreprises en 2022, Sanlam Maroc fait partie des 51 entreprises qui ont été récompensées cette année lors de la deuxième édition de ce label.



Lancement de la première édition du « Sa’Innov day » et de «Sa’Pitch » pour favoriser l’innovation et l’intelligence collective



Grande nouveauté en 2023 : Sanlam Maroc a organisé la première édition du « Sa’Innov day » et de «Sa’Pitch ». En février, une première journée intitulée « Sa’Innov day » a permis de réunir des collaborateurs volontaires, représentant les différentes entités de la Compagnie, ainsi que des agents, pour réfléchir collectivement autour d’axes stratégiques de développement et trouver des idées innovantes à mettre en marché (nouveaux produits, services, solutions digitales pour les clients, etc.).

Les équipes gagnantes sont reparties avec une récompense et leur idée a été concrétisée.

Dans cette continuité, l’initiative « Sa’Pitch » a été lancée. Elle a réuni trois équipes pluridisciplinaires sur une durée de 3 mois, pour relever le défi de trouver une solution à une problématique interne à la Compagnie (processus, modes de fonctionnement, etc.).

Les équipes ont bénéficié d’un accompagnement par des collaborateurs dits « ambassadeurs » tout au long du trimestre pour pouvoir arriver à une proposition de solution prototypée et aboutie, qu’elles ont ensuite pitchée devant un jury.

Comme pour le « Sa’Innov day », les équipes gagnantes ont été récompensées et ont vu leurs solutions retenues pour déploiement.

Ces deux initiatives ont non seulement permis à Sanlam Maroc de ressortir avec des innovations, mais aussi de partager un moment d’échange avec ses collaborateurs et de favoriser l’intelligence collective.

Responsables des impacts liés à notre fonctionnement

Poursuite de la transformation de la fonction Achats

La fonction Achats de Sanlam Maroc a connu une profonde mutation depuis 2020, permettant un sourcing plus fluide et plus efficace.

En effet, la Compagnie a entièrement centralisé cette fonction au niveau du département des achats. Elle a notamment restructuré le référencement des fournisseurs et optimisé la collaboration avec ceux qui sont régulièrement sollicités, grâce à un dispositif d’homologation.

Désormais, la conformité avec la réglementation sociale et fiscale est aussi vérifiée pour les partenaires les plus exposés. Ils sont ainsi encouragés à adopter des pratiques respectueuses des normes environnementales, sociales et éthiques.

Des mesures pour réduire notre empreinte environnementale directe

Sanlam Maroc a continué ses efforts sur le plan environnemental en 2023.

La conception et l’aménagement des infrastructures de la Compagnie ont intégré la composante environnementale. En effet, elles privilégient l’installation d’ampoules à basse consommation et une meilleure utilisation de la lumière naturelle.

Enfin, Sanlam Maroc continue de sensibiliser régulièrement ses collaborateurs aux bonnes pratiques environnementales pour réduire sa consommation d’électricité, d’eau et de papier.

Toujours plus engagés et solidaires envers la société

La fondation Ennajah souffle sa 4^{ème} bougie

Créée par Sanlam Maroc, avec pour vocation de soutenir les populations démunies pour participer à l'éradication de toutes les formes de précarité au Maroc, la Fondation Ennajah a célébré en 2023 ses quatre ans d'existence.

La Fondation Ennajah est particulièrement active dans les domaines de l'apprentissage numérique, de l'éducation financière et de l'insertion des jeunes par le sport, afin de réaliser sa mission de lutte contre l'abandon scolaire et d'inclusion de la jeunesse dans les régions défavorisées.

Pendant l'année, son engagement a été récompensé lors de la 1^{ère} édition des "Trophées de l'Assurance". En effet, la Fondation a obtenu le Prix Innovation Sociétale pour l'ensemble des actions menées.

Ses principales réalisations sont accessibles sur le site web de la Fondation : www.fondation-ennajah.ma.

Quelques réalisations de la Fondation Ennajah en 2023



- Équipement de 72 écoles en matériel informatique, au profit de 720 élèves de l'Académie Rabat-Salé-Kénitra
- Parrainage de 7 pensionnats d'élèves (Dar Attaliba), au profit de 718 élèves dans des zones rurales enclavées, en partenariat avec la Banque Alimentaire
- Distribution de plus de 400 kimonos aux enfants issus des clubs d'arts martiaux de différents quartiers défavorisés, à travers plusieurs villes du pays
- Production de 6 capsules vidéo didactiques autour de différentes thématiques d'assurance, destinées aux élèves des écoles primaires
- En partenariat avec l'association TIBU Africa :
 - Soutien du programme «Girls CAN 2023» pour l'insertion socioprofessionnelle de 240 filles par le football ;
 - Promotion de l'employabilité de 100 jeunes issus des quartiers défavorisés de l'ancienne médina de Casablanca, à travers l'initiative «Écoles de la 2^e chance» ;
 - Accompagnement de 63 jeunes porteurs de projets sportifs, à travers le programme «63 African Sports Changemakers Project».

La Fondation Ennajah poursuit son engagement de soutien à l'éducation et de lutte contre l'abandon scolaire et l'exclusion sociale

En 2023, la Fondation Ennajah a poursuivi son action en matière de lutte contre l'abandon scolaire, la pauvreté et l'exclusion sociale.

Ainsi, dans le cadre de son engagement en faveur de la promotion de l'apprentissage numérique, la Fondation a équipé cette année 72 établissements en matériel informatique, au bénéfice de plus de 720 élèves, en partenariat avec l'Académie Régionale d'Éducation et de Formation de Rabat-Salé-Kénitra.

Elle a également renouvelé son soutien à la Banque Alimentaire, afin de promouvoir la scolarisation des filles et des garçons dans le monde rural et les zones enclavées, grâce au programme de soutien aux pensionnats d'élèves (Dar Attaliba) qui a profité à 718 élèves en 2023, répartis sur 7 pensionnats.

Renforcement de notre action en faveur de l'insertion des jeunes par le sport

Convaincue que le sport est un excellent vecteur d'insertion et d'intégration sociale, la Fondation Ennajah a renouvelé son soutien à l'initiative « Girls CAN » initiée par l'association TIBU Africa.

Ce programme, qui a pour ambition de faire du football un levier d'éducation, de réinsertion scolaire et d'inclusion socio-économique des femmes au Maroc, a profité cette année à 240 jeunes filles.

La Fondation a également soutenu le programme « Écoles de la 2^e chance », qui forme des animatrices sport aux compétences techniques, comportementales et entrepreneuriales afin d'améliorer leur employabilité dans le sport, au profit de 100 jeunes femmes en 2023.

Ce projet a reçu la visite du Conseil d'Administration du Groupe Sanlam, qui a pu constater les effets positifs d'un tel programme sur les bénéficiaires.

Dans cette continuité, la Fondation a également soutenu un nouveau projet lancé par l'association TIBU Africa, intitulé « The 63 African Sports Changemakers Project », ayant pour objectif de développer le savoir-faire et les aptitudes de leadership et de prise de décision de 63 jeunes porteurs de projets sportifs issus de différents pays africains.

Enfin, la Fondation a continué de soutenir les clubs d'arts martiaux du Royaume au moyen d'une distribution de kimonos qui a profité en 2023 à plus de 400 jeunes.

Sanlam Maroc au chevet des victimes du séisme d'Al Haouz



Fidèle à sa mission d'entreprise citoyenne, Sanlam Maroc s'est activement mobilisée à la suite du séisme qui a frappé le Maroc le 9 septembre 2023.

Une caravane médicale a ainsi été organisée dans la région d'Al Haouz, l'une des plus touchées par le tremblement de terre. Pendant trois jours, des professionnels de santé et des bénévoles de la Compagnie ont organisé plus de 400 consultations médicales et distribué des médicaments pour les victimes.

De même, Sanlam Maroc s'est associée au Ministère de l'Éducation Nationale pour assurer la distribution de plus de 6 000 kits d'hygiène aux enfants victimes du séisme dans les Académies de Marrakech-Safi, Drâa Tafilalt, Béni Melal-Khenifra et Souss-Massa.

En interne, une cellule de crise a été constituée au niveau de la Direction des Ressources Humaines pour répondre aux différents besoins des personnes sinistrées.

Enfin, une collecte de vêtements et des opérations de don du sang ont été organisées au niveau des collaborateurs.

Lancement d'un programme d'éducation financière pour les élèves des écoles primaires

Consciente du rôle pédagogique qu'elle doit jouer auprès du grand public pour favoriser l'éducation financière, la Fondation Ennajah a produit une série de six capsules vidéo didactiques autour de différentes thématiques d'assurance, destinées aux élèves des écoles primaires.

L'objectif est de familiariser le jeune public avec les concepts assurantiels de base.

Pour ce faire, la Fondation s'est associée à l'influenceuse Awiiisha.

Ces capsules vidéo ont été diffusées sur les réseaux sociaux de la Fondation Ennajah et de l'influenceuse pour profiter au plus grand nombre.



Des offres encore plus inclusives

Révision des produits d'assurance pour s'adapter à tous les budgets, y compris les plus modestes

En 2023, Sanlam Maroc a confirmé son positionnement d'assureur à la fois innovant et responsable, œuvrant pour la protection et l'inclusion du plus grand nombre.

La Compagnie a continué d'accompagner le chantier de la généralisation de l'Assurance Maladie Obligatoire (AMO), initié par Sa Majesté le Roi Mohammed VI, en rendant encore plus accessibles ses offres d'Assurance Maladie Complémentaire (AMC). Elle a notamment augmenté les plafonds et supprimé les limites d'âge, tout en favorisant l'accès aux personnes nouvellement concernées par l'AMO, telles que les très petites entreprises (TPE) et les professions individuelles.

De même, le partenariat noué en 2022 avec l'association Al Amana, leader du secteur de la microfinance dans le Royaume, connaît un franc succès. Il permet de couvrir les prêts des micro-emprunteurs en cas de décès ou d'invalidité absolue, et de limiter les répercussions sur leur famille, grâce au versement par Sanlam Maroc, le cas échéant, du capital restant dû à Al Amana.

Dans un souci d'améliorer continuellement l'accès à ses produits, la Compagnie a également réalisé quelques ajustements pour l'offre Assurance Continuité Scolaire, lancée en 2022. Cette couverture innovante et inclusive, qui permet, pour la première fois au Maroc, de sécuriser la scolarité des enfants à un tarif très accessible, malgré le décès ou l'invalidité des parents, est désormais proposée aux établissements scolaires et aux associations de parents d'élèves.

Enfin, pour rendre les garanties d'assurance Auto encore plus accessibles à tous, Sanlam Maroc a lancé en 2023 l'offre « Assur'Auto L'Hemza ». Il s'agit d'une formule inédite d'Assurance Automobile, combinant la Responsabilité Civile (RC) et des garanties additionnelles pour un faible coût, ce qui permet d'encourager les assurés à mieux couvrir leurs intérêts.

Des capsules vidéo pour faciliter la compréhension de l'assurance au plus grand nombre

En tant qu'assureur et leader, il revient à notre Compagnie de soutenir l'éducation financière du grand public et de vulgariser les mécanismes assurantiels auprès du plus grand nombre.

Ainsi, durant tout le mois de Ramadan 2023, Sanlam Maroc a diffusé à la télévision 12 capsules, intitulées «Merta7logue», où Haytam Miftah expliquait, en alliant pédagogie et humour, les différentes couvertures assurantielles.

Ces capsules ont rencontré un grand succès et ont permis de faciliter la compréhension de l'assurance de plus de 6 millions de téléspectateurs qui les ont suivies au total.



5

Rapport **financier**

BILAN - ACTIF

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Actif	Exercice			Exercice précédent
	Brut	Amort. Prov. Exercice	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	20 314 705 289,72	1 663 042 060,06	18 651 663 229,66	18 203 350 773,16
IMMOBILISATION EN NON-VALEURS	170 723 277,36	145 001 432,85	25 721 844,51	19 067 468,82
Frais préliminaires				
Charges à répartir sur plusieurs exercices	170 723 277,36	145 001 432,85	25 721 844,51	19 067 468,82
Primes de remboursement des obligations				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 934 642 952,41	268 773 208,46	1 665 869 743,95	1 676 273 083,87
Immobilisation en recherche et développement				
Brevets, marques, droits et valeurs similaires				
Fonds commercial	1 565 268 811,69		1 565 268 811,69	1 565 268 811,69
Autres immobilisations incorporelles	369 374 140,72	268 773 208,46	100 600 932,26	111 004 272,18
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	457 018 643,75	369 669 365,42	87 349 278,33	72 866 444,73
Terrains	32 028 875,19		32 028 875,19	17 676 955,19
Constructions	10 872 211,61	1 708 178,51	9 164 033,10	7 924 694,89
Installations techniques, matériel et outillage				
Matériel transport	580 545,96	489 201,00	91 344,96	79 960,64
M. M. B. et aménagements divers	412 630 454,17	367 471 985,91	45 158 468,26	46 278 277,19
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours	906 556,82		906 556,82	906 556,82
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1 048 146 457,58	436 215 712,44	611 930 745,14	736 234 558,69
Prêts immobilisés	50 434 812,80	26 127 684,95	24 307 127,85	31 053 733,53
Autres créances financières	607 437 051,24	134 607 358,01	472 829 693,23	483 915 763,72
Titres de participation	390 274 593,54	275 480 669,48	114 793 924,06	221 265 061,44
Autres titres immobilisés				
PLACEMENTS AFFECTES AUX OPER° D'ASSURANCE	16 704 173 958,62	443 382 340,89	16 260 791 617,73	15 698 909 217,05
Placements immobiliers	2 742 800 646,40	322 443 274,15	2 420 357 372,25	2 583 940 616,54
Obliga., bons et titres de créances négociables	2 010 139 225,45		2 010 139 225,45	1 205 796 186,74
Actions et parts sociales	11 148 663 198,08	120 939 066,74	11 027 724 131,34	10 351 043 443,43
Prêts et effets assimilés	6 443 677,78		6 443 677,78	6 612 670,83
Dépôts en comptes indisponibles	595 484 463,00		595 484 463,00	1 550 873 551,60
Placem° affectés aux contrats en unités de cpt				
Dépôts auprès des cédantes				
Autres placements	200 642 747,91		200 642 747,91	642 747,91
ECARTS DE CONVERSION -ACTIF				
Dimin. des créances immo. et des placem.				
Aug° des dettes de financ. et des prov. Tech.				
ACTIF CIRCULANT (hors trésorerie)	6 225 224 785,03	1 140 778 164,05	5 084 446 620,98	4 598 513 251,33
PART DE S CESSIONNAIRES DANS LES PROV. TECH.	1 162 643 446,24		1 162 643 446,24	1 009 994 951,69
Provisions pour primes non acquises	119 553 227,52		119 553 227,52	111 667 771,00
Provisions pour sinistres à payer	799 857 456,55		799 857 456,55	642 344 674,97
Provisions des assurances-vie	243 232 762,17		243 232 762,17	255 982 505,72
Autres provisions techniques				
CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT	4 180 345 580,82	1 062 415 207,60	3 117 930 373,22	2 777 198 677,11
Cessionnaires et comptes rattachés débiteurs	158 106 880,81		158 106 880,81	89 165 342,34
Assurés, intermédiaires, cédants, coassureurs et comptes rattachés débiteurs	2 861 323 993,95	1 006 291 902,94	1 855 032 091,01	1 673 972 935,90
Personnel débiteur	6 850 027,67		6 850 027,67	7 459 539,93
Etat débiteur	190 986 106,39		190 986 106,39	185 395 863,04
Comptes d'associés débiteurs				
Autres débiteurs	232 268 937,54	56 123 304,66	176 145 632,88	113 278 219,78
Comptes de régularisation-Actif	730 809 634,46		730 809 634,46	707 926 776,12
TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT (non affectés aux opérations d'assurance)	882 235 757,97	78 362 956,45	803 872 801,52	811 319 622,53
ECARTS DE CONVERSION-ACTIF (Elts circulants)				
TRESORERIE-ACTIF	258 407 551,03		258 407 551,03	161 990 740,59
Chèques et valeurs à encaisser				
Banques, TGR et C.C.P.	258 386 566,07		258 386 566,07	161 970 655,58
Caisse, Régies d'avances et accreditifs	20 984,96		20 984,96	20 085,01
TOTAL GENERAL	26 798 337 625,78	2 803 820 224,11	23 994 517 401,67	22 963 854 765,08

Arrêté l'Actif du bilan 2023 à la somme de :

Vingt trois milliards neuf cent quatre vingt quatorze millions cinq cent dix sept mille quatre cent un dirhams virgule soixante sept centimes.

BILAN - PASSIF

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Passif	Exercice	Exercice précédent
FINANCEMENT PERMANENT	21 814 122 419,27	20 939 260 852,52
CAPITAUX PROPRES	5 230 074 713,15	4 981 986 832,28
Capital social ou fonds d'établissement	411 687 400,00	411 687 400,00
Actionnaires, capital souscrit non appelé		
Capital appelé, dont versé	411 687 400,00	411 687 400,00
Prime d'émission, de fusion, d'apport	1 154 962 986,95	1 154 962 986,95
Ecarts de réévaluation	27 732 511,78	27 732 511,78
Réserve légale	41 597 414,48	41 597 414,48
Autres réserves	3 193 168 740,00	2 971 168 740,00
Report à nouveau (1)	4 630 315,07	4 669 926,98
Fonds social complémentaire		
Résultat nets en instance d'affectation (1)		
Résultat net de l'exercice (1)	396 295 344,87	370 167 852,09
CAPITAUX PROPRES ASSIMILES		
Provisions réglementées		
DETTES DE FINANCEMENT		
Emprunts obligataires		
Emprunts pour fond d'établissement		
Autres dettes de financement		
PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS TECHNIQUES BRUTES	16 584 047 706,12	15 957 274 020,24
Provisions pour primes non acquises	972 783 296,63	911 929 191,40
Provisions pour sinistres à payer	8 117 846 179,62	7 744 704 402,78
Provisions des assurances-vie	5 987 844 416,33	5 811 082 112,85
Provisions pour fluctuations de sinistralité	1 097 722 835,94	1 056 933 753,25
Provisions pour aléas financiers		
Provisions techniques des contrats en unités de compte		
Provisions pour participation aux bénéfices	118 492 007,29	121 936 743,83
Provisions techniques sur placement	153 267 579,13	242 079 401,63
Autres provisions techniques	136 091 391,18	68 608 414,50
ECARTS DE CONVERSION-PASSIF		
Augmentation des créances immobilisées et des placements		
Diminution des dettes de financement et des provisions techniques		
PASSIF CIRCULANT (hors trésorerie)	1 718 191 347,45	1 631 188 231,39
DETTES POUR ESPECES REMISES PAR LES CESSIONNAIRES	560 228 272,11	398 716 676,02
Dettes pour espèces remises par les cessionnaires	560 228 272,11	398 716 676,02
DETTES DU PASSIF CIRCULANT	1 157 963 075,34	1 232 471 555,37
Cessionnaires et comptes rattachés créditeurs	216 420 471,43	247 550 167,59
Assurés, intermédiaires, cédants, coassureurs et comptes rattachés créditeurs	385 096 956,22	406 649 416,72
Personnel créditeur	74 512 139,75	80 420 205,75
Organismes sociaux créditeurs	20 634 860,04	16 098 594,38
Etat créditeur	128 726 629,46	111 102 906,59
Comptes d'associés créditeurs		
Autres créanciers	294 099 555,54	352 546 465,06
Comptes de régularisation-passif	38 472 462,90	18 103 799,28
AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (éléments circulants)		
TRESORERIE-PASSIF	462 203 634,95	393 405 681,17
Crédits d'escompte		
Crédits de trésorerie		
Banques	462 203 634,95	393 405 681,17
TOTAL GENERAL	23 994 517 401,67	22 963 854 765,08

Arrêté le passif du bilan 2023 à la somme de:

Vingt trois milliards neuf cent quatre vingt quatorze millions cinq cent dix sept mille quatre cent un dirhams virgule soixante sept centimes

(COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (CPC

I - Compte Technique Assurances Vie

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Libellé	Exercice			Exercice précédent
	Brut	Cession	Net	Net
1- PRIMES	806 294 648,16	22 615 195,81	783 679 452,35	908 782 894,63
Primes émises	806 294 648,16	22 615 195,81	783 679 452,35	908 782 894,63
2- PRODUITS TECHNIQUES D'EXPLOITATION	3 911 072,41		3 911 072,41	19 743,52
Subventions d'exploitation				
Autres produits d'exploitation	3 903 330,41		3 903 330,41	6 502,66
Reprises d'exploitation, transferts de charges	7 742,00		7 742,00	13 240,86
3- PRESTATIONS ET FRAIS PAYES	851 830 991,53	12 833 825,84	838 997 165,69	927 794 129,04
Prestations et frais payés	696 352 487,22	24 849 266,57	671 503 220,65	930 034 061,61
Variation des provisions pour sinistres à payer	-30 852 795,96	734 302,81	-31 587 098,77	-20 773 722,80
Variation des provisions des assurances vie	176 762 303,48	-12 749 743,54	189 512 047,02	33 628 873,75
Var des prov pour fluctuations de sinistralité	13 013 733,33		13 013 733,33	11 159 168,38
Variation des provisions pour aléas financiers				
Variation des provisions techniques des Contrats en Unités de Comptes				
Variation des provisions pour participation aux bénéfices	-3 444 736,54		-3 444 736,54	-26 254 251,90
Variation des autres provisions techniques				
4- CHARGES TECHNIQUES D'EXPLOITATION	133 215 185,90		133 215 185,90	132 083 197,42
Charges d'acquisition des contrats	69 328 808,03		69 328 808,03	67 942 837,39
Achats consommés de matières et fournitures	4 382 722,74		4 382 722,74	3 117 627,71
Autres charges externes	14 463 374,62		14 463 374,62	14 643 634,40
Impôts et taxes	3 350 935,10		3 350 935,10	3 909 743,41
Charges de personnel	37 485 023,09		37 485 023,09	42 067 230,75
Autres charges d'exploitation				5 025,62
Dotations d'exploitation	4 204 322,32		4 204 322,32	397 098,14
5- PRODUITS DES PLACEMENTS AFFECTES AUX OPERATIONS D'ASSURANCE	358 617 651,78		358 617 651,78	211 515 444,97
Revenus des placements	244 437 214,58		244 437 214,58	168 690 226,64
Gains de change				
Produits des différences sur prix de remboursement à percevoir	1 527 900,99		1 527 900,99	1 480,35
Profits sur réalisation de placements	71 018 864,03		71 018 864,03	41 043 947,72
Ajust. de VARCUC (1)(plus-values non réalisées)				
Profits provenant de la réévaluation des placements affectés				
Intérêts et autres produits de placements	763 167,88		763 167,88	1 495 435,06
Reprises sur charges de placement ; Transferts de charges	40 870 504,30		40 870 504,30	284 355,20
6- CHARGES DES PLACEMENTS AFFECTES AUX OPERATIONS D'ASSURANCE	145 619 937,75		145 619 937,75	63 184 948,46
Charges d'intérêts				
Frais de gestion des placements	8 516 972,53		8 516 972,53	11 451 375,64
Pertes de change				
Amortissement des différences sur prix de remboursement	2 873 723,91		2 873 723,91	139 231,10
Pertes sur réalisation de placements	130 579 443,30		130 579 443,30	12 276 107,72
Pertes provenant de la réévaluation des placements affectés				
Ajust. de VARCUC (1) (moins-values non réalisées)				
Autres charges de placements				198 378,25
Dotations sur placement	3 649 798,01		3 649 798,01	39 119 855,75
RESULTAT TECHNIQUE VIE (1 + 2 - 3 - 4 + 5 - 6)	38 157 257,17	9 781 369,97	28 375 887,20	-2 744 191,80

(COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (CPC II - Compte Technique Assurances Non-Vie

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Libellé	Libellé			Exercice précédent
	Brut 1	Cessions 2	Net 3=1-2	Net 4
1- PRIMES	5 285 390 450,19	621 928 618,04	4 663 461 832,15	4 468 516 027,84
Primes émises	5 346 244 555,41	629 814 074,56	4 716 430 480,85	4 468 912 698,33
Variation des provisions pour primes non acquises	60 854 105,22	7 885 456,52	52 968 648,70	396 670,49
2- PRODUITS TECHNIQUES D'EXPLOITATION	96 769 368,24		96 769 368,24	103 147 366,39
Subventions d'exploitation				
Autres produits d'exploitation	92 116 968,92		92 116 968,92	95 709 144,86
Reprises d'exploitation, transferts de charges	4 652 399,32		4 652 399,32	7 438 221,53
3- PRESTATIONS ET FRAIS PAYES	3 738 755 463,90	344 946 798,07	3 393 808 665,83	3 219 245 045,11
Prestations et frais payés	3 239 502 565,06	188 168 319,30	3 051 334 245,76	3 103 867 541,24
Variation des provisions pour sinistres à payer	403 994 572,80	156 778 478,77	247 216 094,03	14 130 389,23
Variation des provisions pour fluctuations de sinistralité	27 775 349,36		27 775 349,36	48 536 202,19
Variation des provisions pour aléas financiers				
Variation des provisions pour participation aux bénéfices				
Variation des autres provisions techniques	67 482 976,68		67 482 976,68	52 710 912,45
4- CHARGES TECHNIQUES D'EXPLOITATION	1 272 507 367,31		1 272 507 367,31	1 265 070 455,84
Charges d'acquisition des contrats	645 885 181,07		645 885 181,07	615 936 776,34
Achats consommés de matières et fournitures	53 548 297,05		53 548 297,05	48 806 149,84
Autres charges externes	171 991 992,14		171 991 992,14	173 931 744,02
Impôts et taxes	36 068 375,01		36 068 375,01	35 523 730,57
Charges de personnel	238 549 901,55		238 549 901,55	236 252 147,00
Autres charges d'exploitation	2 756 484,80		2 756 484,80	6 126 318,02
Dotations d'exploitation	123 707 135,69		123 707 135,69	148 493 590,05
5- PRODUITS DES PLACEMENTS AFFECTES AUX OPERATIONS D'ASSURANCE	486 960 759,19		486 960 759,19	452 664 585,46
Revenus des placements	283 716 808,89		283 716 808,89	308 063 849,10
Gains de change				
Produits des différences sur prix de remboursement à percevoir	43 880,51		43 880,51	1 495,83
Profits sur réalisation de placements	142 306 414,88		142 306 414,88	116 872 018,10
Profits provenant de la réévaluation des placements affectés				
Intérêts et autres produits de placements	9 459 574,44		9 459 574,44	6 888 715,59
Reprises sur charges de placement ; Transferts de charges	51 434 080,47		51 434 080,47	20 838 506,84
6- CHARGES DES PLACEMENTS AFFECTES AUX OPERATIONS D'ASSURANCE	160 620 838,66		160 620 838,66	195 635 899,96
Charges d'intérêts				
Frais de gestion des placements	40 768 886,50		40 768 886,50	51 747 766,51
Pertes de change				
Amortissement des différences sur prix de remboursement	3 798 530,81		3 798 530,81	3 455 277,22
Pertes sur réalisation de placements	91 126 784,02		91 126 784,02	39 501 464,68
Pertes provenant de la réévaluation des placements affectés				
Autres charges de placements	2 397 141,85		2 397 141,85	653 465,14
Dotations sur placement	22 529 495,48		22 529 495,48	100 277 926,41
RESULTAT TECHNIQUE NON VIE (1 + 2 - 3 - 4 + 5 - 6)	697 236 907,75	276 981 819,97	420 255 087,78	344 376 578,78

(COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (CPC

III - Compte Technique Assurances Vie & Non-Vie

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Libellé	Exercice			Exercice précédent
	Brut 1	Cessions 2	Net 3=1-2	Net 4
1 PRIMES	6 091 685 098,35	644 543 813,85	5 447 141 284,50	5 377 298 922,47
• Primes émises	6 152 539 203,57	652 429 270,37	5 500 109 933,20	5 377 695 592,96
• Variation des provisions pour primes non acquises ±	60 854 105,22	7 885 456,52	52 968 648,70	396 670,49
2 PRODUITS TECHNIQUES D'EXPLOITATION	100 680 440,65		100 680 440,65	103 167 109,91
• Subventions d'exploitation			0,00	0,00
• Autres produits d'exploitation	96 020 299,33		96 020 299,33	95 715 647,52
• Reprises d'exploitation; transferts de charges	4 660 141,32		4 660 141,32	7 451 462,39
3 PRESTATIONS ET FRAIS	4 590 586 455,43	357 780 623,91	4 232 805 831,52	4 147 039 174,15
• Prestations et frais payés	3 935 855 052,28	213 017 585,87	3 722 837 466,41	4 033 901 602,85
• Variation des provisions pour sinistres à payer ±	373 141 776,84	157 512 781,58	215 628 995,26	-6 643 333,57
• Variation des provisions des assurances-vie ±	176 762 303,48	-12 749 743,54	189 512 047,02	33 628 873,75
• Variation des provisions pour fluctuations de sinistralité ±	40 789 082,69		40 789 082,69	59 695 370,57
• Variation des provisions pour aléas financiers ±				0,00
• Variation des provisions techniques des contrats en U.C. ±				0,00
• Variation des provisions pour participation aux bénéfices ±	-3 444 736,54		-3 444 736,54	-26 254 251,90
• Variation des autres provisions techniques ±	67 482 976,68		67 482 976,68	52 710 912,45
4 CHARGES TECHNIQUES D'EXPLOITATION	1 405 722 553,21		1 405 722 553,21	1 397 153 653,26
• Charges d'acquisition des contrats	715 213 989,10		715 213 989,10	683 879 613,73
• Achats consommés de matières et fournitures	57 931 019,79		57 931 019,79	51 923 777,55
• Autres charges externes	186 455 366,76		186 455 366,76	188 575 378,42
• Impôts et taxes	39 419 310,11		39 419 310,11	39 433 473,98
• Charges de personnel	276 034 924,64		276 034 924,64	278 319 377,75
• Autres charges d'exploitation	2 756 484,80		2 756 484,80	6 131 343,64
• Dotations d'exploitation	127 911 458,01		127 911 458,01	148 890 688,19
5 PRODUITS DES PLACEMENTS AFFECTES AUX OPERATIONS D'ASSURANCE	845 578 410,97		845 578 410,97	664 180 030,43
• Revenus des placements	528 154 023,47		528 154 023,47	476 754 075,74
• Gains de change			0,00	0,00
• Produits des diff. s/prix de remboursement à percevoir	1 571 781,50		1 571 781,50	2 976,18
• Profits sur réalisation de placements	213 325 278,91		213 325 278,91	157 915 965,82
• Ajustements de VARCUC (1) (+ values non réalisées)			0,00	0,00
• Profits provenant de la réévaluation des placements affectés			0,00	0,00
• Intérêts et autres produits de placements	10 222 742,32		10 222 742,32	8 384 150,65
• Reprises sur charges de placements; trsferts de charges	92 304 584,77		92 304 584,77	21 122 862,04
6 CHARGES DES PLACEMENTS AFFECTES AUX OPERATIONS D'ASSURANCE	306 240 776,41		306 240 776,41	258 820 848,42
• Charges d'intérêts			0,00	0,00
• Frais de gestion des placements	49 285 859,03		49 285 859,03	63 199 142,15
• Pertes de change			0,00	0,00
• Amortissement des différences s/prix de remboursement	6 672 254,72		6 672 254,72	3 594 508,32
• Pertes sur réalisation de placements	221 706 227,32		221 706 227,32	51 777 572,40
• Pertes provenant de la réévaluation des placements affectés			0,00	0,00
• Ajustements de VARCUC (1) (- values non réalisées)			0,00	0,00
• Autres charges de placements	2 397 141,85		2 397 141,85	851 843,39
• Dotations sur placements	26 179 293,49		26 179 293,49	139 397 782,16
RÉSULTAT TECHNIQUE VIE+NON VIE (1+2-3- 4+5-6)	735 394 164,92	286 763 189,94	448 630 974,98	341 632 386,98

(COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (CPC IV - Compte Non Technique

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Libellé	OPERATIONS		Totaux de l'exercice	Exercice Précédent
	Propres à l'exercice	Concernant les exercices Précédents		
1- PRODUITS NON TECHNIQUES courants	43 546 126,02		43 546 126,02	105 627 981,96
Produits d'exploitation non techniques courants				
Intérêts et autres produits non techniques courants	38 687 884,75		38 687 884,75	91 200 119,31
Produits des différences sur prix de remboursement à percevoir				
Autres produits non techniques courants				2 763 717,67
Reprises non techniques, transferts de charges	4 858 241,27		4 858 241,27	11 664 144,98
2- CHARGES NON TECHNIQUES courantes	26 866 143,07		26 866 143,07	35 094 078,03
Charges d'exploitation non techniques courantes	469 082,57		469 082,57	197 620,64
Charges financières non techniques courantes	1 318 873,22		1 318 873,22	143 563,87
Amortissement des différences sur prix de remboursement				
Autres charges non techniques courantes	2 563 607,21		2 563 607,21	13 197 634,13
Dotations non techniques courantes	22 514 580,07		22 514 580,07	21 555 259,39
Résultat non technique courant (1 - 2)	16 679 982,95		16 679 982,95	70 533 903,93
3- PRODUITS NON TECHNIQUES NON COURANTS	15 589 353,92		15 589 353,92	11 044 069,87
Produits des cessions d'immobilisations	156 000,00		156 000,00	8 643 775,49
Subventions d'équilibre				
Profits provenant de la réévaluation des éléments d'actif				
Autres produits non courants	1 433 353,92		1 433 353,92	2 400 294,38
Reprises non courantes, transferts de charges	14 000 000,00		14 000 000,00	
4- CHARGES NON TECHNIQUES NON COURANTES	9 844 024,55	17 515 285,84	27 359 310,39	27 029 393,26
Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées				8 643 775,49
Subventions accordées				
Pertes provenant de la réévaluation des éléments d'actif				
Autres charges non courantes	9 844 024,55	17 515 285,84	27 359 310,39	18 385 617,77
Dotations non courantes				
Résultat non technique non courant (3 - 4)	5 745 329,37	-17 515 285,84	-11 769 956,47	-15 985 323,39
RESULTAT NON TECHNIQUE (1 - 2 + 3 - 4)	22 425 312,32	-17 515 285,84	4 910 026,48	54 548 580,54

(COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (CPC V - Récapitulation

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

LIBELLE	EXERCICE	EXERCICE PRECEDENT
I- RESULTAT TECHNIQUE VIE	28 375 887,20	-2 744 191,80
II- RESULTAT TECHNIQUE NON-VIE	420 255 087,78	344 376 578,78
III- RESULTAT NON TECHNIQUE	4 910 026,48	54 548 580,54
IV- RESULTAT AVANT IMPOTS	453 541 001,46	396 180 967,52
V- IMPOTS SUR LES RESULTATS	57 245 656,59	26 013 115,43
VI- RESULTAT NET	396 295 344,87	370 167 852,09
TOTAL DES PRODUITS ASSURANCES VIE	1 146 208 176,54	1 120 318 083,12
TOTAL DES PRODUITS ASSURANCES NON-VIE	5 247 191 959,58	5 024 327 979,69
TOTAL DES PRODUITS NON TECHNIQUES	59 135 479,94	116 672 051,83
TOTAL DES PRODUITS	6 452 535 616,06	6 261 318 114,64
TOTAL DES CHARGES ASSURANCES VIE	1 117 832 289,34	1 123 062 274,92
TOTAL DES CHARGES ASSURANCES NON-VIE	4 826 936 871,80	4 679 951 400,91
TOTAL DES CHARGES NON TECHNIQUES	54 225 453,46	62 123 471,29
IMPOTS SUR LES RESULTATS	57 245 656,59	26 013 115,43
TOTAL DES CHARGES	6 056 240 271,19	5 891 150 262,55
RESULTAT NET	396 295 344,87	370 167 852,09

(.ÉTAT DES SOLDES DE GESTION (E.S.G

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

I - tableau de formation des résultats (T.F.R.)		Exercice	Exercice précédent
1	Primes acquises	6 091 685 098,35	5 962 646 219,23
1a	Primes émises	6 152 539 203,57	5 954 511 170,49
1b	Variation des provisions pour primes non acquises	60 854 105,22	-8 135 048,74
2	Variation des provisions mathématiques	86 620 815,60	-238 782 165,08
3	Ajustement VARCUC		
4	Charges des prestations	4 400 531 925,41	4 573 634 694,75
4a	Prestations et frais payés (hors rubrique 9)	3 915 507 740,77	4 219 749 646,02
4b	Variation des provisions pour prestations et diverses	485 024 184,64	353 885 048,73
A	SOLDE DE SOUSCRIPTION "MARGE BRUTE"	1 604 532 357,34	1 627 793 689,56
5	Charges d'acquisition	715 213 989,10	683 879 613,73
6	Autres charges techniques d'exploitation	690 508 564,11	713 274 039,53
8	Produits techniques d'exploitation	100 680 440,65	103 167 109,91
B	CHARGES D'ACQUISITION ET DE GESTION NETTES	1 305 042 112,56	1 293 986 543,35
C	MARGE D'EXPLOITATION	299 490 244,78	333 807 146,21
8	Produits nets des placements (hors ajustement VARCUC)	539 337 634,56	405 359 182,01
9	Participations aux résultats et charges des intérêts crédités	103 433 714,42	83 962 262,26
D	SOLDE FINANCIER	435 903 920,14	321 396 919,75
E	RESULTAT TECHNIQUE BRUT	735 394 164,92	655 204 065,96
10	Part des réassureurs dans les primes acquises	644 543 813,85	585 347 296,76
11	Part des réassureurs dans les prestations payées	213 017 585,87	208 536 994,82
12	Part des réassureurs dans les provisions	144 763 038,04	63 238 622,96
F	SOLDE DE REASSURANCE	-286 763 189,94	-313 571 678,98
G	RESULTAT TECHNIQUE NET	448 630 974,98	341 632 386,98
13	Résultat non technique courant	16 679 982,95	70 533 903,93
14	Résultat non technique non courant	-11 769 956,47	-15 985 323,39
H	RESULTAT NON TECHNIQUE	4 910 026,48	54 548 580,54
I	RESULTAT AVANT IMPOT	453 541 001,46	396 180 967,52
15	Impôts sur les sociétés	57 245 656,59	26 013 115,43
J	RESULTAT NET	396 295 344,87	370 167 852,09
16	MARGE D'EXPLOITATION NETTE DE REASSURANCE	12 727 054,84	20 235 467,23

II - Capacité d'autofinancement (C.A.F.) - Autofinancement		Exercice	Exercice précédent
1	Résultat net de l'exercice		
(+)	Bénéfice	396 295 344,87	370 167 852,09
(-)	Perte		
2	(+) Dotations d'exploitation	57 612 869,68	53 844 009,87
3	(+) Dotations sur placements	26 179 293,49	139 397 782,16
4	(+) Dotations non techniques courantes	22 514 580,07	21 555 259,39
5	(+) Dotations non techniques non courantes		
6	(-) Reprises d'exploitation		
7	(-) Reprises sur placements	92 304 584,77	21 122 862,04
8	(-) Reprises non techniques courantes	4 858 241,27	11 664 144,98
9	(-) Reprises non techniques non courantes	14 000 000,00	
10	(-) Profits provenant de la réévaluation		
11	(+) Pertes provenant de la réévaluation		
12	(-) Produits des cessions d'immobilisations	156 000,00	8 643 775,49
13	(+) V.N.A. des immobilisations cédées		8 643 775,49
(=)	CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	391 283 262,07	552 177 896,49
14	(-) Distribution de bénéfices	148 207 464,00	144 090 590,00
(=)	AUTOFINANCEMENT	243 075 798,07	408 087 306,49

(1) A l'exclusion des dotations relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie.

(2) A l'exclusion des reprises relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie.

(3) Y compris les reprises sur subventions.

TABLEAU DE FINANCEMENT DE L'EXERCICE

I - Synthèse des masses du bilan

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

		Exercice a	Exercice précédent b	Variations a – b	
				Emplois c	Ressources d
1	(1) Financement permanent	5 230 074 713,15	4 981 986 832,28		248 087 880,87
2	(2) Moins actif immobilisé	2 390 871 611,93	2 504 441 556,11		113 569 944,18
3	(3) FONDS DE ROULEMENT FONCTIONNEL (1-2) (A) (A)	2 839 203 101,22	2 477 545 276,17		361 657 825,05
4	(4) Provisions techniques nettes de cessions	15 421 404 259,88	14 947 279 068,55		474 125 191,33
5	(5) Placements moins dépôts des réassureurs	15 700 563 345,62	15 300 192 541,03	400 370 804,59	
6	(6)= BESOIN EN COUVERTURE (4-5) (B) (B)	-279 159 085,74	-352 913 472,48		73 754 386,74
7	(7) Actif circulant	3 921 803 174,74	3 588 518 299,64	333 284 875,10	
8	(8) Moins Passif circulant	1 157 963 075,34	1 232 471 555,37	74 508 480,03	
9	(9)= BESOINS DE FINANCEMENT (7-8) (C) (C)	2 763 840 099,40	2 356 046 744,27	407 793 355,13	
10	(10) TRESORERIE NETTE (ACTIF -PASSIF) (A + B - C)	-203 796 083,92	-231 414 940,58	27 618 856,66	

Augmentations
Diminutions

II - Flux de Trésorerie

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

	Exercice	Exercice précédent
I. RESULTAT NET DE L'EXERCICE	396 295 344,87	370 167 852,09
(+) Variation des provisions techniques nettes de cessions	474 125 191,33	218 442 384,93
(-) Variation des frais d'acquisition reportés	-42 527 299,60	-35 175 213,53
(-) Variation des amortissements et provisions (dotations moins reprises)	160 216 298,69	131 903 071,41
(-) Variation des ajustements VARCUC (736 – 636)		
(-) =+ ou – values provenant de la réévaluation d'éléments d'actif		
(-) + ou – values réalisées sur cessions d'éléments d'actifs	8 224 948,41	-106 138 393,42
(-) des créances et dettes techniques (341 + 342 - 441 - 442 - 42)	-209 817 577,69	-243 223 206,70
(-) Variation des créances pour espèces ou titres déposées (267)		
(-) des débiteurs et créditeurs divers (343 à 348 – 443 à 448)	-107 949 631,46	74 008 961,33
(-) Autres variations (349 – 449)	-2 514 194,72	-260 325 759,79
A- FLUX D'EXPLOITATION	676 053 079,83	149 659 696,32
(+) Acquisitions - cessions d'immeubles (261)	155 319 680,92	109 690 532,62
(+) Acquisitions - cessions d'obligations (262)	-809 878 218,02	-203 241 480,45
(+) Acquisitions - cessions d'actions (263)	-690 339 358,02	760 634 875,30
(+) Autres Acquisitions - cessions du (26)	755 558 081,65	-681 180 007,26
(+) Autres Acquisitions - cessions (21 22 23 24 25 35)	89 113 054,30	-83 394 865,16
B - FLUX D'INVESTISSEMENT	-500 226 759,17	-97 490 944,95
(-) Dividendes versés	-148 207 464,00	-144 090 590,00
(+) Emissions/(remboursement) nets d'emprunts		
(+) Augmentation /(réduction) de capital et fonds d'établissement		
(+) Augmentation /(réduction) d'actions auto-détenues		
C- FLUX NET DE FINANCEMENT	-148 207 464,00	-144 090 590,00
D - IMPACT DE CHANGE (+17 - 27 37 + 47)		
E - VARIATION NETTE DE LA TRESORERIE (A + B + C + D)	27 618 856,66	-91 921 838,63
TRESORERIE DEBUT D'EXERCICE	-231 414 940,58	-139 493 101,95
TRESORERIE FIN D'EXERCICE	-203 796 083,92	-231 414 940,58

(1) Dotations moins reprises

(2) Par mesure de commodité la variation des ajustements VARCUC & la (±) value de réévaluation sont écartées en totalité de cette ligne (43) en vue de refléter les flux réels de trésorerie affectant les investissements nets inscrits au B (entrées - sorties).

ÉTAT DES DÉROGATIONS

Au : 31/12/2023

Indication des dérogations	Justification des dérogations	Influence des dérogations sur le patrimoine, la situation Financière et les résultats
I. Dérogations aux principes comptables fondamentaux	Néant	Néant
II. Dérogations aux méthodes d'évaluation	Néant	Néant
III. Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse	Néant	Néant

TABLEAU DES TITRES DE PARTICIPATION

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Raison sociale de la société émettrice	Secteur d'activité	Identifiant Fiscal	Capital social	Participation au capital en %	Prix d'acquisition global	Valeur comptable nette	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au C.P.C. de l'exercice
							Date de clôture	Situation nette	Résultat net	
1			2	3	4	5	6	7	8	9
I - IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES										
SANLAM Asset Management Maroc	Finances	40427592	5 000 000	99,99%	4 999 600,00	4 999 600,00	31/12/2023	9 998 823,21	2 272 788,71	3 413 849,64
DAYAM	Investissement	40182776	19 524 458	100,00%	19 524 458,00	-	31/12/2023	6 455 617,48	-355 570,88	
DARIF	Investissement	1105111	50 000 000	44,52%	22 261 900,00	5 411 867,89	31/12/2023	40 517 851,45	14 181 459,55	
Partenariat Capital Maroc	Investissement	40394259	47 000 000	100,00%	46 999 600,00	32 528 023,15	31/12/2022	38 733 942,78	-1 925 863,54	
LUXOR	Hôtelier	1031892	92 667 000	100,00%	64 500 000,00	64 500 000,00	31/12/2022	19 713 243,31	-10 861 362,54	
SAHAM HOTEL	Hôtelier	40175297	121 237 600	13,20%	223 973 300,00	-	31/12/2023	10 676 521,04	-154 132,68	
Action Participation KHALLADI	Energies et Mines	33623743	131 514 000	24,00%	131 513 500,00	131 513 500,00	31/12/2023	131 464 155,75	153 664,38	
Jadis	Immobilier	40169334	8 205 400	90,50%	7 405 400,00	6 901 760,00	31/12/2023	6 912 385,02	-24 313,95	
STOKVIS NORD AFRIQUE	Commerce et transport	1620634	91 951 500	32,44%	41 387 097,79	41 229 435,25	31/12/2022	-6 947 245,21	-274 213 647,14	
II - PLACEMENTS AFFECTÉS AUX OPÉRATIONS D'ASSURANCES										
Wafa ASSURANCE	ASSURANCES	1085467	350 000 000	0,59%	47 892 099,99	47 892 099,99	31/12/2022	5 731 021 448,12	536 459 748,19	2 554 370,00
STE MAROCAINE A L'EXPORT	ASSURANCES	1003169	50 000 000	2,00%	750 000,00	750 000,00	31/12/2022	127 730 012,83	1 023 574,42	-
AFRICA First Assist	ASSURANCES	1030998	50 000 000	25,00%	100 000 000,00	100 000 000,00	31/12/2022	239 622 791,00	33 661 937,00	10 000 000,00
AFRICAIN RE	ASSURANCES		3 117 028 344	0,20%	3 746 796,45	3 746 796,45	31/12/2022	11 165 067 170,00	265 168 809,00	425 733,92
CAT	ASSURANCES	1085427	162 656 000	16,16%	26 290 600,00	26 290 600,00	31/12/2021	564 635 098,03	271 043 663,48	40 224 618,00
ATLANTASANAD	ASSURANCES	1085137	602 835 950	0,44%	31 476 090,00	31 476 090,00	31/12/2022	3 412 225 821,06	409 605 060,63	
TOTAL					772 720 442,23	497 239 772,73				56 618 571,56

TABLEAU DES PROVISIONS

I- Provisions techniques

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

LIBELLE	Montant au début de l'exercice			Variations de l'exercice			Montant à la fin de l'exercice		
	Brut	Cessions	Net	Brut	Cessions	Net	Brut	Cessions	Net
Provisions pour primes non acquises	911 929 191,34	111 667 771,00	800 261 420,34	60 854 105,30	7 885 456,52	52 968 648,78	972 783 296,64	119 553 227,52	853 230 069,12
Provisions pour sinistres à payer	7 744 704 402,78	642 344 674,97	7 102 359 727,81	373 141 776,84	157 512 781,58	215 628 995,26	8 117 846 179,62	799 857 456,55	7 317 988 723,07
Provisions des assurances-vie	5 811 082 112,85	255 982 505,72	5 555 099 607,13	176 762 307,87	-12 749 743,45	189 512 051,32	5 987 844 420,72	243 232 762,27	5 744 611 658,45
Provisions pour fluctuations de sinistralité	1 056 933 753,25		1 056 933 753,25	40 789 082,69		40 789 082,69	1 097 722 835,94		1 097 722 835,94
Provisions pour aléas financiers									
Provisions des contrats en U.C.									
Provisions pour participation aux bénéfices	121 936 743,83		121 936 743,83	-3 444 736,54		-3 444 736,54	118 492 007,29		118 492 007,29
Provisions techniques sur placements	242 079 401,63		242 079 401,63	-88 811 822,50		-88 811 822,50	153 267 579,13		153 267 579,13
Autres Provisions techniques	68 608 414,50		68 608 414,50	67 482 976,68		67 482 976,68	136 091 391,18		136 091 391,18
TOTAL	15 957 274 020,18	1 009 994 951,69	14 947 279 068,49	626 773 690,34	152 648 494,65	474 125 195,69	16 584 047 710,52	1 162 643 446,34	15 421 404 264,18

II- Autres provisions

Au : 31/12/2023

Nature	Montant début de l'exercice	Dotations			Reprises			montant fin d'exercice
		d'exploitation technique	sur placements	non techniques	d'exploitation technique	sur placements	non techniques	
1-Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé	545 426 188,73			11 881 735,75			153 145,30	557 154 779,18
2-Provisions réglementées								
3-Provisions durables pour risques et charges								
(SOUS-TOTAL (A	545 426 188,73			11 881 735,75			153 145,30	557 154 779,18
4-Provisions pour dépréciation de l'actif circulant	1 068 658 253,67	70 298 588,33	1 374 318,03	10 272 182,53	1 627 320,28	3 492 762,27	4 705 095,96	1 140 778 164,05
5-Autres provisions pour risques et charges								
6-Provisions pour dépréc. des cptes de trésorerie								
(SOUS-TOTAL (B	1 068 658 253,67	70 298 588,33	1 374 318,03	10 272 182,53	1 627 320,28	3 492 762,27	4 705 095,96	1 140 778 164,05
(TOTAL (A+B	1 614 084 442,40	70 298 588,33	1 374 318,03	22 153 918,28	1 627 320,28	3 492 762,27	4 858 241,26	1 697 932 943,23

TABLEAU DES CRÉANCES

Au : 31/12/2023

Créances	Total	Analyse par échéance			Autres analyses			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non recouvrées	Montants en devises	Montants sur l'Etat et Organismes publics	Montants sur les entreprises liées	Montants représentés par des effets
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ								
• Immobilisations financières								
– Prêts immobilisés	50 434 812,80	48 038 291,49	2 396 521,31					
– Autres créances financières	607 437 051,24	557 829 943,66	49 607 107,58					
• Placements affectés aux opérations d'assurance								
– Obligations et bons et Titres non négociables	2 010 139 225,45	1 585 539 225,45	424 600 000,00			1 229 572 000,00	780 567 225,45	
– Prêts et effets assimilés	6 443 677,78	6 443 677,78						
– Créances pour dépôts auprès des cédantes								
Sous-total	2 674 454 767,27	2 197 851 138,38	476 603 628,89			1 229 572 000,00	780 567 225,45	
DE L'ACTIF CIRCULANT								
– Parts des réassureurs dans les provisions techniques	1 162 643 446,24	834 939 637,33	327 703 808,91					
– Cessionnaires et comptes rattachés débiteurs	158 106 880,81	158 051 385,29	55 495,52					
– Assurés, Intermédiaires, cédants, coassureurs et comptes rattachés	2 861 323 993,95	1 286 521 513,25	1 574 802 480,70					
– Personnel	6 850 027,67		6 850 027,67					
– Etat	190 986 106,39	134 180 667,66	56 805 438,73			190 986 106,39		
– Comptes d'associés								
– Autres débiteurs	232 268 937,54	126 599 418,07	105 669 519,47					
– Compte de régularisation-actif	730 809 634,46	402 459 638,60	328 349 995,86					
Sous-total	5 342 989 027,06	2 942 752 260,20	2 400 236 766,86			190 986 106,39		
TOTAL	8 017 443 794,33	5 140 603 398,59	2 876 840 395,74			1 420 558 106,39	780 567 225,45	

ÉTAT DES CHANGEMENTS DE MÉTHODES

Au : 31/12/2023

Nature des changements	Justification du changement	Influence sur le patrimoine, la situation Financière et les résultats
I. Changements affectant les méthodes d'évaluation	Néant	Néant
II. Changements affectant les règles de présentation	Néant	Néant

TABLEAU DES PLACEMENTS AFFECTÉS ET NON AFFECTÉS AUX OPÉRATIONS D'ASSURANCE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Éléments de l'actif	Valeur brute	Valeur nette	Valeur de réalisation (1)	Plus ou moins valeur latente
• Terrains (2311, 2312, 2316, 2611)	726 015 726,82	726 015 726,82	707 018 039,58	-18 997 687,24
• Constructions (2313, 2321, 2323, 2325, 2327, 2612)	638 093 039,78	313 941 587,12	500 545 596,09	186 604 008,97
• Parts et actions de sociétés immobilières (2613)	1 368 915 019,95	1 368 915 019,95	1 076 964 328,58	-291 950 691,37
• Autres placements immobiliers (2318, 2328, 2618)				
• Placements immobiliers en cours (2392, 2619)	52 677 946,65	52 677 946,65	61 326 661,76	8 648 715,11
TOTAL DES PLACEMENTS IMMOBILIERS	2 785 701 733,20	2 461 550 280,54	2 345 854 626,01	-115 695 654,53
• Obligations de l'Etat (26211, 26221)	50 002 259,56	50 002 259,56	50 020 000,00	17 740,44
• Bons du Trésor (26213, 26223)	909 227 605,06	906 845 000,00	874 668 000,00	-32 177 000,00
• Obligations garanties par l'Etat (26215, 26225)				
• Titres hypothécaires (2623) (Obligations)				
• Titres de créances négociables (2624)	100 000 000,00	100 000 000,00	96 724 000,00	-3 276 000,00
• Autres obligations et bons ((26218, 26228, 2481, 3504, 3506, 3508)	953 509 360,83	927 992 239,61	901 745 000,00	-26 247 239,61
TOTAL OBLIGATIONS, BONS & TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES	2 012 739 225,45	1 984 839 499,17	1 923 157 000,00	-61 682 499,17
• Titres de participation (2510, 2631)	772 720 442,23	497 239 772,75	604 756 000,00	107 516 227,25
• Actions cotées (2632)	3 398 951 477,02	3 386 827 477,02	3 466 768 000,00	79 940 522,98
• OPCVM Obligations (2634)	5 559 660 045,67	5 559 660 045,67	5 501 278 000,00	-58 382 045,67
• OPCVM Actions (2635)	235 744 435,83	235 744 435,83	240 344 000,00	4 599 564,17
• OPCVM Divers (2636) destinés aux FPC en Titrisation	29 900 000,00	29 900 000,00	28 115 000,00	-1 785 000,00
• Autres Actions et Parts Sociales (2633, 2638, 3501)	2 028 974 569,70	1 860 411 495,08	2 151 681 000,00	291 269 504,92
TOTAL ACTIONS ET TITRES DE PARTICIPATION	12 025 950 970,45	11 569 783 226,35	11 992 942 000,00	423 158 773,65
• Prêts en première hypothèque (2641);(2411)	259 295,76	259 295,76	259 295,76	
• Avances sur polices vie (2643)				
• Prêts nantis par des obligations (2644)				
• Autres prêts (2415, 16, 18, 83, 87, 2488, 2648, 2683, 2688)	801 526 374,58	683 151 080,45	683 151 080,45	
TOTAL PRETS ET CREANCES IMMOBILISES	801 785 670,34	683 410 376,21	683 410 376,21	
• Dépôts à terme (2651)	7 398 359,21	7 398 359,21	7 398 359,21	
• OPCVM Monétaires (2653)	980 708 682,93	980 708 682,93	983 046 000,00	2 337 317,07
• Autres dépôts (2486, 2658)	63 172 619,39	63 172 619,39	63 172 619,39	
• Valeurs remises aux cédantes (2672)				
• Créances pour espèces remises aux cédantes (2675)				
TOTAL DEPOTS	1 051 279 661,53	1 051 279 661,53	1 053 616 978,60	2 337 317,07
• Placements immobiliers (2661)				
• Obligations et bons (2662)				
• Actions et parts autres que les OPCVM (2663)				
• Parts et actions OPCVM (2664)				
• Parts et actions autres OPCVM (2665)				
• Autres placements ((2668)				
TOTAL PLACEMENTS AFFECTES AUX CONTRATS EN U.C.				
TOTAL	18 677 457 260,97	17 750 863 043,80	17 998 980 980,82	248 117 937,02

(1) Valeur de réalisation au 31 décembre de l'exercice (cours de bourse, valeur de marché, valeur d'expertise...)

TABLEAU DES DETTES

Au : 31/12/2023

Dettes	Total	Analyse par échéance			Autres analyses			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non payées	Montants en devises	Montants sur l'Etat et Organismes publics	Montants sur les entreprises liées	Montants représentés par des effets
DE FINANCEMENT								
– Emprunts obligataires								
– Autres dettes de financement								
Sous-total								
DES AUTRES PASSIFS CIRCULANTS								
– Dettes pour dépôts des réassureurs	560 228 272,11	342 553 210,31	217 675 061,80					
– Cessionnaires et comptes rattachés créditeurs	216 420 471,43	64 926 141,68	151 494 329,75					
– Assurés, Intermédiaires, cédants, coassureurs et comptes rattachés	385 096 956,22	128 235 848,75	256 861 107,47					
– Personnel	74 512 139,75	24 480 601,75	50 031 538,00					
– Organismes sociaux	20 634 860,04		20 634 860,04			20 634 860,04		
– Etat	128 726 629,46		128 726 629,46			128 726 629,46		
– Comptes d'associés								
– Autres créanciers *	294 099 377,93	75 715 078,21	218 384 299,72					
– Compte de régularisation-passif	38 472 462,90	25 437 882,78	13 034 580,12					
Sous-total	1 718 191 169,84	661 348 763,48	1 056 842 406,36			149 361 489,50		
TOTAL	1 718 191 169,84	661 348 763,48	1 056 842 406,36			149 361 489,50		

(*) Nos factures sont réglées à la réception de la prestation : dépôt des bons de livraison et des fiches d'intervention.

ENGAGEMENTS FINANCIERS REÇUS OU DONNÉS
HORS OPÉRATIONS DE CRÉDIT BAIL

Au : 31/12/2023

Engagements donnés	Montants Exercice	Montants Exercice Précédent
• Avals et cautions	61 702 678,59	60 578 520,09
• Valeurs remises aux cédantes		
• Autres engagements donnés		
TOTAL (1)	61 702 678,59	60 578 520,09
(1) dont engagements à l'égard d'entreprises liées		
Engagements reçus	Montants Exercice	Montants Exercice Précédent
• Avals et cautions	Néant	Néant
• Valeurs remises par les réassureurs		
• Autres engagements reçus		
TOTAL (1)		

TABLEAU DES SÛRETÉS RÉELLES DONNÉES OU REÇUES
Tableau I - Sûretés réelles données

Au : 31/12/2023

Tiers débiteurs ou tiers créditeurs Pour les sûretés réelles données	Montant couvert par la sûreté	Nature (1)	Date et lieu d'inscription	Objet (2)	Valeur comptable nette de la sûreté donnée à la date de clôture
• NEANT					

Tableau II - Sûretés réelles reçues

Au : 31/12/2023

Tiers débiteurs ou tiers créditeurs Pour les sûretés réelles reçues	Montant couvert par la sûreté	Nature (1)	Date et lieu d'inscription	Objet (3)	Valeur réelle de la sûreté reçue à la date de clôture (4)
Prêt hypothécaire	52 179,06	2			95 000,00
BIDAQUI ZHOR	143 866,42	2			143 866,42
RIAD MAATI	115 429,34	2			115 429,34

(1) Gage = 1 : Hypothèque = 2 : Nantissement = 3 : Warrant = 4 : Autres = 5 (à préciser)

(2) Préciser si la sûreté est donnée au profit d'entreprises ou de personnes tierces (sûretés données) (entreprises liées, associés, membres du personnel)

(3) Préciser si la sûreté reçue par l'entreprise provient de personnes tierces autres que le débiteur (sûretés reçues).

(4) Préciser la valeur estimée ou convenue entre les parties.

RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2022



Aux Actionnaires de la société
SANLAM MAROC S.A.
216, Boulevard Zerkouni
Casablanca

RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2022

Audit des états de synthèse

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 11 mai 2022, nous avons effectué l'audit des états de synthèse et joints de la société Sanlam Maroc S.A. (la « société ») qui comprennent le bilan au 31 décembre 2022, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de MAD 5 230 674 735,45 dont un bénéfice net de MAD 290 295 344,67.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères, et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société Sanlam Maroc S.A. au 31 décembre 2022, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Sanlam Maroc S.A.
Page 2

Questions clés identifiées	Notre réponse d'audit
Évaluation des provisions pour sinistres en assurance Non-Vie	
Les provisions pour sinistres à payer Non-Vie figurant au bilan pour un montant de MMAD 7 469, représentent un poste significatif du passif de la compagnie.	Nos travaux d'audit ont principalement consisté à :
Elles couvrent les sinistres déclarés, les sinistres survenus mais non encore déclarés (IBNR) ainsi que des compléments déterminés de manière réglementaire ou actuarielle, le cas échéant.	• Examiner le dispositif mis en place par la compagnie pour évaluer le montant des provisions pour sinistres en assurance Non-Vie afin de vérifier que les estimations retenues s'appuient sur une méthodologie documentée et conforme aux dispositions de la circulaire 01/AS/19 de l'ACAFS ;
Comme indiqué dans l'Etat A2 de l'Etat des informations complémentaires, ces provisions sont régies par des dispositions réglementaires définissant notamment les règles et paramètres d'évaluation inhérents à chaque branche.	• Prendre connaissance du dispositif de contrôle interne mis en place par la compagnie et tester les contrôles matériels et informatisés que nous avons jugés clés pour notre audit, relatifs à la gestion des sinistres et à la détermination des provisions pour sinistres en assurance Non-Vie ;
L'estimation de ces provisions s'appuie sur des données historiques faisant l'objet de projections de sinistres non connus, en utilisant des méthodes réglementaires et actuarielles, et requiert également l'exercice du jugement de la compagnie dans le choix de certains paramètres et hypothèses à retenir dans l'estimation du coût des sinistres survenus, déclarés ou non.	• Tester, par sondage, la fiabilité des états produits et utilisés par la compagnie pour déterminer les provisions pour sinistres en Assurance Non-Vie et rapprocher les données issues de ces états et des outils de calcul avec la comptabilité ;
Compte tenu du poids relatif des provisions techniques des contrats d'assurance Non-Vie dans le bilan de la compagnie et de l'importance du jugement exercé par la direction, nous avons considéré l'évaluation de ces provisions comme un point clé de notre audit.	• Examiner la pertinence des méthodes statistiques utilisées ainsi que celle des hypothèses retenues au regard de la réglementation applicable ;
	• Tester le calcul des provisions techniques en appliquant les méthodes réglementaires telles que définies pour chaque branche ;
	• Examiner le rapport de certification des provisions techniques établi par l'actuaire indépendant et notamment la pertinence des méthodes utilisées et des conclusions retenues afin d'apprécier l'impact éventuel de ces conclusions sur les provisions comptabilisées ;
	• Réaliser des procédures analytiques (telles que le suivi de l'évolution des ratios de sinistralité) sur les évolutions significatives de l'exercice.

Sanlam Maroc S.A.
Page 3

Questions clés identifiées	Notre réponse d'audit
Évaluation des provisions mathématiques en Assurance Vie	
Le montant des provisions mathématiques s'élève à MMAD 5 941 au 31 décembre 2022.	Nos travaux d'audit ont principalement consisté à :
Ces provisions mathématiques représentent la différence entre les valeurs actuelles des engagements pris par l'assureur et par les assurés.	• Examiner le dispositif mis en place par la compagnie pour évaluer le montant des provisions mathématiques en Assurance Vie afin de vérifier que les estimations retenues s'appuient sur une méthodologie documentée et conforme aux dispositions de la circulaire 01/AS/19 de l'ACAFS ;
Comme indiqué dans l'Etat A2 de l'Etat des informations complémentaires, ces provisions sont régies par des dispositions réglementaires définissant notamment les règles et paramètres d'évaluation inhérents à chaque branche.	• Prendre connaissance du dispositif de contrôle interne mis en place par la compagnie et tester les contrôles matériels et informatisés que nous avons jugés clés pour notre audit, relatifs aux processus de gestion des souscriptions et des prestations Vie et à la détermination des provisions mathématiques en Assurance Vie ;
Compte tenu de la part prépondérante de ces provisions mathématiques dans le bilan au 31 décembre 2022 et de la part de jugement dans l'estimation des provisions, nous avons considéré ce poste comme un point clé de l'audit.	• Mettre en œuvre des procédures visant à tester par sondage la fiabilité des données servant de base aux estimations ;
	• Rapprocher le rapprochement des données de gestion avec la comptabilité ;
	• Tester par sondage le calcul des provisions mathématiques et leur conformité à la réglementation ;
	• Examiner le rapport de certification des provisions techniques établi par l'actuaire indépendant et notamment la pertinence des méthodes utilisées et des conclusions retenues afin d'apprécier l'impact éventuel de ces conclusions sur les provisions comptabilisées ;
	• Réaliser des procédures analytiques afin d'identifier et d'analyser toute variation inhabituelle ou inattendue significative.

Sanlam Maroc S.A.
Page 4

Questions clés identifiées	Notre réponse d'audit
Valorisation des actions non cotées et des placements immobiliers	
Les valeurs nettes comptables des actions non cotées et des placements immobiliers affectés aux opérations d'assurance s'élèvent respectivement à MMAD 745 et MMAD 2 426 au 31 décembre 2022.	Nos travaux d'audit ont principalement consisté à :
Ces placements ont été acquis par un ensemble de dispositions réglementaires portant notamment sur les règles de leur évaluation. Ainsi, ces placements doivent être évalués à chaque clôture afin de vérifier l'absence de perte de valeur pouvant conduire à une dépréciation.	• Evaluer la conception et tester l'efficacité des contrôles clés relatifs aux méthodes de valorisation ;
Ces actifs sont difficiles à valoriser compte tenu du fait que leur valeur de marché n'est pas facilement identifiable ou en l'absence de valeur de marché, et leur évaluation fait donc appel au jugement professionnel pour les méthodes et hypothèses utilisées.	• Apprécier les méthodologies retenues et la pertinence des hypothèses utilisées pour valoriser ces actifs par rapport aux pratiques de marché ;
L'importance de ces actifs dans le bilan de la compagnie et le degré élevé de jugement nécessaire à leur évaluation nous ont conduit à les considérer comme un point clé de l'audit.	• Procéder au rapprochement avec les valorisations externes disponibles, notamment pour les actifs immobiliers (immeubles et parts de sociétés immobilières) ;
	• Analyser la cohérence de l'évolution des valorisations par rapport à la clôture précédente et par rapport au contexte économique global ;
	• Vérifier le calcul des éventuelles dépréciations nécessaires.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Projet de résolutions soumises à l'Assemblée Générale Ordinaire

Première résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport de gestion du conseil d'administration et du rapport des commissaires aux comptes sur l'exercice clos le 31.12.2023, approuve dans toutes leurs parties le rapport de gestion du conseil et les comptes annuels arrêtés au 31 Décembre 2023, tels qu'ils ont été présentés, faisant ressortir un bénéfice net comptable de **396 295 344,87 Dirhams**.

Elle approuve également les opérations traduites par ces comptes ou résumés dans ces rapports.

En conséquence, l'Assemblée donne quitus entier et sans réserve aux administrateurs pour l'accomplissement de leur mandat au titre de l'exercice clos le 31.12.2023.

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale décide, sur proposition du conseil d'administration, d'affecter ainsi qu'il suit le résultat de l'exercice clos le 31.12.2023 se traduisant par un bénéfice net comptable de **396 295 344,87 Dirhams** :

Bénéfice net	396 295 344,87 DH
Réserve légale	Néant
Report à nouveau antérieur	4 630 315,07 DH
Bénéfice distribuable	400 925 659,94 DH
Dividende statutaire (6 DH par action)	24 701 244,00 DH
Réserve générale	80 000 000,00 DH
Superdividende	292 298 054,00 DH
Solde à affecter au report à nouveau	3 926 361,94 DH

L'Assemblée Générale décide donc sur proposition du conseil d'administration, la mise en distribution d'un dividende global de **316 999 298 DH** représentant un dividende de 77 DH par action et d'affecter au compte Report à Nouveau, le solde non distribué, soit **3 926 361,94 DH**.

Ce dividende de **77 DH** par action sera mis en paiement conformément à la réglementation des assurances et la réglementation régissant les sociétés faisant appel public à l'épargne, à partir du mois de juillet 2024.

Troisième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article 56 de la loi 17-95 sur les sociétés anonymes, telle que modifiée par la loi 20-05 et par la loi 78-12 du 29/07/2015, prend acte des conclusions de ce rapport et approuve individuellement chacune des conventions qui y sont mentionnées.

Les actionnaires concernés n'ont pas pris part au vote.

Quatrième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, sur proposition du Conseil d'Administration du 15 février 2024, décide d'attribuer au Conseil d'Administration une somme globale et forfaitaire de 1 800 000 dirhams, au titre de jetons de présence.

Cinquième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire constate que le mandat de certains membres du Conseil d'Administration expire à l'issue de la présente Assemblée Générale.

En conséquence, elle décide de renouveler, sur proposition du Conseil d'Administration, le mandat des membres du Conseil d'Administration suivants pour une durée de trois (3) années, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire, appelée à statuer sur les comptes de l'exercice qui sera clos le 31.12.2026:

- Monsieur Said ALJ ;
- Monsieur John de Villiers MELVILLE.

Sixième résolution

L'Assemblée Générale constate la démission de Monsieur Emmanuel BRULE de son mandat d'administrateur de la société à effet du 30 juin 2023, et ratifie la nomination de **Monsieur William Robertson DOMMISSE** en qualité d'administrateur de la Société pour la durée restante à courir du mandat de Monsieur Emmanuel BRULE, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire, appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31.12.2025.

L'Assemblée Générale constate également la démission de Monsieur Kofi BUCKNOR de son mandat d'administrateur de la société à effet du 14 novembre 2023, et ratifie la nomination de **Madame Fadoua MOUTAOUAKIL** en qualité d'administrateur de la Société pour la durée restante à courir du mandat de Monsieur Kofi BUCKNOR, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire, appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31.12.2025.

Septième résolution

En conséquence de l'adoption de la sixième résolution, l'Assemblée Générale constate que le conseil d'administration de la société est désormais composé des membres suivants :

- Monsieur Said ALJ, Président du Conseil ;
- La société Sanlam Pan Africa Holdings Maroc représentée par M.William Robertson DOMMISSE ;
- La société Sanlam Pan Africa représentée par Mme Delphine TRAORE ;
- La société Sanam Holding représentée par Monsieur Ismail FARIH ;
- Monsieur John MELVILLE ;
- Monsieur Mohamed BERRADA ;
- Monsieur William Robertson DOMMISSE ;
- Madame Margaret Mercer DAWES ;
- Madame Fadoua MOUTAOUAKIL.

Huitième résolution

L'assemblée générale, statuant en la forme ordinaire, confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente assemblée pour accomplir toutes les formalités qui seront nécessaires.

Bilan consolidé

En milliers de dirhams

ACTIF	31.12.2023	31.12.2022
ACTIFS INCORPORELS	1 399 185	1 412 199
Ecart d'acquisition	1 224 540	1 224 540
Autres immobilisations incorporelles	174 645	187 659
PLACEMENTS	15 627 955	14 752 923
Immobiliers de placement	1 441 722	1 390 792
Placements financiers	14 186 233	13 362 131
INVESTISSEMENTS DANS LES ENTREPRISES ASSOCIÉES OU CO-ENTREPRISES	131 998	134 493
CRÉANCES DES SOCIÉTÉS DE FINANCEMENT	0	0
PART DES CÉSSIONNAIRES ET RÉTROCESSIONNAIRES DANS LES PASSIFS RELATIFS AUX CONTRATS D'ASSURANCE ET FINANCIERS	1 162 642	1 009 783
AUTRES ACTIFS	4 956 248	5 030 430
Droit d'usage - IFRS16	27 402	19 791
Immeubles d'exploitation et autres immobilisations corporelles	215 651	240 643
Participation aux bénéfices différés actif	25 962	138 626
Impôts différés actif	40 983	39 125
Stocks	1 225 038	1 380 088
Créances nées des opérations d'assurance ou de réassurance	1 931 444	1 864 360
Créances d'impôts exigibles	337 940	337 418
Autres créances	1 151 828	1 010 379
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	424 932	514 900
TOTAL ACTIF	23 702 960	22 854 728

PASSIF	2023.12	2022.12
CAPITAUX PROPRES	5 449 157	5 039 778
CAPITAUX PROPRES - PART DU GROUPE	5 449 114	5 039 735
Capital	411 687	411 687
Primes d'émission et de fusion	1 169 976	1 169 922
Réserves consolidées	3 308 021	3 528 304
Résultat net-part du groupe	559 430	-70 178
INTÉRÊTS NON ASSORTIS DE CONTRÔLE	43	43
PASSIFS À LONG TERME	180 703	189 812
Dettes de location - IFRS16	28 504	16 637
Provisions pour risques et charges	141 865	146 727
Dettes de financement	10 334	26 448
PASSIFS TECHNIQUES DES COMPAGNIES D'ASSURANCE	15 197 021	14 589 711
Passifs techniques relatifs à des contrats d'assurances	15 197 021	14 589 711
Participation aux bénéfices différés passif	0	0
AUTRES PASSIFS	2 408 249	2 436 035
Impôts différés passif	814 835	703 936
Dettes nées des opérations d'assurance ou de réassurance	1 025 020	1 113 234
Dettes d'impôts exigible et autres dettes d'impôts	177 364	166 076
Autres dettes	391 052	452 811
DETTES FINANCIÈRES À COURT TERME	467 830	599 392
TOTAL PASSIF	23 702 960	22 854 728

Compte de résultat consolidé

En milliers de dirhams

	31.12.2023	31.12.2022
Primes acquises	6 091 684	5 962 658
Primes émises	6 152 535	5 954 524
Variation des primes non acquises	-60 851	8 134
Autres produits hors activité d'assurance	94 450	87 218
Résultat net de placement	785 805	-602 686
Résultat des placements	797 062	-599 666
Produits sur les placements	1 068 855	677 387
Charges sur les placements	-271 793	-1 277 053
Variation des dépréciations sur placements	-11 257	-3 020
Reprises des dépréciations sur les placements	-5 931	18 224
Dotations des dépréciations sur les placements	-5 326	-21 244
Charges techniques des activités d'assurance	-4 594 971	-3 988 028
Résultat net des cessions en réassurance	-286 763	-313 887
Frais d'acquisition des contrats	-715 209	-683 893
Charges générales d'exploitation	-639 072	-646 028
Charges nettes d'exploitation	-212 895	-197 467
Charges salariales	-301 131	-325 179
Reprises des amortissements et dépréciations	26 959	57 267
Dotations des amortissements et dépréciations	-152 005	-180 649
Autres Produits et charges hors exploitation	-13 120	-19 883
Résultat Opérationnel	722 804	-204 529
Résultat net de change	7	180
Charges et Produits de financement	3 513	1 517
Quote part dans les résultat des Entreprises associées ou co-Entreprises	7 080	16 858
Résultat courant avant Impôt	733 404	-185 974
Impôt sur le résultat	-173 974	115 794
Résultat net consolidé	559 430	-70 178
se répartissant entre :		
Intérêts minoritaires		2
Résultat part du groupe	559 430	-70 180

Tableau de Flux de Trésorerie consolidé

En milliers de dirhams

	31.12.2023	31.12.2022
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT	733 404	-185 974
Ajustements :		
Dotations et reprises aux amortissements et aux provisions	79 980	98 613
Variation nette des provisions techniques	457 895	27 656
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	-7 080	-16 858
CORRECTIONS DES ÉLÉMENTS INCLUS DANS LE RÉSULTAT SANS IMPACT SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE	530 795	109 411
Plus ou moins values nettes sur cessions	4 330 633	10 413 203
Charges liées aux dettes de financement	2 905	2 073
RECLASSEMENT DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT ET D'INVESTISSEMENT	4 333 538	10 415 276
Autres éléments sans décaissement de trésorerie compris dans le résultat opérationnel	-294 437	1 107 866
Variation des créances et dettes nées des opérations d'assurance et de réassurance	-156 865	-231 329
Variation des autres actifs et passifs	51 208	-228 234
Charge d'impôt exigible de l'exercice	-69 823	-45 137
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence	10 000	7 500
FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES	5 137 820	10 949 379
Cessions de titres de participations consolidés nette de la trésorerie cédée	0	0
Incidende des autres flux liés au opérations d'investissements	0	0
TOTAL FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX VARIATIONS DE PÉRIMÈTRE	0	0
Cessions et remboursement des obligations	2 901 900	0
Cessions des actions et des opcv	184 403	0
Cessions des immeubles	25 414	22 986
TOTAL FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX CESSIONS ET REMBOURSEMENTS D'ACTIFS FINANCIERS	3 111 717	22 986
Acquisitions des obligations	-4 165 734	-58 800
Acquisitions des actions et des opcv	-4 638 300	-10 374 794
Acquisition des immeubles	-74 611	-2 728
TOTAL FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACQUISITIONS D'ACTIFS FINANCIERS	-8 878 645	-10 436 322
Acquisitions des immobilisations corporelles et incorporelles	-38 897	-49 616
TOTAL FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACQUISITIONS ET CESSIONS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES	-38 897	-49 616
FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	-5 805 825	-10 462 952
Dividendes payés	-148 207	-144 089
Total flux de trésorerie liés aux transactions avec les actionnaires	-148 207	-144 089
Variation nettes des dépôts à terme, des autres prêts et cautionnements	1 057 593	-287 171
Total variation nette des dépôts à terme, des autres prêts et cautionnements	1 057 593	-287 171
Trésorerie générée par les émissions de dettes financières	6 484	435
Trésorerie affectée aux remboursements de dettes financières	-24 617	-6 172
Intérêts payés sur dettes de financement	-2 905	-2 073
Variation nette des comptes courants	-177 882	-12 511
TOTAL FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AU FINANCEMENT DU GROUPE	-198 920	-20 321
FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	710 466	-451 581
Incidence des changements de principes comptables	0	0
Incidence de la différence à l'ouverture	0	0
Variation de la trésorerie	42 461	34 846
TRÉSORERIE D'OUVERTURE	-84 492	-119 337
TRÉSORERIE DE CLÔTURE	-42 898	-84 492
VARIATION DE LA TRÉSORERIE	41 594	34 845

Tableau de variation des capitaux propres consolidés

En milliers de dirhams

	CAPITAL	PRIMES D'EMISSION	RÉSERVES CONSOLIDÉES	RÉSULTAT CONSOLIDÉ PART DU GROUPE	CAPITAUX PROPRES PART GROUPE	INTÉRÊTS MINORITAIRES	TOTAL CAPITAUX PROPRES
SITUATION À L'OUVERTURE DE L'EXERCICE 2022.12	411 687	1 169 922	3 112 530	606 864	5 301 003	45	5 301 048
Affectation du résultat en réserves à l'ouverture			606 864	-606 864	0	0	
Résultat de la période				-70 178	-70 178	-2	-70 180
Produits et charges inscrits directement en capitaux propres			0		0	0	0
Résultat global de l'année			0	-70 178	-70 178	-2	-70 180
Variation du capital de l'entreprise consolidante					0	0	0
Effet de variation du périmètre			0		0		0
Dividendes versés			-144 089		-144 089		-144 089
Effet des changements de méthodes comptables			1 230		1 230		1 230
Autres impacts		0	-48 231		-48 231		-48 231
CLÔTURE DE L'EXERCICE 2022.12	411 687	1 169 922	3 528 304	-70 178	5 039 735	43	5 039 778

SITUATION À L'OUVERTURE DE L'EXERCICE 2023.12	411 687	1 169 922	3 528 304	-70 178	5 039 735	43	5 039 778
Affectation du résultat en réserves à l'ouverture			-70 178	70 178	-	-	
Résultat de la période				559 430	559 430	0	559 430
Produits et charges inscrits directement en capitaux propres							
Résultat global de l'année				559 430	559 430	0	559 430
Variation du capital de l'entreprise consolidante							
Effet de variation du périmètre			-3 162		-3 162		-3 162
Dividendes versés			-148 207		-148 207		-148 207
Effet des changements de méthodes comptables			55		55		55
Autres impacts		0	1 263	0	1 263	0	1 263
CLÔTURE DE L'EXERCICE 2023.12	411 687	1 169 922	3 308 075	559 430	5 449 114	43	5 449 157

NOTE 1 : PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'ÉVALUATION

1.1 Informations générales et faits marquants de l'exercice 2023

1.1.1 Informations générales

- Compagnie marocaine d'assurance et filiale de Sanlam Group, la société Sanlam Maroc est cotée sur le marché principal de la bourse de Casablanca depuis 2010,
- Le siège social de la société Sanlam Maroc est situé au 216, bd Mohamed Zerktouni, 20000 Casablanca.

1.1.2 Faits marquants de l'exercice

- Les états financiers consolidés et les notes y afférentes ont été arrêtés par le Conseil d'Administration en date du 15 Février 2024.

1.2 Principes de préparation des comptes consolidés

Les sociétés du groupe Sanlam Maroc sont consolidées sur la base des états de synthèse arrêtés au 31 Décembre 2023.

En application des dispositions de la circulaire n°05/06 de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) relative à la publication et à la diffusion d'informations financières par les personnes morales faisant appel public à l'épargne et après autorisation accordée par l'ACAPS en date du 4 Août 2023, les états financiers consolidés de Sanlam Maroc au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2023 ont été établis conformément au référentiel comptable transitoire de consolidation prévu par l'avis n°26 du Conseil National de la Comptabilité (CNC) du 24 juillet 2023, complétant l'avis n° 5 sur les comptes consolidés.

Ainsi, conformément aux dispositions de l'avis n° 26 précité du CNC, les états financiers consolidés du groupe Sanlam Maroc au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2023 ont été établis en appliquant les normes comptables internationales IAS/IFRS dont l'application était obligatoire au 31 décembre 2022, telles que ces normes ont été adoptées par l'Union Européenne et telles qu'elles étaient appliquées par la compagnie au 31 décembre 2022.

La compagnie n'a donc pas appliqué, pour la préparation de ses états financiers consolidés au 31 Décembre 2023, les nouvelles normes et interprétations dont l'application aurait été obligatoire si la compagnie avait continué à se conformer au référentiel IFRS en vigueur au 31 décembre 2023, tel qu'adopté par l'Union Européenne.

Les normes et interprétations IFRS d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023 et qui n'ont pas été appliquées par la compagnie sont :

- La norme IFRS 17, Contrats d'assurance : la compagnie continue donc d'appliquer la norme IFRS 4, Contrat d'assurance, conformément à l'autorisation spéciale de report de l'application de la norme IFRS 17, accordée par l'ACAPS en date du 4 Août 2023, et jusqu'à sa généralisation à toutes les compagnies d'assurances marocaines
- Les nouveaux amendements et interprétation entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2023 (IAS 1, IAS 12, IFRS 16, ...).

1.3 Principes et méthodes de consolidation

Les comptes consolidés regroupent les états financiers de Sanlam Maroc et de ses filiales significatives. Les filiales désignent les entreprises pour lesquelles Sanlam Maroc, a directement ou indirectement, le pouvoir de diriger les activités pertinentes afin de pouvoir tirer des avantages de ces activités (« contrôle »).

Une filiale est significative dès lors qu'elle dépasse trois des quatre seuils suivants sur une base consolidée :

- Total actif : 0,5 %
- Capitaux propres : 0,5 %
- Résultat : 1 %
- Chiffre d'affaires : 0,5 %

En plus, de ces critères quantitatifs, il est retenu un critère subjectif lié à la notion d'investissement stratégique ou non pour Sanlam Maroc. De ce fait, même si une société ne dépasse pas trois des quatre seuils de signification, elle peut être intégrée dans le périmètre de consolidation car jugée comme activité stratégique.

Les sociétés sur lesquelles Sanlam Maroc exerce un contrôle conjoint avec d'autres actionnaires ou une influence notable sont consolidées suivant la méthode de la mise en équivalence. Les pertes de valeur additionnelles sont seulement comptabilisées quand Sanlam Maroc a une obligation de participer aux pertes ou d'effectuer des paiements au nom de l'entreprise.

Les filiales sont consolidées à compter de la date d'acquisition, qui correspond

à la date à laquelle Sanlam Maroc en a obtenu le contrôle, et ce jusqu'à la date à laquelle l'exercice de ce contrôle cesse.

Les états financiers des filiales sont préparés sur la même période de référence que ceux de la société mère, sur la base de méthodes comptables homogènes. Lorsque la date de clôture des états financiers des filiales est différente de la date de clôture de la société mère, des ajustements sont effectués pour prendre en compte les effets des transactions et autres événements importants qui se sont produits entre ces dates et la date des états financiers de la mère. La différence entre les dates ne doit pas être supérieure à trois mois.

1.4 Règles et méthodes d'évaluation

1.4.1 Contrats émis par la compagnie

1.4.1.1 Classification et mode de comptabilisation

Il existe deux catégories de contrats émis par Sanlam Maroc :

- Les contrats d'assurance et les contrats financiers avec participation aux bénéfices discrétionnaire qui relèvent de la norme IFRS 4 ;
- Les contrats financiers sans participation aux bénéfices discrétionnaire, qui relèvent de la norme IFRS 9.

a) Contrats d'assurance

Un contrat d'assurance est un contrat selon lequel une partie, l'assureur, accepte un risque d'assurance significatif d'une autre partie, le titulaire de la police, en convenant d'indemniser le titulaire de la police si un événement futur incertain spécifié, l'événement assuré, affecte de façon défavorable le titulaire de la police. Un risque d'assurance est un risque, autre que le risque financier, transféré du titulaire d'un contrat à l'émetteur. Ce risque est significatif dès lors qu'un événement assuré peut obliger un assureur à payer des prestations complémentaires significatives quel que soit le scénario, à l'exception des scénarios qui manquent de substance commerciale.

Les pratiques comptables existantes relatives aux contrats relevant de la norme IFRS 4 continuent à être appliquées, à l'exception des provisions d'égalisation telles que définies par la norme IFRS 4 qui était en vigueur au 31 Décembre 2022 et sous réserve que les provisions ainsi déterminées soient conformes au test d'adéquation des passifs prescrit par les normes internationales (voir note 1.4.1.2.d).

(b) Contrats financiers

Les contrats qui ne répondent pas à la définition d'un contrat d'assurance telle que décrite précédemment, sont classés en contrats financiers.

Les contrats financiers se décomposent en deux catégories : les contrats financiers avec et sans participation aux bénéfices discrétionnaires.

Une clause de participation discrétionnaire est définie comme étant le droit contractuel détenu par un souscripteur de bénéficier d'un versement supplémentaire ou d'une autre prestation dont le montant ou l'échéance est entièrement ou partiellement à la discrétion de l'assureur et dont la valorisation est fondée soit sur la performance d'un ensemble de contrats ou d'un contrat déterminé, soit sur le profit ou la perte de l'assureur, d'un fonds ou de toute autre entité ayant émis le contrat, soit sur les rendements de placements réalisés et/ou latents d'un portefeuille spécifiés détenus par l'émetteur.

Les méthodes comptables relatives aux contrats financiers avec participation aux bénéfices discrétionnaire sont identiques à celles des contrats d'assurance, décrites précédemment. Les contrats financiers sans participation aux bénéfices discrétionnaire sont traités conformément aux modalités d'évaluation, décrites dans la note 1.4.1.3.

1.4.1.2. Classification et mode de comptabilisation

a) Primes

Les primes émises correspondent aux émissions hors taxes brutes de réassurance, nettes d'annulations, de réductions et de ristournes, de la variation des primes à émettre et de la variation des primes à annuler.

Les primes émises ajustées de la variation des provisions pour primes non acquises, dont la définition est donnée ci-dessous, constituent les primes acquises.

(b) Charges des prestations des contrats

Les charges des prestations des contrats d'assurance comprennent essentiellement les prestations et frais payés et la variation des provisions de sinistres et des autres provisions techniques.

Les prestations et frais payés correspondent aux sinistres réglés nets des recours encaissés de l'exercice et aux versements périodiques de rentes. Ils incluent également les frais et commissions liés à la gestion des sinistres et au règlement des prestations. Les charges des prestations des contrats d'assurance Vie et des contrats financiers avec participation aux bénéfices

discrétionnaire regroupent :

- L'ensemble des prestations dès lors qu'elles ont fait l'objet d'un règlement au bénéficiaire ;
- Les intérêts techniques et participations aux bénéfices pouvant être inclus dans ces prestations ;
- L'ensemble des frais supportés par la société d'assurance dans le cadre de la gestion et du règlement des prestations.

Elles comprennent également la participation aux bénéfices et la variation des provisions d'assurance Vie et des autres provisions techniques.

(c) Passifs techniques relatifs à des contrats d'assurances

Les provisions techniques relatives aux contrats d'assurance sont calculées conformément aux exigences réglementaires.

Provisions pour primes non acquises

Les provisions techniques pour primes non acquises correspondent à la part des primes qui se rapportent à la période comprise entre la date d'inventaire et la prochaine échéance du contrat. Elles sont calculées au prorata temporis.

Provisions pour sinistres à payer

Les provisions pour sinistres à payer représentent l'estimation, nette des recours à encaisser, du coût de l'ensemble des sinistres non réglés à la clôture de l'exercice, qu'ils aient été déclarés ou non. Elles incluent également un chargement pour frais de gestion.

En risque construction, hormis les provisions pour sinistres à payer (déclarés ou non encore déclarés), il est constitué, séparément pour les garanties décennales de responsabilité civile et pour les garanties décennales de dommages ouvrage, une provision pour sinistres non encore manifestés.

Les provisions sont appréciées en fonction de la nature des risques spécifiques couverts, notamment les risques agricoles et climatiques ainsi que ceux qui présentent un fort caractère de saisonnalité.

Provisions mathématiques

Les provisions mathématiques correspondent à la différence entre les valeurs actuelles des engagements respectivement pris par l'assureur et les assurés en tenant compte des probabilités de réalisation de ces engagements. Les provisions mathématiques s'inscrivent au passif du bilan à leur valeur technique brute de réassurance et de frais d'acquisition reportés.

Aucune provision pour aléas financiers n'est constatée dès lors que les provisions mathématiques ont été constituées sur la base de taux d'actualisation au plus égaux aux taux de rendement prévisionnels, prudemment estimés, des actifs affectés à leur représentation.

Provision pour participation aux bénéfices

La provision pour participation aux bénéfices se compose d'une provision pour participation aux bénéfices exigible et d'une provision pour participation aux bénéfices différée.

La provision pour participation aux bénéfices exigible comprend les montants identifiables, issus d'obligations réglementaires ou contractuelles, destinés aux assurés ou aux bénéficiaires des contrats sous la forme de participation aux bénéfices et de ristournes, dans la mesure où ces montants n'ont pas été crédités au compte de l'assuré ou inclus dans le poste « Provisions techniques Vie ».

La provision pour participation aux bénéfices différée comprend :

La provision pour participation aux bénéfices inconditionnelle, qui est enregistrée quand une différence est constatée entre les bases de calcul des droits futurs dans les comptes individuels et dans les comptes consolidés ;

La provision pour participation conditionnelle, qui est relative à la différence de droits constatés entre les comptes individuels et les comptes consolidés et dont l'exigibilité dépend d'une décision de gestion ou de la réalisation d'un événement.

Au cas particulier du retraitement dans les comptes consolidés de la réserve de capitalisation, une provision pour participation aux bénéfices différée est déterminée lorsque les hypothèses de gestion Actif/Passif démontrent une reprise probable et durable du stock de réserve de capitalisation. Sanlam Maroc n'a pas constaté de participation aux bénéfices différée sur le retraitement de la réserve de capitalisation.

Application de la comptabilité reflet

Concernant les contrats dit participatifs, Sanlam Maroc a décidé d'appliquer la comptabilité reflet (« shadow accounting »), qui vise à répercuter sur la valeur des passifs d'assurance, des frais d'acquisition reportés et des immobilisations incorporelles liées aux contrats d'assurance, les effets de la prise en compte

des plus et moins-values latentes des actifs financiers évalués en juste valeur.

La participation aux bénéfices différée qui résulte est comptabilisée en contrepartie de la réserve de réévaluation ou du résultat selon que la prise en compte de ces plus et moins-values aura été effectuée dans cette réserve ou au compte de résultat.

L'application de la comptabilité reflet est réalisée à partir d'un taux de participation aux bénéfices estimé et appliqué aux plus et moins-values latentes. Ce taux est obtenu à partir de l'application des conditions réglementaires et contractuelles du calcul de la participation aux bénéfices observé au cours des trois dernières années. Il convient toutefois de noter que cette estimation s'applique exclusivement aux plus et moins-values latentes afférentes à des actifs en représentation de provisions techniques relatives à des contrats incluant une clause de participation aux bénéfices discrétionnaire.

Autres provisions techniques

- Provisions mathématiques de rentes

Les provisions mathématiques de rentes représentent la valeur actuelle des engagements de l'entreprise en ce qui concerne les rentes et accessoires de rentes mis à sa charge.

- Provision globale de gestion

La provision de gestion est constituée lorsque pour une famille homogène de produits, les marges futures déterminées pour les besoins du calcul des frais d'acquisition reportés sont négatives.

(d) Test des suffisances des passifs

Un test d'adéquation des passifs visant à s'assurer que les passifs relevant de la norme IFRS 4 sont suffisants au regard des estimations actuelles de flux de trésorerie futurs générés par les contrats d'assurance est réalisé à chaque arrêté comptable. Les flux de trésorerie futurs résultant des contrats prennent en compte les garanties et options qui y sont attachées.

Le cas échéant, et pour les besoins de ce test, les passifs d'assurance sont diminués des coûts d'acquisition reportés et des valeurs de portefeuille constatées lors de regroupement d'entreprises ou de transferts de contrats s'y rapportant et de la participation active différée. En cas d'insuffisance, les pertes potentielles sont comptabilisées en intégralité en contrepartie du résultat. Ce test est effectué une fois par an et au niveau de chaque entité consolidée selon la méthode de Best Estimate.

1.4.1.3 Evaluation des contrats financiers relevant de la norme IFRS 9

Les passifs relatifs à des contrats financiers sans participation aux bénéfices discrétionnaire doivent être comptabilisés selon le principe de la comptabilité de dépôt. Ainsi, les primes perçues et les prestations sont comptabilisées au bilan. Les chargements et les frais de gestion des contrats sont enregistrés au résultat. Les revenus non acquis sont étalés sur la durée estimée du contrat.

Cette catégorie inclut principalement des contrats en unités de compte et des contrats indexés qui ne répondent à la définition de contrats d'assurance et de contrats financiers avec participation discrétionnaire. Les engagements afférents à ces contrats sont évalués à la valeur vénale de l'unité de compte à l'inventaire.

Les coûts accessoires directement liés à la gestion des placements d'un contrat financier sont comptabilisés à l'actif s'ils peuvent être identifiés séparément et évalués de manière fiable et s'il est probable qu'ils seront recouverts. Cet actif qui correspond au droit contractuel acquis par Sanlam Maroc sur les bénéfices résultant de la gestion des placements et amorti sur la durée de cette gestion et de façon symétrique avec la comptabilisation du profit correspondant.

1.4.1.4 Opérations de réassurance

(a) Acceptations

Les acceptations en réassurance sont comptabilisées traitées par traité sans décalage sur la base d'une appréciation des affaires acceptées. Ces opérations sont classées selon les mêmes règles que celles qui sont décrites à propos des contrats d'assurance ou des contrats financiers dans la note 1.4.1.1. Classification et mode de comptabilisation. En l'absence d'informations suffisantes de la part de la cédante, des estimations sont effectuées.

Un dépôt actif est enregistré pour le montant de la contrepartie donnée aux cédants et rétrocédants.

(b) Cessions

Les cessions en réassurance sont comptabilisées en conformité avec les termes des différents traités et selon les mêmes règles que celles décrites dans la note 1.4.1.1 relative aux contrats d'assurance et aux contrats financiers. Un dépôt passif est enregistré pour le montant de la contrepartie reçue des cessionnaires et rétrocessionnaires.

1.4.2 Classification et évaluation des instruments financiers sous IFRS 9

Classification et évaluation des actifs financiers :

Deux critères sont considérés pour déterminer comment les actifs financiers doivent être classés et évalués :

- Le business model de l'entité pour la gestion des actifs financiers,
- Les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif financier « Test SPPI ».

Ainsi, trois modèles économiques sont distingués selon l'objectif de détention des actifs financiers :

- HTC – Held to collect : détention uniquement pour encaisser des flux de trésorerie contractuels,
- HTC&S – Held to collect & sale : détention pour encaisser des flux de trésorerie contractuels et vendre les actifs financiers,
- Autres / HFS – Held for sale : détention dans le cadre d'aucun des deux modèles économiques précédents.

Le tableau ci-dessous présente une synthèse du modèle de classification de la norme IFRS 9 et des options retenues par le Groupe :

Instruments financiers	Classification	Valorisation	Dépréciation sous IFRS9
Obligations et autres titres à revenu fixe	Actifs financiers détenus pour encaisser des flux de trésorerie contractuels (HTC)	Coût amorti	OUI
Actions cotées et non cotées et autres titres à revenu variable	Actifs financiers détenus à la fois pour encaisser des flux de trésorerie contractuels et éventuellement les vendre (HTC&S)	Juste valeur par résultat	NON
Fonds de placement- OPCVM	Actifs financiers détenus à la fois pour encaisser des flux de trésorerie contractuels et éventuellement les vendre (HTC&S)	Juste valeur par résultat	NON
Titres détenus pour des fins de transaction	Détention dans le cadre d'aucun des deux modèles économiques précédents	Juste valeur par résultat	NON

* Sauf pour les actifs dont le test SPPI est non satisfaisant, ils sont valorisés à la juste valeur par résultat.

La classification de la juste valeur par niveau hiérarchique est ventilée sur trois niveaux :

- Niveau 1 : Evaluation sur la base d'un prix de marché
- Niveau 2 : Evaluation sur la base d'un modèle mathématique ou transaction comparable
- Niveau 3 : Evaluation interne

En milliers de dirhams

Instruments financiers	31.12.2023			31.12.2022		
	Niveau 1	Niveau 2	Total	Niveau 1	Niveau 2	Total
Actions cotées et titres assimilés - JV par résultat	3 563 389		3 563 389	3 530 758		3 530 758
Actions non cotées et titres assimilés- JV par résultat		903 999	903 999	855 943		855 943
Obligations du secteur privé - JV par résultat	147 547		147 547	147 707		147 707
Bons du trésor - JV par résultat			0	0		0
Fonds de placements - JV par résultat	7 039 404		7 039 404	6 715 526		6 715 526
Total actifs financiers à la juste valeur	10 750 340	903 999	0	11 654 339	10 393 991	855 943
						11 249 934

Dépréciation des actifs financiers et des créances douteuses :

La phase 2 de la norme IFRS 9 propose un nouveau modèle de dépréciation qui se base sur l'estimation des « Pertes attendues », en intégrant des données prospectives afin d'apprécier les probabilités de défaut.

Une matrice de provision basée sur les taux de défaillance observés dans le passé et ajustée pour prendre en compte les informations prospectives est utilisée pour évaluer le montant des pertes attendues sur créances.

Les primes contentieuses et les créances individuellement significatives sont analysées au cas par cas.

1.4.3 Contrats de location

La norme IFRS 16 - Contrats de locations, publiée le 13 Janvier 2016, remplace la norme IAS 17, IFRIC 4, SIC 15 & 27.

Selon l'IFRS 16, il y a un contrat de location lorsque le bailleur ne garde plus un droit de substitution substantiel d'une part et d'autre part, le groupe acquiert le droit de contrôler l'utilisation de l'actif pendant une période donnée en échange d'une contrepartie :

*Existence d'un actif identifié

Pas d'actif identifié si le fournisseur conserve un droit de substitution substantiel *



Droit pour le preneur de contrôler l'utilisation du bien pour une période déterminée et moyennant une rémunération

Décider l'utilisation du bien déterminé (comment et pour quelle fin • l'actif est utilisé

Obtenir la quasi-totalité des avantages économiques découlant de • l'utilisation du bien



LOCATION

Les composantes locatives et non locatives sont comptabilisées séparément :

- La norme IFRS 16 s'applique à la composante locative
- D'autres normes s'appliquent à la composante non locative

Les preneurs peuvent faire le choix par catégorie de bien sous-jacent de comptabiliser les composantes locatives et non locatives en tant que contrat de location. En pratique, le groupe n'applique pas cette mesure de simplification.

Il y a lieu de distinguer entre :

- Un contrat de location-financement qui est un contrat qui transfère au groupe la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété d'un actif.
- Un contrat de location simple qui est tout contrat de location autre qu'un contrat de location-financement.

Options retenues :

Sanlam Maroc a opté pour les deux exemptions rendues possible par la norme :

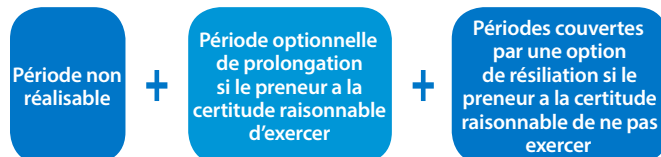
- Contrat de location relatif à des biens de faible valeur.
- Contrat de location ayant une durée inférieure à un an.

Comptabilité du Groupe : Comptabilisation, évaluation et présentation

Étapes	Description
Comptabilisation et évaluation initiale	Initialement comptabilisation d'un droit d'utilisation de l'actif et d'un passif de location à la valeur actualisée des paiements de loyers. L'actif de droit d'utilisation est ajusté des prépaiements de loyers, avantages reçus, coûts directs initiaux engagés par le preneur, estimations des coûts de restauration, d'enlèvement et de démantèlement
Évaluation ultérieure du droit d'utilisation et du passif de location	Le droit d'utilisation de l'actif est amorti conformément à la norme IAS 16 Immobilisations corporelles. Le groupe augmente le passif lié au contrat de location afin de refléter les intérêts et réduits le passif des paiements de loyers effectués
Présentation du droit d'utilisation dans les états financiers	Séparément des autres actifs (non pris en location), ou avec les actifs sous-jacents correspondants en détaillant en annexe les postes contenant les actifs de droit d'utilisation. Charges d'amortissement en frais généraux
Présentation du passif de location dans les états financiers	Séparément des autres passifs, ou avec ces autres passifs et communication en annexe des postes contenant les passifs de location. Charges d'intérêts en Produit Net Bancaire

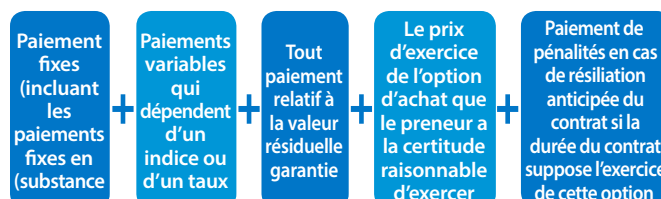
Durée du contrat de location :

En ce qui concerne la durée de location, elle est synthétisée comme suit :



Passif de location :

Le passif lié au contrat de location est égal à la valeur actualisée de :



L'évaluation ultérieure du passif de location correspond aux situations nécessitant une réévaluation du contrat ainsi que leur impact :

- Changement dans l'évaluation initiale de la durée de la location ou des options d'achat/résiliation :
- Révision du contrat de location en utilisant les nouvelles données
- Révision du taux d'actualisation
- Changements dans les indices ou les taux affectant les paiements :
- Révision du contrat de location en utilisant les nouvelles données
- Taux d'actualisation inchangé

1.4.4 Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles sont des actifs matériels qui sont détenus pour être utilisés dans la production, la fourniture de services ou à des fins administratives propres à la compagnie.

Pour l'évaluation d'une immobilisation corporelle, deux modèles à choisir :

- **Modèle du coût** : La valeur correspond au coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur (éventuelles);
- **Modèle de la réévaluation** : La méthode de la réévaluation est une méthode qui est préconisée lorsque la juste valeur des immobilisations corporelles peut être déterminée de manière fiable. La juste valeur d'une immobilisation dans ce cas, correspond au montant réévalué diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur (éventuelles).

L'approche par composants : Le coût total d'une immobilisation doit être réparti entre ses différents éléments constitutifs ; chaque élément doit être comptabilisé séparément lorsque les composants ont des durées d'utilisation différentes ou procurent des avantages selon un rythme différent.

La base amortissable d'un actif : le montant amortissable d'une immobilisation corporelle doit être réparti de façon systématique sur sa durée d'utilité. La base amortissable d'un actif est déterminée après déduction de sa valeur résiduelle.

Option retenue :

Le Groupe a opté pour le modèle du coût pour l'évaluation des immobilisations corporelles.

1.4.5 Immobilisations incorporelles

Conformément à la norme, les immobilisations incorporelles acquises figurent au bilan à leur coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements selon le mode linéaire et des pertes de valeur.

A fin 2023, l'écart d'acquisition de Sanlam Maroc a fait l'objet d'un test de dépréciation et il n'a pas donné lieu à la comptabilisation d'une dépréciation.

1.4.6 Immeubles de placement :

Un immeuble de placement est un bien immobilier détenu pour en retirer des loyers ou pour valoriser le capital ou bien profiter des deux. Un immeuble de placement génère des flux de trésorerie largement indépendants des autres actifs détenus par l'entreprise, contrairement à la production ou la fourniture de biens ou de services constituant l'objet principal de l'utilisation d'un bien immobilier occupé par son propriétaire.

Valorisation :

- Le modèle de la juste valeur : Selon ce modèle, les immeubles de placement sont réévalués à la fin de chaque période de reporting. Les variations de juste valeur sont comptabilisées en résultat lorsqu'elles se produisent. « La juste valeur est le prix auquel le bien pourrait être échangé entre des parties bien informées et consentantes dans une transaction sans lien de dépendance, sans déduction des coûts de transaction (voir IFRS 13) ».
- Le modèle du coût : Selon ce modèle, les immeubles de placement sont évalués au coût moins l'amortissement cumulé et les pertes de valeur cumulées. La juste valeur est indiquée en annexe. Les gains et pertes sur cession sont comptabilisés en résultat.

Option retenue :

Le groupe Sanlam Maroc applique le modèle de la juste valeur pour l'évaluation des immeubles de placement.

1.4.7 IFRIC 23 :

Le 7 juin 2017, L'IFRS IC (Interpretation committee) a publié l'interprétation IFRIC 23 relative au traitement des positions fiscales incertaines en matière d'impôts sur le résultat, applicable de manière obligatoire aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2019.

L'interprétation prévoit deux méthodes de transitions :

- Méthode totalement rétrospective, qui prévoit le retraitement des états financiers comparatifs présentés ;

- Méthode partiellement rétrospective en comptabilisant l'effet cumulatif de la première application dans les capitaux propres du bilan d'ouverture.

Cette interprétation clarifie les modalités de comptabilisation et d'évaluation de l'impôt sur les bénéfices lorsqu'une incertitude existe sur le traitement fiscal à appliquer.

1.4.8 Les avantages au personnel :

La norme IAS 19 a pour but de prescrire le traitement comptable relatif à tous les avantages accordés au personnel (sauf ceux auxquels s'appliquent les autres normes).

Les avantages au personnel comprennent :

- Les avantages à court terme : comme les salaires et cotisations sociales, les congés annuels payés et les congés de maladie payés, l'intéressement et les primes, et les avantages en nature (logement, voiture...) dont bénéficient le personnel en activité ;
- Les avantages postérieurs à l'emploi : comme les indemnités de retraite, les indemnités de fin de carrière, l'assistance médicale postérieure à l'emploi et les autres prestations de retraite ;
- Les avantages à long terme : comme les primes d'ancienneté, les absences de longue durée rémunérées, les indemnités de fin de carrière, les autres primes et les rémunérations différées ;
- Les indemnités de fin de contrat : notamment les indemnités de licenciement et les indemnités des départs volontaires du personnel

1.4.9 Impôts différés :

Le Groupe comptabilise les impôts différés pour l'ensemble des différences temporelles existantes entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et des passifs du bilan, à l'exception des goodwill.

Le taux d'impôt retenus sont ceux votés ou quasi adoptés à la date de clôture de l'exercice en fonction des juridictions fiscales.

Le montant d'impôts différés est déterminé pour chaque entité fiscale.

Les actifs d'impôts relatifs aux différences temporelles et aux reports déficitaires ne sont comptabilisés que dans la mesure où il est probable qu'un profit imposable futur déterminé avec suffisamment de précision sera dégagé au niveau de l'entité fiscale.

Les impôts exigibles et/ou différés sont comptabilisés au compte de résultat de la période sauf s'ils sont générés par une transaction ou un événement comptabilisé directement en capitaux propres.

Une entité du Groupe doit compenser les actifs et passifs d'impôt exigible si, et seulement si, cette entité :

- (a) a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés ; et
- (b) a l'intention, soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Une entité du Groupe doit compenser les actifs et passifs d'impôt différé si, et seulement si, cette entité :

- (a) a un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôt exigible ; et
- (b) les actifs et passifs d'impôts différés concernent des impôts sur le résultat prélevé par la même autorité fiscale.

NOTE 2 : PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Le périmètre de consolidation de SANLAM MAROC se présente comme suit entre le 31 Décembre 2022 et le 31 Décembre 2023

Entités	% de contrôle au 31 Décembre 2023	Méthode de consolidation au 31 Décembre 2023	% de contrôle au 31 Décembre 2022	Méthode de consolidation au 31 Décembre 2022
Sanlam Maroc	100%	IG	100%	IG
Africa First Assist	25%	MEE	25%	MEE
Sanlam Asset Management Maroc	100%	IG	100%	IG
Sanlam Hôtels	100%	IG	100%	IG
Luxor	100%	IG	100%	IG
Espace Développement	100%	IG	100%	IG
Ryad Partners	100%	IG	100%	IG
Tertia	100%	IG	100%	IG
Agdal Salé	100%	IG	100%	IG
Tamaris Garden	100%	IG	100%	IG
Participation Khalladi	100%	IG	100%	IG

IG : Intégration Globale ;
MEE : Mise En Equivalence

NOTE 3 : NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RÉSULTAT

Primes émises et produits des autres activités

	31.12.2023			31.12.2022		
	Vie	Non Vie	Total	Vie	Non Vie	Total
Primes émises	806 294	5 346 241	6 152 535	932 120	5 022 404	5 954 524
Autres produits hors activité d'assurance	0	94 450	94 450	52 224	34 994	87 218
TOTAL	806 294	5 440 691	6 246 985	984 344	5 057 398	6 041 742

Produits nets de placement

En milliers de dirhams

	31.12.2023	31.12.2022
Revenus des immeubles	48 882	46 759
Revenus - Avances et avances en compte courant - entités immobilières	10 498	5 608
Revenus obligations	74 627	49 892
Surcote / décote obligations	-5 097	-3 589
Revenus instruments de capitaux propres	187 836	198 857
Revenus des OPCVM	174 747	109 942
Revenus prêts aux assurés		
revenus des autres prêts	26 296	24 193
Revenus trésorerie et équivalents de trésorerie	3 686	2 227
Intérêts sur les découverts bancaires		
Frais de gestion des placements	-37 283	-43 876
Plus values sur cession des Immeubles	10 579	8 535
Plus value de cession - Obligations	-5 534	
Plus value de cession - Instruments de capitaux propres	464 631	-992 684
Plus values de cession - OPCVM	-156 806	-5 530
Variation des dépréciations sur placements	-11 257	-3 020
+/- Value de consolidation		
PRODUITS NETS DE PLACEMENTS	785 805	-602 686

Charges nettes d'exploitation

En milliers de dirhams

	31.12.2023	31.12.2022
Achats de marchandises revendus	10 913	9 593
Consommation de matières et fournitures	1 436	18 056
Autres charges opérationnelles	85 841	77 814
Autres produits opérationnels	0	-591
Charges externes	-260 006	-250 373
Impôts et taxes	-49 196	-46 693
Pertes sur créances irrécouvrables	-1 883	-5 273
CHARGES NETTES D'EXPLOITATION	-212 895	-197 467

Charges techniques des activités d'assurance

En milliers de dirhams

	31.12.2023			31.12.2022		
	Vie	Non vie	Total	Vie	Non vie	Total
Sinistres payés	-696 352	-3 239 496	-3 935 848	-986 875	-3 255 558	-4 242 433
Variation provisions mathématiques	-176 760	3 610	-173 150	-19 243	169 244	150 001
Variation des provisions pour sinistres à payer	30 853	-390 261	-359 408	37 125	-267 575	-230 450
Variation des provisions pour frais de gestion de sinistres		-17 344	-17 344	1 190	-11 030	-9 840
Variation provisions pour participation aux bénéfices	3 444	0	3 444	26 255	0	26 255
Variation de la participation aux bénéfices différée actif (par P&L)	-112 664		-112 664	318 434		318 434
Variations des autres provisions techniques		0	0	0	0	0
Variation de la provision pour capitalisation	0		0			0
TOTAL	-951 479	-3 643 491	-4 594 970	-623 114	-3 364 919	-3 988 033

NOTE 4 : NOTE RELATIVE AU BILAN

Actifs valorisés au coût amorti

En milliers de dirhams

	31.12.2023	31.12.2022
Actifs financiers au coût amorti	2 657 996	2 238 299
Créances sur courtiers et agents généraux au coût amorti	2 463 346	2 302 576
Prêts et créances au coût amorti	237 329	248 947
TOTAL	5 358 671	4 789 822
Dépréciation actifs financiers au coût amorti	-126 102	-126 102
Dépréciation créances sur courtiers et agents généraux au coût amorti	-884 336	-836 424
TOTAL ACTIFS AU COÛT AMORTI NETS DES DÉPRÉCIATIONS	4 348 233	3 827 296

Actifs valorisés à la juste valeur par résultat

En milliers de dirhams

	31.12.2023	31.12.2022
Actions et autres titres à revenu variable	4 467 388	4 386 701
Coté	3 563 389	3 530 758
Non coté	903 999	855 943
Obligations et autres titres à revenu fixe	147 547	147 707
Coté	147 547	147 707
Non coté		
Fonds de placement	7 039 404	6 715 526
TOTAL ACTIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT	11 654 339	11 249 934

Autres actifs incorporels

En milliers de dirhams

Autres immobilisations incorporelles	31.12.2023	31.12.2022
Autres Immobilisations incorporelles	532 044	509 406
TOTAL BRUT	532 044	509 406
Amortissement des Autres Immobilisations incorporelles	-357 399	-321 747
TOTAL AMORTISSEMENT	-357 399	-321 747
TOTAL NET	174 645	187 659

Immeubles d'exploitation et autres immobilisations corporelles

En milliers de dirhams

	31.12.2023	31.12.2022
Terrains	178 030	178 030
Constructions	207 890	220 482
Installations techniques, Matériel et outillages	149 726	156 148
Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	308 205	379 931
Autres immobilisations corporelles	5 566	4 529
Matériel de transport	622	1 065
Immobilisations corporelles en cours	907	7988
TOTAL BRUT	850 946	948 173
Dépréciation - Terrains	-60 560	-60 560
Dépréciation - Constructions	-168 306	-176 467
Amortissement - Matériel de transport	-519	-968
Amortissements - Installations techniques, Matériel et outillages	-121 033	-128 992
Amortissements - Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	-282 658	-338 655
Amortissements - Autres immobilisations corporelles	-2 219	-1 888
TOTAL AMORTISSEMENT / DÉPRÉCIATIONS	-635 295	-707 530
TOTAL NET	215 651	240 643

Immobilier de placement

En milliers de dirhams

	31.12.2023	31.12.2022
Terrains	661 984	600 507
Constructions	747 834	755 539
Autres placements immobiliers	52 678	51 813
TOTAL BRUT	1 462 496	1 407 859
Amortissement des constructions	-20 774	-17 067
TOTAL AMORTISSEMENT / DÉPRÉCIATIONS	-20 774	-17 067
TOTAL NET	1 441 722	1 390 792

Impôts différés

En milliers de dirhams

IMPOTS DIFFERES ACTIF	31.12.2023	31.12.2022
Impôts sur les instruments financiers	-	0
Impôts sur les immeubles de placement	-	0
Impôts sur les déficits fiscaux et crédits d'impôts	14 601	14 247
Impôts sur les différences temporaires en social	-	0
Impôts sur les avantages au personnel	-	0
Impôts sur les immobilisations incorporelles	2	152
Impôts sur les immobilisations corporelles	-	0
Autres	26 380	24 725
TOTAL	40 983	39 124

IMPOTS DIFFERES PASSIF	31.12.2023	31.12.2022
Impôts sur les instruments financiers	109 062	21 863
Impôts sur les avantages au personnel	-32 008	-35 407
Impôts sur les immeubles de placement	63 123	56 415
Impôts sur les immobilisations incorporelles	12 953	15 737
Impôts sur les immobilisations corporelles	40 159	39 669
Autres	621 546	605 658
TOTAL	814 835	703 935

Créances relatives aux contrats d'assurance et de réassurance

En milliers de dirhams

Ventilation par nature	31.12.2023			31.12.2022		
	Brut	Dépréciation	Net	Brut	Dépréciation	Net
Dépôts et cautionnements relatifs aux opérations d'assurance			0			0
Dépôts et cautionnements relatifs aux opérations d'acceptation			0			0
Primes acquise non émises	274 637		274 637	224 536		224 536
Comptes courants avec d'autres compagnies d'assurance	77 797		77 797	173 672		173 672
Créances sur des assurés	0	0	0	0	0	0
Créances sur des courtiers et agents généraux relatives à des opérations d'assurance directe ou d'acceptations	2 463 346	-884 336	1 579 010	2 302 576	-836 424	1 466 152
TOTAL	2 815 780	-884 336	1 931 444	2 700 784	-836 424	1 864 360

Dettes relatives aux contrats d'assurance et de réassurance

En milliers de dirhams

Dettes relatives aux contrats d'assurance et de réassurance par nature	31.12.2023	31.12.2022
Dépôts et cautionnements relatifs aux opérations d'assurance - crédit		
Dépôts et cautionnements relatifs aux opérations de réassurance (cession) - crédit	572 997	398 717
Comptes courants créditeur avec d'autres compagnies d'assurance	139 674	417 051
Dettes envers les assurés		
Dettes sur des courtiers et agents généraux relatives à des opérations d'assurance directe ou d'acceptations	312 349	297 466
TOTAL	1 025 020	1 113 234

NOTE 5 : NOTE RELATIVE À LA SITUATION FINANCIÈRE

Part des cessionnaires et rétrocessionnaires dans les passifs relatifs aux contrats d'assurance et financiers

En milliers de dirhams

PART DES RÉASSUREURS DANS LES PROVISIONS D'ASSURANCE NON VIE	31.12.2023	31.12.2022
Provisions pour primes non acquises	119 553	110 538
Provisions pour sinistres à payer	744 978	589 118
Autres provisions techniques	0	0
TOTAL	864 531	699 656
PART DES RÉASSUREURS DANS LES PROVISIONS D'ASSURANCE VIE		
Provisions d'assurance vie	243 232	255 982
Provisions pour sinistres à payer	54 879	54 145
Provisions pour participations aux bénéfices	0	0
Autres provisions techniques	0	0
TOTAL	298 111	310 127
PART DES RÉASSUREURS DANS LES PROVISIONS DES CONTRATS FINANCIERS	0	0
TOTAL PART DES CESSIONNAIRES ET RÉTROCESSIONNAIRES DANS LES PASSIFS RELATIFS AUX CONTRATS D'ASSURANCE ET FINANCIERS	1 162 642	1 009 783

Participation aux bénéfices différés

En milliers de dirhams

	31.12.2023			31.12.2022		
	PBDA	PBDP	Total	PBDA	PBDP	Total
Participation différée sur réévaluations d'actifs constatées par résultat	53 601	27 639	25 962	165 515	26 889	138 626
Participation différée sur réévaluations d'actifs constatées par capitaux propres			0	0	0	0
TOTAL	53 601	27 639	25 962	165 515	26 889	138 626

Trésorerie et équivalents de trésorerie

En milliers de dirhams

	31.12.2023	31.12.2022
Dettes financières à court terme	467 830	599 392
Disponibilité (Banque, CCP, caisse)	424 932	514 900
TRÉSORERIE NETTE	-42 898	-84 492

NOTE 6 : INFORMATION SECTORIELLE

Information sectorielle par secteur d'activité

En milliers de dirhams

	31.12.2023				31.12.2022			
	ASSURANCE	AUTRES ACTIVITÉS HORS ASSURANCES	ELIMINATIONS INTRA-GROUPE ET AUTRES RETRAITEMENTS	TOTAL	ASSURANCE	AUTRES ACTIVITÉS HORS ASSURANCES	ELIMINATIONS INTRA-GROUPE ET AUTRES RETRAITEMENTS	TOTAL
Chiffre d'affaires	6 152 535	100 584	-6 134	6 246 985	5 954 524	114 301	-27 083	6 041 742
Résultat d'exploitation	744 218	23 310	-44 724	722 804	-52 698	-5 514	-146 317	-204 529
Quote part dans les résultats des entreprises associées ou co-entreprises		7 080		7 080		16 858		16 858
Charge ou produit d'is	-163 263	-11 226	515	-173 974	118 331	1 264	-3 801	115 794
Résultat net	568 122	15 698	-24 390	559 430	37 930	21 134	-129 242	-70 178
Capitaux propres	4 618 542	1 388 499	-557 883	5 449 157	4 191 942	1 562 659	-714 822	5 039 778
Dettes de financements		10 334	0	10 334		26 448	0	26 448
Placements	17 087 853	504 925	-1 964 823	15 627 955	16 378 757	508 489	-2 134 323	14 752 923
Amortissements d'actifs corporels et incorporels	-798 009	-244 781	-455 792	-1 498 582	-745 393	-227 624	-454 121	-1 427 138
Titres mis en équivalence		67 091	64 907	131 998		69 586	64 907	134 493
Acquisitions d'actifs non courants	31 928	6 032		37 960	39 181	10 114		49 295
TOTAL ACTIF	22 694 352	2 252 376	-1 243 768	23 702 960	21 816 120	2 536 276	-1 497 668	22 854 728

Information sectorielle par zone géographique

	31.12.2023						31.12.2022					
	MAROC	AFRIQUE HORS MAROC	MOYEN ORIENT	AUTRES	ELIMINATIONS INTRA-GROUPE ET AUTRES RETRAITEMENTS	TOTAL	MAROC	AFRIQUE HORS MAROC	MOYEN ORIENT	AUTRES	ELIMINATIONS INTRA-GROUPE ET AUTRES RETRAITEMENTS	TOTAL
Chiffre d'affaires	6 253 119				-6 134	6 246 985	6 068 825				-27 083	6 041 742
Résultat d'exploitation	767 528				-44 724	722 804	-58 212				-146 317	-204 529
Quote part dans les résultats des entreprises associées ou co-entreprises	7 080					7 080	16 858					16 858
Charge ou produit d'is	-174 489				515	-173 974	119 595				-3 801	115 794
Résultat net	583 820				-24 390	559 430	59 064				-129 242	-70 178
Capitaux propres	6 007 041				-557 883	5 449 157	5 754 601				-714 822	5 039 778
Dettes de financements	10 334				0	10 334	26 448				0	26 448
Placements	17 592 778				-1 964 823	15 627 955	16 887 246				-2 134 323	14 752 923
Amortissements d'actifs corporels et incorporels	-1 042 790				-455 792	-1 498 582	-973 017				-454 121	-1 427 138
Titres mis en équivalence	67 091				64 907	131 998	69 586				64 907	134 493
Acquisitions d'actifs non courants	37 960					37 960	49 295					49 295
TOTAL ACTIF	24 946 728				-1 243 768	23 702 960	24 352 396				-1 497 668	22 854 728

RAPPORT D'AUDIT SUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS EN NORMES IFRS EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2023



Fidaroc Grand Thornton
7, Boulevard Oussama Ben
Liaouat, Casablanca

Aux Actionnaires de la société
SANLAM MAROC S.A.
216, Bd Zerktouni
Casablanca

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ÉTATS DE SYNTHÈSE CONSOLIDÉS

EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2023

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états de synthèse consolidés ci-joints de la société Sanlam Maroc S.A. et de ses filiales (le « groupe »), qui comprennent le bilan consolidé au 31 décembre 2023, le compte de résultat consolidé, le tableau de variation des capitaux propres consolidés et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états de synthèse consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de KMAD 5 440 157 dont un résultat net bénéficiaire consolidé de KMAD 559 430.

Nous certifions que les états de synthèse consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus, sont réguliers et sincères et donnent dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière du groupe au 31 décembre 2023, ainsi que du résultat de l'ensemble consolidé pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable transcrit de consolidation autorisé par l'avis n°26 du Conseil National de la Comptabilité et par l'ACAPS, tel que ce référentiel est décrit dans les notes annexes jointes.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Sanlam Maroc S.A.
Page 2

Questions clés identifiées	Notre réponse d'audit
Evaluation des provisions pour sinistres en Assurance Non-Vie	
Les provisions pour sinistres à payer Non-Vie figurant au bilan pour un montant de KMAD 7 469, représentent un poste significatif du passif de la compagnie. Elles couvrent les sinistres déclarés, les sinistres survenus mais non encore déclarés (IBNR) ainsi que des compléments déterminés de manière réglementaire ou actuarielle, le cas échéant. Comme indiqué dans la note 1.4.1.2-c des notes annexes aux comptes consolidés, ces provisions sont régies par des dispositions réglementaires définissant notamment les règles et paramètres d'évaluation inhérents à chaque branche. L'estimation de ces provisions s'appuie sur des données historiques faisant l'objet de projections de sinistres non connus, en utilisant des méthodes réglementaires et actuarielles, et requiert également l'exercice de jugement de la compagnie dans le choix de certains paramètres et hypothèses à retenir dans l'estimation du coût des sinistres survenus, déclarés ou non. Compte tenu du poids relatif des provisions pour sinistres des contrats d'assurance Non-Vie dans le bilan de la compagnie et de l'importance du jugement exercé par la direction, nous avons considéré l'évaluation de ces provisions comme un point clé de notre audit.	Nos travaux d'audit ont principalement consisté à : - Examiner le dispositif mis en place par la compagnie pour évaluer le montant des provisions pour sinistres en assurance Non-Vie afin de vérifier que les estimations retenues s'appuient sur une méthodologie documentée et conforme aux dispositions normatives et réglementaires applicables ; - Prendre connaissance du dispositif de contrôle interne mis en place par la compagnie et tester les contrôles manuels et informatisés que nous avons jugés des pour notre audit, relatifs à la gestion des sinistres et à la détermination des provisions pour sinistres en assurance Non-Vie ; - Tester, par sondage, la fiabilité des états produits et utilisés par la compagnie pour déterminer les provisions pour sinistres en Assurance Non-Vie et rapprocher les données issues de ces états et des outils de calcul avec la comptabilité ; - Examiner la pertinence des méthodes statistiques utilisées ainsi que celle des hypothèses retenues au regard de la réglementation applicable ; - Tester le calcul des provisions techniques en appliquant les méthodes réglementaires telles que définies pour chaque branche ; - Examiner le rapport de certification de l'actuaire externe sur le test de suffisance des passifs (Liability adequacy test) conformément à la norme IFRS 4 et notamment la pertinence des méthodes utilisées et des conclusions remontées afin d'apprécier l'impact éventuel de ces conclusions sur les provisions comptabilisées. - Réaliser des procédures analytiques (telles que le suivi de l'évolution des ratios de sinistralité) sur les évolutions significatives de l'exercice.

Sanlam Maroc S.A.
Page 3

Questions clés identifiées	Notre réponse d'audit
Évaluation des provisions mathématiques en Assurance Vie	
Le montant des provisions mathématiques s'élève à MMAD 5 941 au 31 décembre 2023.	Nos travaux d'audit ont principalement consisté à :
Ces provisions mathématiques représentent la différence entre les valeurs actuelles des engagements pris respectivement par l'assureur et ceux pris par les assurés.	• Examiner le dispositif mis en place par la compagnie pour évaluer le montant des provisions mathématiques afin de vérifier que les estimations retenues s'appuient sur une méthodologie documentée et conforme aux dispositions normatives et réglementaires applicables ;
Comme indiqué dans la note 1.4.1.2-c des notes annexes aux états de synthèse consolidés, ces provisions sont régies par des dispositions réglementaires définissant notamment les règles et paramètres d'évaluation inhérents à chaque branche.	• Prendre connaissance du dispositif de contrôle interne mis en place par la compagnie et tester les contrôles manuels et informatiques que nous avons jugés clés pour notre audit, relatifs aux processus de gestion des souscriptions et des prestations Vie et à la détermination des provisions mathématiques en Assurance Vie ;
Compte tenu de la part prépondérante de ces provisions mathématiques dans le bilan au 31 décembre 2023 et de la part de jugement dans l'estimation des provisions, nous avons considéré ce poste comme un point clé de l'audit.	• Mettre en œuvre des procédures visant à tester par sondage la fiabilité des données servant de base aux estimations ;
	• Procéder à la revue du rapprochement des données de gestion avec la comptabilité ;
	• Tester par sondage le calcul des provisions mathématiques et leur conformité à la réglementation ;
	• Examiner le rapport de certification des provisions techniques établi par l'actuaire indépendant et notamment la pertinence des méthodes utilisées et des conclusions remontées afin d'apprécier l'impact éventuel de ces conclusions sur les provisions comptabilisées ;
	• Réaliser des procédures analytiques afin d'identifier et d'analyser toute variation inhabituelle ou inattendue significative au titre de l'exercice

Sanlam Maroc S.A.
Page 4

Questions clés identifiées	Notre réponse d'audit
Valorisation des actions non cotées et des placements immobiliers	
Les valeurs nettes comptables consolidées des actions non cotées et des placements immobiliers s'élèvent respectivement à MMAD 904 et MMAD 1 442 au 31 décembre 2023.	Nos travaux d'audit ont principalement consisté à :
Ces placements sont comptabilisés selon le modèle de la juste valeur conformément à la norme IAS 40 pour les immeubles de placement et la norme IFRS 9 pour les actions non cotées (comme indiqué dans les notes 1.4.2 et 1.4.6 des notes annexes aux états de synthèse consolidés).	• Évaluer et tester la conception et l'efficacité des contrôles clés relatifs à la mise en œuvre des méthodes de valorisation ;
Ces actifs doivent être évalués à chaque clôture afin de refléter leur valeur de marché. Les profits et les pertes résultant des variations de juste valeur doivent être comptabilisés en résultat.	• Apprécier la méthodologie retenue pour valoriser les actifs non cotés ;
Ces actifs sont difficiles à valoriser compte tenu du fait que leur valeur de marché n'est pas facilement identifiable ou, en l'absence de valeur de marché, leur évaluation fait appel au jugement professionnel pour les méthodes et hypothèses utilisées.	• Apprécier la pertinence des hypothèses utilisées pour ces valorisations par rapport aux pratiques de marché ;
L'importance de ces actifs dans le bilan de la compagnie et le degré élevé de jugement nécessaires à leur évaluation nous ont conduit à les considérer comme un point clé de l'audit.	• Procéder au rapprochement avec les valorisations externes disponibles, notamment pour les actifs immobiliers (immeubles) et parts de sociétés immobilières ;
	• Analyser la cohérence de l'évolution des valorisations par rapport à la clôture précédente et par rapport au contexte économique global ;
	• Vérifier le calcul des éventuelles dépréciations nécessaires.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse consolidés conformément au référentiel comptable transitoire de consolidation autorisé par l'avis n°26 du Conseil National de la Comptabilité et par l'ACAPS, tel que ce référentiel est décrit dans les notes annexes jointes, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse consolidés, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Sanlam Maroc S.A.
Page 5

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états de synthèse consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- nous observons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états de synthèse consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Sanlam Maroc S.A.
Page 6

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 14 mars 2024

Les Commissaires aux Comptes

FIDAROC GRANT THORNTON

FIDAROC GRANT THORNTON
Membre du Réseau Grant Thornton
Tél : 05 22 94 23 90 - Fax : 05 22 29 38 79
Faïçal Mekouar
Associé

PwC Maroc

PwC Maroc
57 1000 CFS, 10ème étage, Case Africa
20, Boulevard Mohammed VI
T : +212 (0) 5 22 94 23 90 - F : +212 (0) 5 22 29 38 79
PWC : 10 787 - TP : 37963105
www.pwc.ma

Lella Sijelmassi
Associée

A photograph of five children playing in a park. They are holding hands and running in a circle on a grassy area with trees in the background. The scene is bright and sunny. A large white number '6' is overlaid on a blue rectangular background in the center of the image.

6

Notre
réseau

AGADIR

ASSURANCE ANIR

0528 20 44 44
0661 66 74 40 / 0661 23 77 15
Avenue Ait Moulay Hay Tadarte n° 47 - Anza
assurance.anir@sanlam.ma

ASSURANCE DCHEIRA

0528 27 37 60
0622 52 82 42
117, Avenue Mokhtar Soussi - Dcheria El Jahadia
assurances.dcheira@sanlam.ma

ASSURANCES AMRIR

0528 82 69 96 / 0528 82 69 97
0666 55 11 17
231.bd.ahmed oulhaj akhnouch- cité tildi
assurances.amrir@sanlam.ma

ASSURANCES ANISS

0528 21 57 57 / 0528 23 95 02
0663 61 76 17
Bd 2 Mars, N° 84 Amsernat - Agadir
assurances.aniss@sanlam.ma

ASSURANCES BOUGHALEM

0707 13 86 14
0618 53 32 33
C12-2, Résidence La Famille, Avenue Laayoune, Hay El Wifaq,
Bensergaou
assurances.boughalem@sanlam.ma

ASSURANCES GRAND AGADIR

0528 23 63 00
0661 21 24 11
N° 9, Résidence Al Majd, Bd Kadi Ayyad, Amssernat
assurances.grandagadir@sanlam.ma

ASSURANCES KSIMA

0528 84 55 47 / 0528 84 80 01
0661 21 20 32
Imm Fouzia Avenue Hassan Ii Agadir
assurances.ksima@sanlam.ma

ASSURANCES RACHDI

0528 82 78 40/41
0661 41 69 33
Avenue Hassan II - Immeuble Rachdi - B.P. 333 - Agadir
assurances.rachdi@sanlam.ma

ASSURANCES RAYANE

0528 23 10 50
0664 79 07 47
n°94 bloc e8 rue El Farabi hay Dakhla
assurances.rayane@sanlam.ma

ASSURANCES SUPRASSUR

0528 84 86 56 / 0528 84 28 69
0661 28 81 27
3-4 Immeuble Sabrina - Avenue Hassan II
assurances.suprassur@sanlam.ma

ASSURANCES ZOURI

0528 84 15 40
0661 09 72 76
46 Avenue Prince Moulay Abdallah Agadir 80000
assurances.zouri@sanlam.ma

BD AGADIR BAY

0528 23 76 32 / 0528 21 56 65
N° 103 - 1^{er} étage Bloc A - Agadir Technopole 1
bd.agadirbay@sanlam.ma

CVT AGADIR HAY DAKHLA

0528 21 59 34
0666 94 35 31
1 bloc 1 av 11 Janvier Hay Dakhla
agence.agadirhaydakhla@sanlam.ma

FIDELIS ASSURANCES AGADIR (AV AGADIR GHANDI)

0528 23 52 68 / 0528 23 52 70 / 0528 23 52 74
0661 19 39 65
45, Bd Ghandi Cité Dakhla - Agadir
av.agadirghandi@sanlam.ma

GFK ASSURANCES

0528 22 22 43
0661 28 31 13 / 0661 08 02 04
Magasin n° 5 Immeuble 203 Fal Oumlil - Hay Mohammadi
assurances.gfk@sanlam.ma

GROUPE FIKRI G.F. ASSURANCES BIKHIR

0528 28 73 69
0661 49 62 80
N 12 Lot Imam Al Haj Hassan, Drarga Agadir
assurances.bikhir@sanlam.ma

GROUPE FIKRI G.F. ASSURANCES DDAMOUH

0528 27 35 00
0661 26 55 35
Av. Mohamed V Imm. Moinetine Appt.1 Dcheira Ljihadia
assurances.groupefikriddamouh@sanlam.ma

GROUPE FIKRI G.F. ASSURANCES FAYROUZ

0528 32 09 33
0633 28 34 74
N° 415 Bloc E Rue Abdellah El Guerssifi Al Houda
assurances.fayrouz@sanlam.ma

GROUPE FIKRI G.F. ASSURANCES FIKRI

0528 84 22 55
0661 32 62 00
Imm. Hamria avenue Al Mokawama
fikri.elhassane@groupefikri.ma
assurances.groupefikrifikri@sanlam.ma

GROUPE FIKRI G.F. ASSURANCES IAZZA

0528 24 55 88 / 77
0661 46 80 84
N° 649 BLOC 3 ROUTE BIOUGRA AIT MELLOUL INZEGANE
assurances.groupefikriiazza@sanlam.ma

GROUPE FIKRI G.F. ASSURANCES OMAR

0528 81 01 81
0661 69 84 42
n° 10, route principale,tikiouine
agence.tikiouine@sanlam.ma

GROUPE FIKRI G.F. ASSURANCES OUAADIDY

0528 31 42 41
0661 39 77 04
aourir centre
assurances.ouaadidy@sanlam.ma

GROUPE FIKRI G.F. ASSURANCES HIND

0528 23 20 33
0661 76 24 35
N° 3263 Lot 2 Hay Mohammadi Agadir
assurances.hind@sanlam.ma

PANAM ASSURANCE

0528 22 44 38
0661 89 85 91
116 Avenue El Hanssali l'Erac Bouargane, Agadir
assurance.panam@sanlam.ma

YASSINE ASSURANCES

0528 23 33 84 / 0528 23 06 01
0661 34 00 50
BD Abderrahim Bouabid N° 7 IMM Zerktouni Tr 01 Agadir
assurances.yassine@sanlam.ma

AGOURAI

AV AGOURAI

0535 43 01 04
0661 77 22 12
Avenue Al Massira - Station Ziz - Route de Meknes - Agourai
av.agourai@sanlam.ma

AHFIR

ASSURANCES ET CONSEILS AHFIR

0536 62 93 88

0661 06 33 07

N°09 Boulevard Oujda AHFIR 60050

assurances.ahfir@sanlam.ma

AIN AICHA

AV AIN AICHA

0535 76 91 22

0661 64 12 36 / 0619 22 06 98

Centre Ain Aicha

avainaicha@sanlam.ma

AIN AOUDA

ASSURANCES BELHOUCINE

0537 74 65 72

0618 41 79 49

N°111 Secteur 9 Hay Nasr - 12100 Ain Aouda

assurance.belhoucine@sanlam.ma

AIN CHEGGAG

AV AIN CHEGGAG

0535 66 55 73

0661 28 01 53

Hay Lamssala 31050

bd.ainchaggag@sanlam.ma

AIN DORIJ

AV AIN DORIJ

0537 90 88 88

0661 99 70 22

Route régionale 408 ain Dorij CR M'jaara

av.aindorij@sanlam.ma

AIN HARROUDA

ASSURANCES AIN HARROUDA

0522 32 93 94

0661 59 09 16

lotissement el wafa 05 n°7 ain harrouda

assurances.ainharrouda@sanlam.ma

AIN TAOUJDATE

MEZIANI ASSURANCE

0535 44 13 70

0668 98 96 14

n° 14 hay bassatine boulevard med v

assurance.meziani@sanlam.ma

AIT BAHA

AV AIT BAHA

0528 25 45 45

0661 83 90 92

bd med v, hay al kasba

agence.aitbaha@sanlam.ma

AIT IAZZA

ASSURANCES AICHA EL GHAZI (2AEG)

0528 53 62 12

0605 55 77 72

Route de Marrakech - Ait Iazza Lakdima

assurances.aichaelghazi@sanlam.ma

AIT OURIR

ASSURANCES CHFIRA

0524 48 01 88 / 0524 48 02 88

0661 47 60 00/0669 56 53 25

AV. Hassan II, Opération Nejma, Imm A, Magasin 1, Ait Ourir centre

assurances.chfira@sanlam.ma

AKLIM

MEBROUK ASSURANCES

0536 63 50 51

0661 82 38 59

rc n°14 boulevard mohamed v, hay laymoun

assurances.mebrouk@sanlam.ma

AKNOUL

ASSURANCES EL HAMSS

0535 27 71 33

0661 82 19 75

boulevard Mohamed V BP :237 AKNOUL

assurances.elhamss@sanlam.ma

AL AYOUNE (OUJDA)

EL AIOUN ASSURANCES ET CONSEILS

0536 67 07 36

0660 07 68 55/066172 23 05

Angle Bd Bir Anzarane et rue 21 - n° 2 - El Aïoun Sidi Mellouk

assurance.elaioun@sanlam.ma

AL HOCEIMA

ASSURANCES EL BACHRIOUI

0539 98 56 50

0641 14 09 28

rue al mouahidine n° 35

agence.alhoceima@sanlam.ma

ASSURANCES EL MANSOURI

0539 98 13 39

0661 47 11 91

25 AVENUE YOUSSEF BEN TACHFINE AL-HOCEIMA

assurances.elmansouri@sanlam.ma

ASSURANCES SAIDI

0539 84 02 86 / 0539 84 01 16

0662 19 27 70

04 BIS BOULEVARD MOHAMED V AL HOCEIMA

assurances.saidi@sanlam.ma

CVT AL HOCEIMA

0539 98 52 52

0661 11 27 21

Km 4, ROUTE EXPRESS AL HOCEIMA - AJDIR - B.P N° 393 -

AL HOCEIMA

agence.cvtalhoceima@sanlam.ma

ALNIF

AV ALNIF

0535 88 10 45

0671 96 46 39

Centre Alnif

av.alnif@sanlam.ma

AMIZMIZ

BD AMIZMIZ

0524 45 45 76

0667 48 13 54 / 0614 54 45 44

Bureau 2 Amadel Centre Amizmiz Al Haouz

bd.amizmiz@sanlam.ma

AOULOZ (TAROUDANT)

AV AOULOZ

0528 53 94 43

0661 28 91 44

BD HASSAN II AOULOZ.TAROUDANT

agence.aoulouz@sanlam.ma

ASILAH

AV ASILAH

0531 18 43 83

376, Boulevard Hassan II

assurances.assilah@sanlam.ma

AZEMMOUR

ASSURANCES ALHAMD

0523 35 84 84
0661 26 50 13
Propriété Raji 4, Bd Mohamed V (mitoyen à BIM) Azemmour
assurances.alhamd@sanlam.ma

BD ASSURANCES SIDI ALI

0523 35 81 72
0661 19 48 32
n° 122, lotissement Zaitoune Sidi Ali Ben Hamdouche -
Azemmour
assurances.sidiali@sanlam.ma

AZILAL

STE ASSURANCES AZILAL

0523 45 93 85
0661 38 42 07 / 0600 30 79 69
Av hassan 2 quartier takadoum azilal
assurances.azilal@sanlam.ma

AZROU

AV AZROU

0535 56 31 32
0661 37 06 20
209, Bd Hassan II - Appt n° 2 - 1^{er} étage
assurance.azrou@sanlam.ma

AV AZROU (AIT MELLOUL)

0528 24 14 33
0661 55 98 69
bloc 2 n 54 hay assais azrou ait melloul
agence.azrou@sanlam.ma

BAB BERRED

AV BAB BERRED

0539 89 25 31
0666 41 95 55/0661 75 62 89
Avenue Mohamed V - Centre Bab Berred
av.babberred@sanlam.ma

BAB TAZA

KHAMLICH ASSURANCES

0539 89 68 28
0661 75 62 89
lotissement el krouchi centre
assurances.babtaza@sanlam.ma

BEJAAD

AMJAD NADIR ASSURANCES

0523 4130 00
0667 51 94 74
364 Lotissement El Majd 2
assurance.amjadnadir@sanlam.ma

BELFAA

AV BELFAA

0528 20 96 47
0673 76 61 98
Lotissement talghazite belfaa 87252
assurances.belfaa@sanlam.ma

BEN HMED

ASSURANCES EJJOUTI

0523 40 74 74
0661 18 56 68
1, rue el hansali bd. administratif
assurances.ejjouti@sanlam.ma

BEN TAIEB

BD BEN TAIEB

0535 54 48 03
Centre Ben Taieb Beni Oualichk
BD.BENTAIEB@sanlam.ma

BENGUERIR

ASSURANCES BENGUERIR

0524 31 85 23 / 04
0661 24 83 14
av. mohamed v imm. 5 - 1^{er} étage
assurances.benguerir@sanlam.ma

BENI BOUAYACH

CVT BENI BOUAYACH

0539 80 49 52
06 61 20 52 73
hay bougharm bp 79 al hoceima
agence.benibouayach@sanlam.ma

BENI MELLAL

ASSURANCES ATLASSI

0523 42 01 67
0661 06 16 45
Bd Med V,résidence Aiche n° 4 ,1^{er} étage
assurances.atlassi@sanlam.ma

ASSURANCES FAIQ

0523 48 00 04
0661 91 95 85
bd mohamed v rue 1 hay ben addi - beni mellal
assurances.faiq@sanlam.ma

ASSURANCES MAAOUNI

0523 42 15 15 / 0523 48 65 25
0661 20 22 05
46.bloc 4 quart mimouna Bd Med v Béni Mellal
assurances.maaouni@sanlam.ma

AV AIN ASSERDOUNE

0523 48 50 78
0657 06 71 52
Rez de Chaussée, Boulevard Hassan II n° 198 Beni Mellal
assurance.ain-asserdown@sanlam.ma

DAY ASSURANCES

0523 48 78 95
0662 05 07 06
Bd Med V route de marrakech, residence Houria n°2 - 23000
Beni mellal
day.assurance@sanlam.ma

BENI TADJIT

AV BENI TADJIT

0535 78 26 40
0666 38 01 50
Avenue Berkane rue n° 3 - Beni Tadjite
av.benitadjit@sanlam.ma

BENSLIMANE

ASSURANCES LA VILLE VERTE

0523 29 18 12
0661 80 05 79
4 rue tarek bnou ziad - Benslimane
assurances.lavilleverte@sanlam.ma

BERKANE

ASSURANCE LAYMOUNE

0536 61 53 58
0661 43 02 62
Immeuble Al Baraka Bd Bir Anzarane Hay El Hassani Berkane
assurances.laymoune@sanlam.ma

KADDAR ASSURANCES

0536 61 00 60
0661 33 57 99
rue moulay youssef - hay hassani
assurances.kaddar@sanlam.ma

BERRECHID

ASSURANCES ET CONSEILS LACHHEB

0522 32 83 83
0661 25 75 24
46, bd. mohamed v
assurances.lachheb@sanlam.ma

AV BERRECHID YOUSR

0522 03 38 42
0664 70 99 11
Lotissement Ennour Bd Al Moukaouama n° 21 et 23
av.berrechidyoustr@sanlam.ma

FIDELIS ASSURANCES BERRECHID

05 22 32 67 36
0661 19 39 65
Rez de Chaussée, Propriété Al Maghrib El Jadida, Avenue Al Horria
fidelis.assurances-berrechid@sanlam.ma

BIOUGRA

SOCIETE CHTOUKA ASSURANCE (AV BIOUGRA)

0528 81 01 81
0674 88 22 45
bd mohamed v, rue de la poste
assurance.chtouka@sanlam.ma

BIR JDID

ASSURANCES EL ISSI

0523 36 09 99
0661 63 85 41
lot mabrouk n°58 - bd laayoune
assurances.elissi@sanlam.ma

BOUARFA

ASSURANCES BOUARFA

0536 79 88 75
0668 35 28 31
93.bis bd.mohamed vi
assurances.bouarfa@sanlam.ma

BOUDERBALA

AV BOUDERBALA

0808 64 54 65
0661 17 44 47 / 0630 00 04 44
Propriété Ghazoua 74 Commune Ait Boubidmane
av.bouderbala@sanlam.ma

BOUFEKRANE

ASSURANCES KHALIS

0535 43 66 02
0661 59 15 66
n° 125 Lotissement El Mallouki - Avenue La Marche Verte - Boufekrane
assurances.khalis@sanlam.ma

BOUIZAKARNE

AV BOUIZAKARNE

0528 78 94 59
0661 46 91 16
AV HASSAN II ROUTE DE GUELMIM BOUIZAKARNE
agence.bouizakarne@sanlam.ma

BOUJDOUR

AV BOUJDOUR

0528 88 00 00
0661 45 70 00
41, Avenue Hassan II - Boujdour
agence.boujdour@sanlam.ma

BOUJNIBA

ASSURANCE LAHBABI

0523 57 01 32
0661 98 66 97
474, Tachroune - Boujniba
assurance.lahbabi@sanlam.ma

BOUMANE DADS PROVINCE TINGHIR

ASSURANCES BOUMALNE DADES

0524 83 19 16
0675 94 79 77
Bd Mohamed v Boumalne Dades
agence.boumalen@sanlam.ma

BOUMIA

AV BOUMIA

0535 59 71 58
0702 09 73 76
Rez de Chaussée Avenue Hassan II Boumia
av.boumia@sanlam.ma

BOUSKOURA

ASSURANCE BILADI

0522 32 06 56
0661 25 67 64 / 0661 78 17 85
N° 2 LOTISSEMENT LAFARGE BOUSKOURA
assurances.biladi@sanlam.ma

ASSURANCES SOCRATE

0522 99 49 64
0654 22 43 97
Dirar El Andalous III Magasin GH 4-B Imm18 n° 14 Rdc - Bouskoura
assurances.socrate@sanlam.ma

BOUZNIKA

AL KARIASSUR

0537 74 56 59
0600 01 60 00
1056 HAY RIAD
assurances.alkariassur@sanlam.ma

BROUJ

CVT EL BROUJ

0524 24 44 98
0645 56 83 57
km 0.5 rte secondaire de kalaa des segharna el brouj
agence.brouj@sanlam.ma

CASABLANCA

AKMEB ASSURANCES

0522 34 36 86 / 90 / 93
0636 68 79 91
02Bis allée des sophoras, Ain sebaa.(Place Tisi Ousli)
assurances.akmeb@sanlam.ma

ALTIS ASSURANCES

0522 02 29 05
0606 81 08 10
Boulevard des Forces Auxilliaires n°129 Hay Raja
assurances.altis@sanlam.ma

AM ASSURANCES

0522 20 10 47 / 0522 20 55 79
0661 19 40 81
144 bd de madrid (en face lycée med v)
assurances.am@sanlam.ma

AMK ASSURANCES

0520 00 45 00
0662 27 21 01
Avenue Dakhla Derb Lahjar n° 521 - Sidi Othmane
assurances.amk@sanlam.ma

ARJ ASSURANCES

0522 56 47 12
0661 40 11 13
157, avenue 6 novembre 1975 - sbata
arj@sanlam.ma

ASSUR F2Z CONSORT

0522 37 07 68
0661 48 78 23
Bd El Joulane n° 80 - Salmia 2
assurance.f2zconsort@sanlam.ma

ASSUR VISION

0522 93 07 08
0661 49 37 35 / 0661 52 96 88
res. marmara ii - hay nassim - mag°3 - Sidi Maarouf
assurances.assurvision@sanlam.ma

ASSURANCE ADAMAZOUZ

0522 66 2 3 97
0661 11 70 64
10 lot al aman n°2 ain sebaa
Assurances.adamazouz@sanlam.ma

ASSURANCE AL AYAMINE

0522 70 65 10
0668 48 71 95
Sidi Moumen Jdid - Groupe 4 - Boulevard Nassiba Binte Kaab
n° 52 - Casablanca
assurance.alayamine@sanlam.ma

ASSURANCE AL YOUNN

0522 70 71 91
0661 32 03 96
Résidence Al Amal 3 Immeuble A2 Sidi Moumen - Casablanca
assurances.alyoumn@sanlam.ma

ASSURANCE ALOM (EX. SELMASSUR)

0522 99 06 45
0661 06 53 17 / 0661 41 21 81
bd.brahim roudani rue ahmed el majjati n° 8- maarif
assurances.selmassur@sanlam.ma

ASSURANCE ISTANBUL

0522 89 18 08
0664 64 04 16
Groupe Al Azhar - 19A Immeuble n° 221 - Magasin n° 10 - Hay
Hassani
assurance.istanbul@sanlam.ma

ASSURANCE MACHROUE ARRACHMA

0522 01 31 85 / 86
0661 73 17 21
machroue arrahma, lot 54 bloc 17 - dar bouazza
assurance.machroe-rahma@sanlam.ma

ASSURANCE NERMED

0522 70 20 19
0661 91 95 85
Boulevard Mohamed Zefzaf Lot n°3 Hay Walaa - Sidi Moumen
assurance.narmed@sanlam.ma

ASSURANCES A2S

0522 37 34 61 / 37 31 16
0661 13 64 65
204 - 206, avenue al joulane - sidi othmane
assurances.a2s@sanlam.ma

ASSURANCES AL FIRDAOUS

0522 89 59 86
0661 31 98 82 / 0661 21 88 38
Ensemble résidentiel AlFirdaous, Imm 29 Mag 4 OUM ERRABII
HAY EL OULFA CASABLANCA
assurances.alfirdaous@sanlam.ma

ASSURANCES AL ITTIFAQ

0522 65 52 03
0617 85 45 66
RDC IMM N°3 Groupe d'habitation Riad Sofia Groupe 4 n°116
Lissasfa
assurances.alittifaq@sanlam.ma

ASSURANCES AMLAL

0522 52 29 08
0661 13 06 19 / 0667 99 01 40 / 0540 11 24 37
65 , rue national 2^{ème} Etage n° 3
assurances.amlal@sanlam.ma

ASSURANCES ARRACHMA

0522 52 19 19
0661 95 70 91
Bd Taza, rue 89 n° 112 - hay Moulay Abdellah
assurances.arrahma@sanlam.ma

ASSURANCES ASSABIL

0522 21 99 24 / 21 97 12
0661 31 05 49
308, bd. panoramique bin lemdoune - ain chock
assurances.assabil@sanlam.ma

ASSURANCES BANNY

0522 82 78 00 / 0522 83 31 07
0661 42 79 25
277, Avenue Aba Chouaib Doukkali -
assurances.banny@sanlam.ma

ASSURANCES BASSAMATE (EX.AV CASA BASSAMATE)

0522 73 11 22 / 44
0663 20 27 00
ROUTE RABAT QODS MOUBARAKA GR 15 N° 1 BERNOUSSI
assurances.bassamate@sanlam.ma

ASSURANCES BIDAOUA

0522 85 05 85
0661 31 30 35 / 0660 12 72 18 / 0660 73 65 09
78 boulevard al fida - 1^{er} étage
assurances.bidaoua@sanlam.ma

ASSURANCES BNINI

0522 71 34 81 / 0522 71 34 85
0661 76 82 71
118 Bd Lalla Asmaa Gp 3 Sidi Moumen Casa
assurances.bnini@sanlam.ma

ASSURANCES CHAABI

0522 76 86 55 / 0522 76 86 56
0661 32 03 96
bloc farid 101 n°3-2^{ème} étage- el bernoussi
assurances.chaabi@sanlam.ma

ASSURANCES CHAHEDIA

0522 91 41 40
0661 73 17 21
alia 2, rue 57, n° 25 oulfa
assurances.casachahdia@sanlam.ma

ASSURANCES DINAR

0522 65 00 65
0661 75 49 48
route d'eljadida n°410 lissasfa 01
assurances.dinar@sanlam.ma

ASSURANCES EL AMRANI

0522 38 78 87
0662 03 72 17
90.92 Bd Oued Eddahab Jamila 5 Cd Casablanca
assurances.elamrani@sanlam.ma

ASSURANCES EL GHRIBE

0522 98 17 79 / 80
0661 46 04 46 / 0661 46 33 36 / 0661 58 53 43
85, angle bd. yacoub el mansour rue nassiheddine 4^{ème} étage
apt. 11 - maârif
assurances.elghribe@sanlam.ma

ASSURANCES FEDDAN EL KHEIR

0522 76 62 22 / 0522 76 62 23
0660 39 05 00
Fdan El Kheir N° 235 Sidi Bernoussi
assurance.feddanelkheir@sanlam.ma

ASSURANCES FIDELIS

0522 23 42 81 / 0522 23 42 82
0661 34 90 50 / 0661 19 39 65
rce ramzi 119.bd.bir anzarane imm.b -maârif
assurances.fidelis@sanlam.ma

ASSURANCES HADDAOUIA

0522 21 84 80
0661 19 38 22 / 0661 88 41 15
angle av 2 mars & panoramique, haddaouia 3 rue 30 n°5 ain
chock
assurances.haddaouia@sanlam.ma

ASSURANCES HALA

0522 89 02 29
0661 28 24 86 / 0665 87 22 48
Wifak 3 Rue 140 N° 10 Bd Riad El Oulfa - CASABLANCA
assurances.hala@sanlam.ma

ASSURANCES INSSAF

0522 76 75 47 / 0522 76 75 48
0661 47 39 33
lot essaada lot 172 sidi bernoussi
assurances.inssaf@sanlam.ma

ASSURANCES KMB

0522 26 57 15 / 0522 26 76 56
0661 08 39 61
408, bd. zerketouni
assurances.kmb@sanlam.ma

ASSURANCES MAHFOUD

0522 26 03 74 / 0522 26 03 75
0661 42 71 14
24 angle rue med kamal et rue med fakhir (en face dawliz
habous)
assurances.mahfoud@sanlam.ma

ASSURANCES NADASSUR

0522 26 40 47
0661 06 60 64
bd.abdelmoumen place charles nicolles imm.pasteur build 2^{ème}
étage n°7
assurances.nadassur@sanlam.ma

ASSURANCES NOJOUD

0522 75 98 76 / 0522 75 97 17
0661 30 69 65
tranche 12/1 imm 2 n° 4-hay al azhar ahl loghlame
assurances.nojud@sanlam.ma

ASSURANCES OUDASSUR

0522 98 77 03 / 0522 98 77 04 / 0522 98 24 03
0661 21 92 12
1 angle bd Abdelmoumen et rue Bachir Laalaj 1^{er} étage apt
N°1
assurances.oudassur@sanlam.ma

ASSURANCES OUM ASSUR

0522 89 23 01 / 0522 89 72 14 / 0522 90 09 94
0661 26 64 60
583.bd.oum arrabia- el oulfa
assurances.oumassur@sanlam.ma

ASSURANCES SAMED

0808 61 97 78
0602 06 54 06 / 0665 67 98 51
95 lot habiba haj fateh oulfa

assurances.samed@sanlam.ma

ASSURANCES SIDI MAAROUF

0522 58 48 38
0661 14 96 66
rce médina n°2 imm.j.route 1029 sidi maarouf
assurances.sidimaarouf@sanlam.ma

ASSURANCES SOLIDAIRES (EX.BD CASA SRAGHNA)

0522 28 24 24
0614 79 45 26
sahat sraghna 127/129 place sraghna - el fida casablanca
assurances.casasraghna@sanlam.ma

ASSURANCES TAYANE

0522 62 60 45
0661 49 43 44
angle bd.hassan al alaoui & bd.ibn tachfine rce assalam
magasin n°3 imm.14- aïn borja
assurances.tayane@sanlam.ma

ASSURANCES TEMMAR

0522 09 15 48
0665 99 04 87
Rond Point Farah Salam FB 5 Immeuble E n° 12 - Oulfa -
Casablanca
assurances.temmar@sanlam.ma

AV AL MANZAH

0522 71 72 94
0664 70 99 11
74, Avenue Arrahmouni Boualam - Lot Al Manzah - Sidi
Othmane
AV.almanzah@sanlam.ma

AV ASM

0522 70 34 14 / 0522 70 34 20
0661 16 88 60
36 Boulevard Houcine Soussi Sidi Moumen, Casablanca
av.asm@sanlam.ma

AV CASA EMILE ZOLA

0522 31 30 83
0664 77 13 73
Rue Lille, angle Rue Abdelwahab Ezzakak - Place Dakar
assurances.casaemilezola@sanlam.ma

AV CASA EST

0522 58 32 06
0661 64 98 17
Lotissement Communal, Lot 69 Sidi Maarouf, Casablanca
20000
assurances.kousmate@sanlam.ma

AV RACINE

0522 25 07 21
0661 23 40 86
Angle rue Racine et rue le Titien, Val Fleuri
assurance.racine@sanlam.ma

BARZAKH ASSURANCES

0522 60 18 62 / 0522 60 18 64
067439 92 99/ 0662 19 08 10
Bd Iben Zair Abdessalam Bloc Elkoudia 101 N° 2 - Hay
Mohammadi
assurances.barzakh@sanlam.ma

BD VICTORIA BOUSKOURA

Lot 46 Al Khair Z.I. Ouled Saled Bouskoura Victoria
BD.VICTORIA-BOUSKOURA@sanlam.ma

BEMKA ASSURANCES

0522 87 10 02 / 03 / 04
0636 68 79 90
64 blvd Ed Daouha, Hay El Fath 3, Ain Chok
assurances.bemka@sanlam.ma

BENFDILE ASSURANCES

0522 98 71 95 / 98 69 47
0663 64 98 96
95, Rue Bachir Laalaj - Val fleuri - Casablanca
assurances.leprivilege@sanlam.ma

BUREAU DIRECT (SIEGE)

0522 43 57 86
0661 24 86 08
216, Bd Zerktouni - Casablanca 20000
younes.dhaim@sanlam.ma

BUREAU DIRECT ASSURANCE (EX. AV COLONEL DRISS EL ALLAM)

0520 52 36 19
0661 32 03 96
Imm. 21 Bd Colonel Driss Allam (à côté de POSTE MAROC).
bd.directassurance@sanlam.ma

BUREAU DIRECT CASA SUD (SIDI MAAROUF)

0522 58 34 89
0651 08 57 19
Bd 1209 Magasin 270 Rte de Bouskoura Sidi Maarouf
assurances.casasud@sanlam.ma

CO MANAGERS ASSURANCES

0522 71 20 19
0661 21 05 30
68, avenue Mohamed Bouziane Hay MY RACHID IV,
Casablanca
assurances.comanagers@sanlam.ma

ENTREPRISE AMANA DE PRESTATIONS DE SERVICES - EAPS (EX.AV CASA OMARIA)

0522 50 17 39
0666 81 27 81
Rue 31, N° 89-91 Hay Omania, Ain chock, Casablanca
agence.omaria@sanlam.ma

FAST ASSURANCES

0522 78 38 38
0661 19 89 77
Lot Dandoune n°170 magasin n° 4 Route 1100 Sidi Maarouf
assurances.fast@sanlam.ma

FZ ASSURANCES

0522 61 16 13
0662 15 62 44
81, boulevard ALI YAATA ex FOUM LAHCEN HAY SMARA Lot
n°34
assurances.fz@sanlam.ma

GO ASSUR

0522 55 06 44
0676 44 38 85
Bd Abdellah Senhaji n° 147 bis Hay Jawadi angle rue 4 -
Casablanca
assurances.go@sanlam.ma

HOULM ASSURANCE

0700 84 78 75
0600 00 02 61
n° 3 RDC Coopérative Ibnou Yassine - Bd Al Qods - Hay
Moulay Abdellah
assurances.houlm@sanlam.ma

IZASSUR

0522 60 25 89
0662 43 18 58
218, Bd de la Grande Ceinture (Hay Mohammadi)
assurances.izassur@sanlam.ma

LUXASSUR

0522 87 10 04 / 0522 87 10 05
0636 68 79 92
Avenue Amgala n° 352 - Hay Al OUsra - Casablanca
assurances.luxassur@sanlam.ma

MAABAR ASSURANCE LIMITED

0522 73 58 00 / 01
0661 11 68 59
Ahl Loghlam Boulevard Attadamoun Kissariate El Menjra Bloc
14 Rue n°3 Résidence Al Azhar Sidi Bernoussi
assurance.maabar@sanlam.ma

MAZOUZ ASSURANCES

05 20 00 36 15 / 05 20 00 36 19
0620 72 72 72
53, Bd de Bordeaux - Casablanca
assurances.mazouz@sanlam.ma

MEDIA ASSURANCE

0707 56 77 27
0707 56 77 27
BD Joudart Mohamed Benabdellah Immeuble Chakouri 3 n°
250 Hay Moulay Rachid
assurance.media@sanlam.ma

OMNI ASSUR

0522 82 06 69
0660 14 52 52
Boulevard Elfilali Hachimi ex Taddaret, Rue l'izère, lot 66-
Casablanca
assurances.omniassur@sanlam.ma

SALAMATE ASSURANCES (EX.CASA SIDI OTHMANE)

0522 37 40 06 / 0522 37 40 07
0661 23 75 64
5 Avenue 10 Mars - Sidi Othmane
assurances.casasidiouthmane@sanlam.ma

SEFFAR ASSURANCES

0522 54 27 07
0661 43 07 78
13 Rue de Metz RDC Magasin 2
assurances.seffar@sanlam.ma

SIFAW-ASSUR

0522 52 58 92
0642 11 17 20
Bd El Qods Résidence Al majd IMM C Casablanca
assurances.sifawassur@sanlam.ma

TOUNSI ASSURANCES

0522 68 60 04
0661 30 24 00
Boulevard Mohamed Zefzaf Résidence Mima Magasin N°5 -
Sidi Bernoussi - Casablanca.
assurances.tounsi@sanlam.ma

TRUST ASSURANCES

0522 39 07 78
0611 97 21 51
1, angle rue Ahmed Charci et Bd. Abdellatif Benkadour
Casablanca
assurances.trust@sanlam.ma CERCLE BOUHMED

BD BOUHMED

0661 13 21 91
Centre Bouhmed Route Nationale n° 16 - Cercle Bouhmed
bd.bouhmed@sanlam.ma

CHEFCHAOUEN**ASSURANCES CHEFCHAOUEN**

0539 98 87 54
0661 29 77 20
119, av allal ben abdallah bp 284
assurances.chefchaouen@sanlam.ma

CHEMAIA**EL BAHAOUI ASSURANCE**

0524 46 86 30
0678 41 59 86
196 Avenue de la Marche Verte - Chemaia
assurance.elbahaoui@sanlam.ma

CHICHAOUA**KEL-ASSURANCES**

0524 35 36 65
0652 57 80 14
Immeuble Oum Al 9ora - Route d'Agadir - Chichaoua
assurances.kelassur@sanlam.ma

CHTOUKA

AV CHTOUKA

052339 90 30
0662 80 66 16 / 0661 75 42 94
Route nationale n°1 route d'Azemour magasin n° 34
av.chtouka@sanlam.ma

CVT CHTOUKA DOUAR AGOURAM

0528 81 25 79
0661 28 89 70
1 route 1014 - Douar Agourram Route Biougra Ait Amira -
Chtouka Ait Baha
agence.chtoukadouaragouram@sanlam.ma

DAKHLA

ASSURANCE ADDAY (EX. ASSURANCES MAOULAININE)

0528 89 89 91
0672 75 55 95 / 0610 77 47 94
15, avenue Bahnini - Dakhla
assurances.maoulainine@sanlam.ma

ASSURANCES DAKHLA

0528 89 82 69
0661 08 31 87
n°27, avenue mohamed V
assurances.dakhla@sanlam.ma

BD DAKHLA AL WAHDA

0808 59 63 69
0661 14 84 40
Cité Al Wahda, Avenue Tah, n°2810 - Dakhla
bd.dakhla-alwahda@sanlam.ma

DAR BOUAZZA

AV DAR BOUAZZA

0522 29 01 71
0666 12 62 27
29, lot ansarri - Dar Bouazza
av.darbouazza@sanlam.ma

FIDELIS ASSURANCES DAR BOUAZZA

0522 93 72 22
0661 86 36 05
Atlantic Green Park Route Azemmour KM 20 Tamaris Ben
Abid - Dar Bouazza
fidelis.assurances-darbouazza@sanlam.ma

DAR EL KEBDANI

AV DAR EL KEBDANI

0536 41 07 75
0661 95 70 14
Centre Dar El Kebdani Beni Said
av.darkebdani@sanlam.ma

DAR GUEDDARI

ASSURANCES DAR GUEDDARI

0537 31 09 37
0664 63 99 89
dar gueddari centre
agence.dargueddari@sanlam.ma

DEMNATE

ASSURANCES TASSAOUT

0523 50 71 22
0600 03 46 16
angle bd tamgnount et bd med v, n°622. 23000 BENI MELLAL
assurances.tassaout@sanlam.ma

DEROUA

AV DEROUA

0522 51 56 05
0661 48 78 23
262 Lot Nabila Makhlof - Deroua
av.deroua@sanlam.ma

SAHA ASSUR

0522 53 20 02
0644 04 36 64
lot khadija, n° 7 bis deroua
assurances.sahaassur@sanlam.ma

DLALHA

BD DLALHA

0537 90 40 82
0661 77 22 12 / 0668 88 91 16
Centre Dlalha Kiyadat Bouselham - Dlalha
bd.dlalha@sanlam.ma

DRIOUCH

ASSURANCES BENCHELLAL

0536 36 73 74
0661 73 63 85
222 Bd Hassan II DRiouch
assurances.benchellal@sanlam.ma

EL ATTAOUIA

ASSURANCES EL ATTAOUIA

0523 24 50 18
0651 42 33 67
702 LOT AL AMAL EL ATTAOUIA KELAA DES SRAGHNA
assurances.elattaouia@sanlam.ma

EL GARA

ASSURANCES EL GARA (EX. AGENCE EL FADL)

0808 52 24 09
0677 62 36 44 / 0600 39 62 63
42 Bd Hassan II
assurances.elgara@sanlam.ma

EL HAJEB

CVT EL HAJEB

0535 54 26 78
0661 22 62 98
98, AVENUE DES NOYERS EL HAJEB
agence.elhajeb@sanlam.ma

EL JADIDA

ASSURANCES EL JADIDA

0523 37 02 02 / 37 34 96
0661 14 35 36
5 Avenue Hassan II
assurances.eljadida@sanlam.ma

ASSURANCES EL OUARITI

0523 37 33 69 / 0523 35 03 70
0661 34 19 90 / 0661 26 85 16
128 Avenue Mohammed 6 - El Jadida
assurances.elouariti@sanlam.ma

ASSURANCES MOHAMMED BEN ABDELLAH AZZAHRAA

0523 34 00 03
0661 22 88 51
Avenue Attahrir Najmat Al Janoub III - Imb D3 FD 30 - RDC -
Route Qualidia
assurances.mohammedbenabdallah@sanlam.ma

ASSURANCES NAJD

0523 28 86 55
0663 26 50 90 / 0661 67 31 51
48 Bd Jabrane Khalil Jabrane - Ennajd - EL Jadida
assurance.najd@sanlam.ma

AV ASSALAM (EX. AV JEMAAT SHAIM)

0523 38 79 81
0661 22 36 26
Bd Jabrane Khalil Jabrane - Immeuble 5 magasin n° 3
assurances.jemaatshaim@sanlam.ma

POPULAIRE D'ASSURANCE ET DE PREVOYANCE

0523 80 12 87
0661 58 46 95
Lot 22 Nassim 5 - El Jadida
assurances.populaireassurance@sanlam.ma

EL KALAA SRAGHNA

ASSURANCES EL HARTI

0524 41 26 54
0661 23 26 49
pôle socio économique n°27
assurances.elharti@sanlam.ma

ASSURANCES MANNOUNI

0524 41 13 50 / 41 48 30
0661 34 10 98
16, avenue mohamed v, apt. n°3
assurances.mannouni@sanlam.ma

EL KELAA M'GOUNA(TINGHIR)

KELAA MGOUNA ASSURANCE

0524 83 60 62
0666 17 09 68
N° 33 BLD MED V KELAA MGOUNA TINGHIR
agence.kalaatmgouna@sanlam.ma

EL KLEA

ASSURANCES GRICH

0528 31 19 72
0615 21 74 53
route régionale 105 el kolea centre
assurances.grich@sanlam.ma

EL KSIBA

BUREAU DIRECT EL KSIBA

0523 51 50 79
0600 62 02 22
Boulevard El Massira Al Khadra (à côté de l'agence Banque Populaire)
assurances.elksiba@sanlam.ma

EL MANZAL

ASSURANCES ILHAME ZITOUNI

0535 66 72 83
0665 46 04 33
Hay Laghroussat 31200 - El Manzal
assurance.ilham-zitouni@sanlam.ma

ERFOUD

HAFSA ASSURANCES

0535 57 85 86
0661 56 69 25
140 avenue hassan ii
assurances.hafsa@sanlam.ma

ERRACHIDIA

ASSURANCES BENBIH

0535 79 18 49
0665 05 77 80
N° 2 Rue Mohamed El Hansali
assurances.benbih@sanlam.ma

ASSURANCES FAOUZI & FILS

0535 57 32 80
0661 98 80 37
5.avenue chaikh al islam belarbi al alaoui
assurances.faouzieta@sanlam.ma

ASSURANCES NABIL ASSUR

0535 57 44 77
0661 25 13 27
Bd Dakhla N° 15 Bis Hay El Mohit Errachidia
assurances.nabilassur@sanlam.ma

ESSAOUIRA

ASSURANCES BARA

0524 78 38 38
0673 03 88 85
Imm 17 N° 17 Bis Lot Tamanar Bvd El Akaba Essaouira
assurances.bara@sanlam.ma

ESSAOUIRA (TAMANAR)

GROUPE FIKRI G.F. ASSURANCES ABDELKRIM

0524 78 84 55
0662 53 45 47
Bd Mohamed V en face de l'hôtel de ville Tamanar
assurances.abdelkrim@sanlam.ma

FERKHANA

AV FERKHANA

0536 34 04 85
0661 16 66 86
Boulevard Oulad Salem - Ferkhana
avferkhana@sanlam.ma

FES

ABEJJA ASSURANCES

0535 72 14 49
0676 28 61 48
2, Pole Urbain Bensouda, lot Dalia, Immeuble D1, GH1, Magasin 2
assurance.abejja@sanlam.ma

ARCADA ASSURANCE

0535 97 14 83
0666 12 62 27
379, Bd Qaraouiyyine, Place 20 août, Quartier Narjiss - Fes
assurances.arcada@sanlam.ma

ASSURANCE KARAOUINE

0535 60 80 82
0662 15 74 39
magasin 83 residence ibtissam ait skatou rte d'immouzer
assurances.karaouine@sanlam.ma

ASSURANCES ACHABA

0535 60 02 15
0661 28 01 53
Oulad Tayeb (en face du café Alfaye9)
assurance.achaba@sanlam.ma

ASSURANCES ADRAR

0535 93 14 21
0666 42 23 51
rue ibn al bachir, Résidence Mohamed Amine Bureau N°3 (V.N)
assurances.adrar@sanlam.ma

ASSURANCES AL BOUCHRA

0535 65 77 77 / 0535 65 94 02 / 0535 73 22 57
0661 06 22 69
3, avenue des f.a.r - résidence oumnia n°3
assurances.albouchra@sanlam.ma

ASSURANCES BENCHEKROUN

0535 94 22 23 / 0535 94 22 24
0661 59 58 97/ 0661 10 04 13
Avenue Abdelali Bencheekroun Imm Belghazi
assurances.bencheekroun@sanlam.ma

ASSURANCES BERNOUSSI

0535 62 48 81 / 0535 62 18 69
0661465245/0661 26 07 74
3.rue mohamed el korri
assurances.bernoussi@sanlam.ma

ASSURANCES BERRADA MONT FLEURI

0535 76 77 11
0667 78 11 10
BD URBAIN MONT FLEURI MAG IM/ B6 RES MERZOUGA (en face mosqué saad bni abi wakas) fes
assurances.montfleuri@sanlam.ma

ASSURANCES LAHLOU

0535 65 01 95 / 0535 94 45 68
0661 17 44 47
45, Residence Cleopatre Apt.3 Av Des Far Dk -Fes
assurances.lahlou@sanlam.ma

ASSURANCES ROUTE AIN CHKEF

0535 69 15 99
0663 58 35 12
868 Lotissement Al Karaouiyyine - Route Ain Chkef
assurance.ainchkef@sanlam.ma

AV FES BEN DEBBAB

0535 75 23 53
0661 17 44 47
82, Avenue Amaouiyyine Jnane Lahrichi - Ben Debbab - Fes
av.bendebbab@sanlam.ma

BD FES OUED FES

0808 65 62 86
0661 36 57 62
Bloc 6-6A Lotissement Hadika 3-Oued Fes-Fes
bd.ouedfes@sanlam.ma

BELHAJ ASSURANCE

0535 72 91 13
0661 36 57 62
151 HAY EL QODS BENSOUDA FES
assurances.belhaj@sanlam.ma

BENDAHOU ASSURANCES

0535 64 43 44 / 0535 64 42 44
0664 65 67 09
Magasin Commercial n° 186 Lot El Wifaq Route Aïn Smen
Zouagha
assurance.bendahou@sanlam.ma

BUREAU DIRECT ROUTE DE MEKNES (AUTO HALL FES)

0535 64 51 13 / 0535 64 52 79
0661 36 57 62
Route de Meknes Croisement Bensouda - Fes (Succursale
Auto Hall Fes)
assurance.routedemeknes@sanlam.ma

FEDERALE ASSURANCES

0535 96 41 89
0665 66 10 56
56 résidence Bennis mahmoudia Rte Mohamed 6 - Fes
(Zouagha)
assurance.federale@sanlam.ma

INFINITI ASSURANCE

0535 76 50 91 / 0535 76 79 57
0666 21 18 02
N° 309 Avenue Al Amal Hay Al Ouafaa 4 - Route de Sefrou -
Fes
assurance.infiniti@sanlam.ma

SHAHED ASSURANCE

0535 73 48 18
0665 36 43 61
n° 98 av. abou hourayra, mont fleuri 1
assurances.shahed@sanlam.ma FNIDEQ

LES ASSURANCES SAIDIA DU NORD

0539 67 70 64
0661 96 54 16
117 AV MOHAMED V FNIDEQ
assurances.saidiadunord@sanlam.ma

FOUM JEMAA

AV FOUM JEMAA

0523 50 53 03
06 67 20 41 52 / 06 61 79 01 85
Centre Foug Jemaa
av.foug-jemaa@sanlam.ma

FQIH BEN SALAH

ASSURANCES FBS (FAIQ)

0523 43 87 61
0661 91 95 85 / 0661 07 25 84
Avenue hassan II, n°441 - fkih ben salah.
assurance.fbs-faiq@sanlam.ma

BENI-AMIR ASSURANCES MAAOUNI

0523 43 66 76
0661 48 88 84
3 rue 1 nouvelle kouacem fkih ben salah
assurances.beniamirmaaouni@sanlam.ma

BLADI ASSURANCES

0523 43 33 31
0661 67 40 80
Immeuble Biladi – Bd Allal Ben Abdellah
assurance.bladi@sanlam.ma

CENTRE ASSURANCES MASSIRA S.A.R.L.

0523 43 44 66
0662 25 52 71
180 boulevard al massira
assurances.centremassira@sanlam.ma

GOULMIMA

ASSURANCES GOULMIMA

0535 88 43 61
0661 61 04 59
Avenue Hassan II N° 1 Hay El Fath Goulmima
agence.goulmima@sanlam.ma

GUELMIM

ASSURANCES LAAMIR

0528 77 52 91
0661 54 73 33
Angle Avenue Al Massira et Avenue Al Moukawama n° 147
assurances.laamir@sanlam.ma

CVT GUELMIM

0528 87 10 11 / 0528 87 09 09
0661 09 73 35
avenue mohamed 6 n° 153
agence.guelmim@sanlam.ma

GUERCIF

ASSURANCE BAGHDADI

0535 20 04 43
0666 16 61 96
lot. errachidia avenue med v rue imozar n 7
assurances.baghdadi@sanlam.ma

GUERGUERAT

BUREAU DIRECT GUERGUERAT

0528 95 08 02
0641 34 77 25 / 0669 05 48 48
Route Nationale 1 - Station Petrom - Poste frontalier
bd.guerguerat@sanlam.ma

HAD BRADIA

AV HAD BRADIA HASSAN II

0523 47 90 33
100 Boulevard Hassan II - Had Bradia
av.HADBRADIAHASSANII@sanlam.ma

HAD OULAD JELLOUL

AV HAD OULAD JELLOUL

0520 32 87 31
0604 97 27 47
Douar Oulad Ziane Sidi M'barek 2 Commune Ben Mansour
av.hadouladjelloul@sanlam.ma

HAD SOUALEM

ASSURANCES SAHEL

0522 96 35 17

0661 63 85 41

Lotissement El Fadl N° 16 - Had Soualem

assurance.sahel@sanlam.ma

IKKAOUEN

AV BAB RIF

0678 90 66 05

0669 36 80 85

Immeuble Ramach Lotissement Chaibi à côté de la moquée
Ikawan

assurances.babrif@sanlam.ma

IMINTANOUT

BUREAU DIRECT IMINTANOUT

0524 45 18 81

0767 08 48 68 / 0661 32 09 14

Boulevard Marrakech - quartier Sidi Ali Ishak

assurances.imintanout@sanlam.ma

IMMOUZZER KANDAR

BD IMMOUZZER KANDAR

0535 66 37 37

0661 06 22 69

Station Afrika - Quartier Aydal angle route d'Ifrane et Alla

Ouichou - Immuizzer Kandar

assurance.kandar@sanlam.ma

IMZOUREN

ASSURANCES IMZOUREN

0539 80 50 52

0661 47 11 91

avenue casablanca n° 128

assurances.imzouren@sanlam.ma

INEZGANE

ASSURANCES AIT MATEN

0528 33 65 65

0661 07 49 94

Bd Mohamed V n° 16 - Immeuble Ennakhil

assurances.aitmaten@sanlam.ma

ASSURANCES GHARIB

0528 83 44 44

0661 14 22 09

imm. anakhil angle bd. med v & avenue des far

assurances.gharib@sanlam.ma

AV INEZGANE

0528 33 50 94

0670 59 12 52

N°21 Hay Mesdouda, Bd Moulay Ali Cherif, Taraste, Inezgane

bd.inezgane@sanlam.ma

IRHERM

AV IRHERM

0528 85 94 79

0662 89 63 63 / 0661 73 60 10 / 0613 03 68 50

Boulevard Hassan II - Douar Irherm

av.irherm@sanlam.ma

ISSAGUEN

AV ISSAGUEN AL WAHDA

0661 90 77 44

0661 61 25 78/0661 90 77 44

Lotissement Al Wahda Issaguen Al Hoceima

av.issaguenalwahda@sanlam.ma

JEBHA

AV JEBHA

0539 88 08 08

0661 13 21 91

Avenue Al Houriya Place de la Justice

av.jebha@sanlam.ma

JEMAA SHAIM

AV JEMAA SHAIM

0524 64 26 76

0661 22 36 26

17, Boulevard Mohamed V Hay Lahrache

assurances.jemaatshaim@sanlam.ma

JERADA

AV HASSANIA JERADA

0536 82 19 28

06 61 28 02 28

Hay El Hassania n°1/6 et 1/7 - Jerrada

avhassania.jerada@sanlam.ma

JMAAT SIDI BRAHIM

BD JMAAT SIDI BRAHIM

0602 31 80 70

Magasin 2 Bloc Oulad Belaagid - Jmaat Sidi Brahim

BD.JMAATSIDIBRAHIM@sanlam.ma

JORF EL MELHA

ASSURANCES BILAL ET CONSORTS

0537 99 07 23

0667 32 75 71

lot.al amal n°1

assurances.bilaletconsorts@sanlam.ma

KARIAT AREKMANE

AV KARIAT AREKMANE

0536 36 02 03

0661 48 45 06 / 0661 98 70 79

Lotissement Al Fath n° 52 - Province de Nador - Kariat

Arekmane

bd.kariat-arekmane@sanlam.ma

KARIAT BA MOHAMED

BD KARIA BA MOHAMED

Hay El Kharba Karia Ba Mohamed

KASBA TADLA

ASSURANCES DARDAK

0523 41 84 89

0660 68 97 03

18, Rue Obbad Mejjati Résidence ZERALBA Quartier

Administratif

assurances.dardak@sanlam.ma

KENITRA

ASSURANCES INASS

0537 39 84 84

0661 29 37 58 / 0666 56 33 74

Maghrib Aarabi - B3 - n°1 - Kenitra

assurance.inass@sanlam.ma

ASSURANCES LAMIA (EX. SLH)

0537 30 54 87

0663 21 30 38

Rdc Magasin N 1 Lot L2 Lotissement El Haouzia

assurances.s.l.h@sanlam.ma

ASSURANCES SEBOU

0537 37 65 72 / 0661 75 99 86 / 0662 78 51 74

0661 15 23 30

72 Avenue Med Diouri -Kenitra

assurances.sebou@sanlam.ma

AV KASBAT MEHDIA

0537 38 81 63
0661 29 37 58
Province Kasba - Commune de Mehdia - Secteur 3 - Immeuble n°1 - magasin n° 3 - Kenitra.
av.kasbatmehdia@sanlam.ma

AV KENITRA MIMOSAS

0537 37 60 15
0661 16 10 73
boulevard Mohamed V n° 474 - bureau n° 6
assurances.kenitramimosas@sanlam.ma

LOYAL ASSURANCE

0537 37 61 74 / 0537 37 64 92 / 0537 36 00 50
0661 16 10 73 / 0661 17 75 08
427, Avenue Mohamed V et 63 Avenue Salah Eddine KENITRA.
Boite Postale 244
assurances.loyalassurance@sanlam.ma
SAKNIA ASSURANCES
0537 38 48 00
0625 23 23 38 / 0673 55 68 55
N° 4 Lot 628 Rue 7 Maamora Saknia Kénitra
assurances.saknia@sanlam.ma

KHEMIS ZEMAMRA

AV KHMISS ZEMAMRA

0523 35 60 20
0661 22 36 26
Complexe commerciale el koudess Magasin C/C7 Zemamra
agence.khmisszemamra@sanlam.ma

KHEMISSSET

ASSURANCES AL MARKAZIA

0537 55 10 61
0662 83 69 96
326 bis boulevard Mohammed V -Khemisset
assurances.almarkazia@sanlam.ma

ASSURANCES KHEMISSSET

0537 55 27 62
0662 51 72 74
183, Avenue Mohamed V
assurances.khemisset@sanlam.ma

KHENIFRA

ASSURANCE IYAD

0535 38 26 13
0662 23 42 82
Avenue Al Massira n° 8 Quartier Younes
assurance.iyad@sanlam.ma

KHLALFA

AV KHLALFA

0643 67 36 21
0661 35 18 28
Douar Khlalfa, Nouader, Route Al Wahda
bd.khlalfa@sanlam.ma

KHNICHET

AV KHENICHET

0537 99 80 70
Avenue Mohamed V - Khnichet
av.khnichet@sanlam.ma

KHOURIBGA

ASSURANCE AL MASSIRA

0523 56 10 56
0661 38 16 61
F5 LOT 2 YASMINE 1 BP 157 KHOURIBGA PRINCIPALE
assurances.almassira@sanlam.ma

ASSURANCES ESSALAM EL KAMILA

0523 56 60 66
0662 64 03 70
Immeuble Achorouq, Bd Beni Amir - Khouribga
assurances.essalamaelkamila@sanlam.ma

ASSURANCES REBROUB

0523 49 44 46
0646 28 40 40
39.rue moulay abdellah
assurances.rebroub@sanlam.ma

BUREAU DIRECT EL FATH

0523 56 28 29
0676 31 36 31
901 Boulevard Abderrahim Bouabid Hay El Fateh
assurance.elfath@sanlam.ma

LA CENTRALE D'ASSURANCE (EX. AV KHOURIBGA)

0523 49 13 00
0662 23 83 90 / 0619 73 90 87 / 0661 86 37 68
76, boulevard moulay driss 1^{er} , hay riyad
lacentrale.dassurance@sanlam.ma

MOUNI ASSURANCE

0523 49 63 53
0666 50 41 21
Boulevard Al Moukaouama - Hay Al Qods 2 - magasin 787bis
assurances.mouni@sanlam.ma

KSAR EL KEBIR

ASSURANCES LOUKOUS

0539 90 47 12
0661 33 78 30
109, route de rabat
assurances.loukous@sanlam.ma

KSAR SGHIR

AV KSAR SGHIR

0531 30 00 06
0662 11 13 35
Route Nationale n° 16
av.ksarsghir@sanlam.ma

LAAYOUNE

ASSURANCES EDDABADDA

0528 89 18 18
0661 45 70 00
n°30 boulevard de la mecque
assurances.eddabadda@sanlam.ma

ASSURANCES LAAYOUNE

0528 98 08 61
0670 96 84 35
avenue mezouar n° 247 - hay ettaaoune - b.p 1179
assurances.laayoune@sanlam.ma

ASSURANCES SAADBOUH

0528 89 48 36
0666 55 83 04
214,Avenue de la Mecque B.P 527 laayoune sahara
assurances.saadbouh@sanlam.ma

ASSURANCES TADAMONE

0528 98 10 90
0661 37 01 85
Avenue ZERKTOUNI Laayoune
assurances.tadamone@sanlam.ma

BD EL MARSA LAAYOUNE 0661 45 70 00

Rue El Jadida Avenue 11 janvier - Laayoune Plage
bd.laayouneelmarsa@sanlam.ma

CVT LAAYOUNE

0528 99 76 47
0661 73 60 10
bd al hizam, hay al qods n°5, bp 2028
assurances.cvtlaayoune@sanlam.ma

LARACHE

ASSURANCES EL LAICHE

0539 91 55 27
0608 46 74 84
n°39 avenue omar bnou abdelaziz
assurances.ellaiche@sanlam.ma

ASSURANCES EL OUKEILY

0539 91 65 73 / 0539 91 08 38
0661 83 49 37
35 , BIS AV MALIK IBN MORHIL - LARACHE
assurances.eloukeily@sanlam.ma

LARBAA BENI HASSAN

AV LARBAA BENI HASSAN

0668 63 31 55
0661 29 91 81
Souk El Qadim Madechar Btara Beni Ali Hassane
av.larbaabenihassan@sanlam.ma

MARRAKECH

ASSURANCE EL FIZAZI

0524 01 37 69
0631 89 11 13 / 0607 59 90 90
N°1 immeuble 62 tranche 1 - Tamensourt
assurance.elfizazi@sanlam.ma

ASSURANCES AL HORIA

0524 35 54 63
0682 16 67 04
Magasin n° 3 Résidence Sarine Extension n° 90 - lot Al Izdihar
assurance.alhoria@sanlam.ma

ASSURANCES ARIHA

0524 34 59 60 / 0524 34 56 67
0661 19 15 48
273 massira i marrakech (en face arrondissement de police
massira)
assurances.ariha@sanlam.ma

ASSURANCES ATLAS LOUDAYA

0524 36 49 41
0661 87 30 52
Bp 83 Centre Loudaya Rte Agadir Chichaoua Marrakech
assurances.atlasloudaya@sanlam.ma

ASSURANCES AZZAOUÏ

0524 31 29 29
0661 63 00 03
N°27 Imm 5 Sidi Abbad 5 Angle Avenue Abdelkarim El
Khattabi et Avenue Prince Moulay Abdellah
assurances.azzaoui@sanlam.ma

ASSURANCES BAB MARRAKECH

0524 35 68 62
0661 42 62 12
B36 PROGRAMME BAB MARRAKECH EL AZZOUZIA
assurances.babmarrakech@sanlam.ma

ASSURANCES EDDNADNI

0524 40 95 63
0661 23 84 16
78 avenue imam malik Sidi Youssef Ben Ali 3 Marrakech
assurances.eddnadni@sanlam.ma

ASSURANCES EL BARJI

0524 31 11 58
0661 86 76 74
Avenue Allal El Fassi, Unité 4 n°219 - Marrakech
assurances.elbarji@sanlam.ma

ASSURANCES GHAIT

0524 42 30 49
0661 18 91 94
46, Av.Prince My Abdellah, RES.Ahlam II A , 1^{er} étage, appt.
N°6
assurances.ghait@sanlam.ma

ASSURANCES GRAND ATLAS

0524 37 17 73
0667 48 13 54
229 Mhamid 1 C en face Marche Aux Poisson
assurances.grandatlas@sanlam.ma

ASSURANCES KOUTOUBIA

0524 42 04 04
0661 24 02 52
bd.abdelkrim khattabi imm.111. rce imane n°4
assurances.koutoubia@sanlam.ma

ASSURANCES MAJOREL

0524 32 68 15
0661 73 41 10
AIN ITTI EZZOHOOR 2 N° 149 MARRAKECH
assurances.majorel@sanlam.ma

ASSURANCES MARRAKECH

0524 44 82 05 / 0524 44 76 20
0662 16 30 89
22, bd. med zerkouni
assurances.marrakech@sanlam.ma

ASSURANCES MOUAD BOUNNITE

0524 34 47 66
0668 80 22 78
1128 front douar iziki rte d'Essaouira, Marrakech
assurance.bounnite@sanlam.ma

AV ABIDASSUR

0524 37 35 37
0661 42 24 05
Magasin n° 420 C, M'hamid 9
av.abidassur@sanlam.ma

AV LE QUARTIER INDUSTRIEL MARRAKECH

0524 33 54 60
0661 24 02 52
473, Mag N°3 Quartier Industrielle Sidi Ghanem Pres de
l'arrondissement du Q.I -Marrakech
avlequartierindustriel.marrakech@sanlam.ma

AV MALAKASSUR

0524 37 12 37
0661 42 24 05
Askjour Lot Maatallah n° 219
av.malakassur@sanlam.ma

AV MARRAKECH AFAK

0524 01 17 10
0661 24 13 96
Lotissement Al Afaq 1 n°1312 Saada Route Souihla - Marrakech.
assurance.marrakechafak@sanlam.ma

AV MARRAKECH TARGA

0524 49 75 21
0661 37 01 09
targa sidi mbarek hay tabarakt n° 7
assurances.marrakechtarga@sanlam.ma

AV PALESTINE

0524 29 23 23
06 61 79 41 20
n° 5, Avenue de la Palestine - Résidence Mohamed Marouane -
Daoudiate - Marrakech.
av.palestinemarrakech@sanlam.ma

AV SAADA MARRAKECH

0530 14 53 03
0661 24 13 96
Lotissement Lamaasra Avenue Anakhil Asekjour n° 355
av.saadamarrakech@sanlam.ma

BUREAU DIRECT LES PORTES DE MARRAKECH

0524 01 29 36 / 0524 01 24 13
0661 36 64 93
06GH7 - Immeuble 115 Zone 16 Doha - Les Portes de
Marrakech
assurance.lesportesdemarrakech@sanlam.ma

DAOUDIATE ASSURANCES

0524 29 39 09
0661 45 47 56
17 Unité II Avenue Palestine
assurance.daoudiate@sanlam.ma

GALMANI ASSURANCE

0524 29 29 77
0661 07 19 13
N°2 Imm Moutacelli 1, angle boulevard Abdelkrim khattabi et
boulevard Allal Fassi
assurances.galmani@sanlam.ma

JAAFAR ASSURANCES

0524 42 12 77
0660 40 13 94
Av Hassan II Imm Des Habous G Magasin N°1 Bab Doukkala
assurances.jaafar@sanlam.ma

KSASSUR MARRAKECH

0524 43 47 80
0662 82 71 48
Boulevard Safi n° 12 Résidence Anas Majorelle ARST Labata
ksassur.assurances@sanlam.ma

PALMERAIE ASSURANCES

0524 39 59 60
0661 58 18 68
Boulevard Hassan II Imm.Dafali Route d'essaouira - Marrakech
assurance.palmeraie@sanlam.ma

WAHA ASSURANCE

0524 40 16 47
0602 31 80 70
RYAD AGDAL - N° 7 - Sidi Youssef Ben Ali - Marrakech
assurances.waha@sanlam.ma

MARTIL

ASSURANCES EL HARROUNI AMRAOUI

0539 68 82 78
0628 09 01 36
Avenue Moulay Rachid n° 37 Immeuble 26 Miramar- Martil
assurances.elharrouniamraoui@sanlam.ma

MASSA

AV MASSA

0528 26 01 81
0636 21 20 09
al kharij massa, cercle massa chtouka ait baha
assurances.massa@sanlam.ma

MDIQ

ASSURANCES M'DIQ

0539 66 32 42
0661 68 61 59
Av Abdelkrim El Khattabi N112 Mdiaq
assurances-mdiq@hotmail.fr

MECHRAA BEL KSIRI

AV MECHRAA BEL KSIRI

0537 90 58 32
0661 93 32 70
50, Avenue des FAR - Mechraa Bel Ksiri
assurances.mechraabelksiri@sanlam.ma

MEDIOUNA

ASSURANCES AL OUKHOUA

0522 33 83 87 / 0522 33 83 47
0661 07 45 49
4.avenue allal ben abdellah-mediouna
assurances.aloukhua@sanlam.ma

MEJJAT

AV BENICHE

0524 35 32 12
0661 79 41 20/0668 49 95 85
Route de Marrakech - Centre Zaouiat Mejjat - Magasin n°2
av.beniche@sanlam.ma

MEKNES

AFRICASSUR

0535 45 65 66
0662 06 50 60
Magasin n° 5 Résidence Zakaria - Boulevard Mohamed VI -
Diour Salam
assurances.africassur@sanlam.ma

ASSURANCE LOUKILI

0535 50 90 04
0661 49 38 53
Magasin n° 1 Immeuble B26 El Boustane 2 Ouislane
assurances.loukili@sanlam.ma

ASSURANCE TOUARGA

0535 45 37 55
0661 71 31 01
N° 49, RDC Lotissement Al Iraqui - Touarga - Meknes
assurance.touarga@sanlam.ma

ASSURANCES AMAHZOUNE

0535 46 63 60
0664 46 08 42
bd.mohamed vi local n° 1 imm.a5 el mansour 3
assurances.amahzoune@sanlam.ma

ASSURANCES BERNICHI

0535 40 44 08
0661 10 77 46/0661 22 87 46
25.avenue my idriss ii.imm.des anciens combattants magasin
n°1 & 2
assurances.bernichi@sanlam.ma

ASSURANCES EL OUARYAGHLI

0535 54 99 37
0661 74 40 80
N° 1305 Lot Yasmina 1 Ouislane Meknes
assurances.elouaryaghli@sanlam.ma

ASSURANCES SAAD BENJELLOUN

0535 40 39 27
0661 32 40 10
Groupe 9, villa n° 7 rue Khalid Ibn Al Walid - Borj Moulay
Omar
assurance.saad.benjelloun@sanlam.ma

ASSURANCES SYASSI

0535 52 03 03
0661 15 94 08
38a, rue ouaqat zalaka v.n.
assurances.syassi@sanlam.ma

ASSURANCES TAMUNT

0535 55 26 83
06 76 99 16 75
RDC Avenue n° 1 n° 47 - Toulal - Meknes
tamunt@sanlam.ma

ASSURANCES TOULALI

0535 52 36 32 / 0535 40 33 09
0661 09 25 51
8, Rue Taroudant, Apt 1, V.N, MEKNES-50000
assurances.toulali@sanlam.ma

ASSURANCES VOLUBILIS

0535 51 00 86
0661 41 46 88
av.hassan ii rue tétouan appt.n°6
assurances.volubilis@sanlam.ma

AV MEKNES AL AFGHANI

0535 51 21 09
0653 16 23 16
boulevard jamal eddine al afghani, imm yassir, magasin n°14
assurances.meknesalafghani@sanlam.ma

AV MEKNES MARJANE

0535 46 58 10
0660 31 19 90
lotissement marjane n°1000 marjane II
assurances.meknesmarjane@sanlam.ma

BUREAU DIRECT MEKNÈS BASSATINE

0535 50 18 42
0663 12 25 12
277, Alem III Bassatine magasins 4 et 5
assurances.meknesbassatine@sanlam.ma

HANASSUR

0535 60 59 71
0664 05 38 69
magasin 3 immeuble d9 basma 3 marjane
assurances.hanassur@sanlam.ma

KORTOBA ASSURANCES (EX.AV MEKNES KORTOBA)

0535 46 51 00
0662 12 61 40
24,25, bd Zitoune - lot Kortoba S/1
agence.kortoba@sanlam.ma

STE ASSURANCES ZERHOUNIA

0535 55 88 65
0649 39 29 34
Lot Rahma N° 55, Rue Driss Lyamouri Zerhounia
assurances.zerhounia@sanlam.ma

MERS EL KHEIR

AV MERS EL KHEIR

0537 64 34 31
0661 63 15 53 - 0618 82 59 45
Lotissement El Kheir n° 175
av.merselkheir@sanlam.ma

MIDAR

ASSURANCES AL BAZ

0536 36 52 38
06 68 15 24 66
Avenue Hassan II - n° 26 - Midar
assurances.albaz@sanlam.ma

MIDELT

ASSURANCES BAHOUS

0535 36 16 73
0661 48 55 64
19 Av My abdellah Midelt
assurances.bahous@sanlam.ma

MISSOUR

ASSURANCES AJNADA

0535 58 55 78
0668 92 20 23
avenue hassan ii kissariat jaafer
assurances.ajnada@sanlam.ma

ASSURANCES HAMOUNI

0535 58 57 36
0661 43 24 03
avenue hassan ii
assurances.hamouni@sanlam.ma

MOHAMMEDIA

ASSURANCE MOHAMMEDIA 0661 32 03 96

Lot Résidence du Parc - Propriété dite Valoris du Parc 1
bd.mohammedia@sanlam.ma

ASSURANCES ASSUR'PRO

0523 28 50 73 / 0523 28 47 97
0661 23 75 34
Bd Sebta, magasin 3 immeuble 7 gh1 yasmine anfa la colline
assurances.assurpro@sanlam.ma

ASSURANCES DAHBI

0523 30 03 02
0601 92 32 61
40, Boulevard Palestine - Lot Ben Hamdoune
assurances.dahbi@sanlam.ma

BD ASSURANCES HMB

0523 31 12 86/87
0642 23 19 92 / 0676 47 67 99
14, Angle Bd Palestine et Bd Al Houria - Al Alia
assurances.hmberrada@sanlam.ma

INTERMED ASSURANCE

0523 28 67 32
0661 22 36 41
153 Hassania 1 Alia - Bd de la Résistance
assurances.intermed@sanlam.ma

NEARASSUR

0522 22 22 02
0633 44 42 99
Lotissement Al Massira n° 10 - Bd Riad - Mohammedia
assurances.near@sanlam.ma

MONT AROUI

MUFAK

0536 36 23 77
0650 64 01 24 / 0661 65 91 57
jbel al aaroui, 78 rue al massira
assurances.mufak@sanlam.ma

MOULAY DRISS ZERHOUNE

AV MOULAY DRISS ZERHOUNE

0535 54 48 03
0600 01 60 00
Quartier Ain Rjal Fdan Chkrouf n° 141, Moulay Driss Zarhounie
av.moulaydrisszarhounie@sanlam.ma

MRIRT

ASSURANCE MRIRT

0535 39 00 66
0661 76 99 15
Av Med V Hay Oum Errabia Bp 2 M'rirt Pv Khenifra
assurances.mrirt@sanlam.ma

NADOR

ASSURANCES EL HARCHI

0536 60 45 31
0661 26 22 50
n°91, bd youssef ibn tachefine et rue ibn rochd, 1^{er} étage
assurances.elharchi@sanlam.ma

ASSURANCES ET CONSEILS EL MOURABIT

0536 60 36 44
0661 30 63 05
bd. hassan 1^{er} n° 23
assurances.elmourabit@sanlam.ma

ASSURANCES GOUDAN

0536 35 11 37
0661 77 18 93 / 0662 27 22 25
126, av. y. ben tachefine b.p. 561
assurances.goudan@sanlam.ma

BUREAU DIRECT AL KINDY

0536 33 43 11
0661 61 93 50
331, Bd Amir Sidi Mohamed - Nador
assurance.alkindy@sanlam.ma

OUALIDIA

AV LOUALIDIA

0523 36 63 53
0661 22 36 26
Route Provinciale P3430 magasin n°13
av.loualidia@sanlam.ma

OUARZAZATE

ASSURANCES AGDAL
0524 88 84 84
0666 96 96 40
n°27 RDC hay el wahda
assurances.agdal@sanlam.ma

ASSURANCES HINTI

0524 88 23 03
0661 41 04 78
128 Lotissement du centre Ouarzazate
assurances.hinti@sanlam.ma

ASSURANCES MOUSSAOUI

0524 88 39 16
0661 74 77 83
n° 74 lot. al hizam bd. moulay abdellah
assurances.moussaoui@sanlam.ma

OUED AMLIL

AV OUED AMLIL

0535 27 52 85
06 60 22 30 97
Route Nationale de Fes - Hay Nahda - Oued Amlil
av.ouedamlil@sanlam.ma

OUED LAOU

AV OUED LAOU

0539 67 01 01
0662 12 95 02
centre Oued Laou, BD Hassan II. En face Attijarixafa bank.
assurances.ouedlaou@sanlam.ma

OUED ZEM

AGENCE MANSAR

0523 52 06 06
0661 48 76 59 / 0671 20 15 64
240 bis bd med v
assurances.mansar@sanlam.ma

QUEZZANE

ASSURANCES QUEZZANE

0537 90 84 85
0661 99 70 22
quartier haddadine bd. bir anzarane n° 114
assurances.ouezzane@sanlam.ma

OUIDJA

ASSURANCE KHARMACH

0536 51 31 31
0608 65 30 90 / 0644 61 03 02
2 Rue B 14 Hay Jouhara Lot 449
assurances.kharmache@sanlam.ma

ASSURANCES ANGAD

0536 70 80 92
0661 20 24 83
2.rue oum el banine .1^{er} étage appt n°1oujda
assurances.angad@sanlam.ma

ASSURANCES EDAGHRI

0536 68 70 24
0662 38 70 96
11, avenue Ibn Rochd
assurances.edaghri@sanlam.ma

ASSURANCES EL HOSSINE CHTIOUI

0536 70 12 12
0661 28 02 28
Rue Mohammed Abdou Imm. Essaâda Bloc C. Rdc Appt.4
assurances.chtioui@sanlam.ma

ASSURANCES L'IMPERIAL

0808 53 84 91 / 0536 70 58 00
0671 28 20 07
N°76 Bd. Mohamed V Rce Mabrouka
assurances.imperial@sanlam.ma

ASSURANCES NAHID

0536 68 84 04
0678 48 06 75
Bd El Fatouaki Imm Moumen Ali N° 23 1^{er} étage Appt N° 2
assurances.nahid@sanlam.ma

ASSURANCES SARA BENYAGOUR

0536 74 43 74
0601360202/0661 63 12 38
Bd Allal El Fassi Lot El Ouafa - Bloc 29 - n° 3 - Lazaret -
Oujda
assurance.benyagoub@sanlam.ma

AV OUIDJA LAHBOUSS

0536 74 22 40
0667 57 83 55
Lot Lahbouss Bd Abderrahim Bouabid N° 8
agence.lahbouss@sanlam.ma

BUREAU DIRECT OUIDJA LES IRIS

0536 53 38 14
0634 58 38 19
49, Boulevard Oum Rabia, Hay Iris
assurances.oujdaliris@sanlam.ma

SOCIETE D'ASSURANCE ICHOU BABOU (AV OUIDJA)

0536 51 06 07
0661 37 88 46
118 Bd Mbark Lbekay Jaada N°10 Oujda
assurances.oujda@sanlam.ma

OULAD AMRANE

AV OULAD AMRANE

0523 34 67 54
0642 03 00 44 / 0638 93 38 67 / 0613 01 75 88
Magasin Saadouna - Propriété Chouf - Rte de Youssoufia -
Cercle Ouled Amrane
av.ouledamrane@sanlam.ma

OULAD AYAD

CVT OULAD AYAD

0523 44 48 39
0661 23 05 04
route nationale n°8
agence.cvtouladayad@sanlam.ma

OULAD HASSOUNE

BD OULAD HASSOUNE

0661 36 64 93
Douar Lamine Route de Fes Km 16 - Oulad Hassoune

OULAD M'BAREK

AV OULED M'BAREK

0523 46 01 16
0661 18 16 08
Boulevard du 20 août - Oulad M'barek
bdoulad.mbark@sanlam.ma

OULAD ZBAIR

BD OULAD ZBAIR
0808 65 53 76
0661 36 57 62
Centre Oulad Zbair Oued Amlil
bd.ouladzbaire@sanlam.ma

OULED BERHIL

RIHAB ASSURANCE

0528 53 15 15 / 0528 53 15 07
0661 99 15 78

13 route de marrakech municipalite de ouled ben rhil
assurances.rihab@sanlam.ma

OULED FREJ

AV HAD OULAD FREJ

0523 36 46 25
0661 81 82 69

station service petrom hay ryad
assurances.hadouladfrej@sanlam.ma

OULED TEIMA

ASSURANCES OULED TEIMA

0528 52 19 12
0666 46 84 00

n°76 bd mohamed v. lot mouisset
assurances.ouledteima@sanlam.ma

ASSURANCES WINK HOUARA

0528 82 76 50
0671 13 72 16

Route du Souk, Ouled Teima, Souss Massa
assurance.wink@sanlam.ma

OULMES

ASSURANCES OULMES

0537 52 32 32
0622 55 14 08

229, Bd Moulay Ismail Hay PAM - Oulmes
assurance.oulmes@sanlam.ma

OURIKA

AV OURIKA

0524 48 22 22
06 61 42 24 05

Quartier Commercial Timskrin Imilal - Ourika
av.ourika@sanlam.ma

OUTAT EL HAJ

OUTAT ASSURANCE

0535 59 29 44

0677 65 68 78/0666 93 74 29

Avenue Hassan 2- 179 Hay Moulouya 33300 - Outat Lhaj
assurance.outat@sanlam.ma

RABAT

ASSURANCES AL MAJD

0537 68 02 90 / 28
0661 13 68 80

rue el ganzra imm. b apt. 1 - agdal
assurances.almajd@sanlam.ma

ASSURANCES ASSAI

0537 70 99 69 / 0537 70 71 36
0661 28 26 58

281 Avenue Mohamed V Rabat
assurances.assai@sanlam.ma

ASSURANCES EZZIANI

0537 75 04 28
0661 42 66 89

imm.1 a résidence kasbah hay nahda 1
assurances.ezziani@sanlam.ma

ASSURANCES LAHRICHI

0537 29 46 70 / 0537 79 27 05 / 0808 39 46 33
0622 67 99 66 / 0661 75 29 54

Imm A Bur 4 Centre Commercial Al Manal El Menzeh, CP 10150
assurances.lahricchi@sanlam.ma

ASSURANCES LES PALMIERS

0537 57 10 22 / 23
0661 16 28 81

8.bis rue dayet roumi agdal
assurances.lespalmiers@sanlam.ma

ASSURANCES R'BATI (CABINET R'BATI D'ASSURANCES ET DE CRÉDIT)

0537 70 90 09
0661 13 75 72

4. Rue Benzerte
assurances.rbatl@sanlam.ma

AV RABAT TOUR HASSAN

0537 73 74 20 / 0537 73 74 32

Immeuble Omniprise, Angle Avenue Al Alaouite Et Rue Al
Mariniyine
agence.tourhassan@sanlam.ma

BUREAU DIRECT RABAT AKKARI

0537 69 15 84
0661 40 03 00

1 Avenue sidi Mohamed Ben Abdellah - Akkari
assurances.rabatakkari@sanlam.ma

BUREAU DIRECT RABAT MABELLA

0537 75 67 44
0766 25 69 51

5, Rue Tadla Mabella
assurances.rabatomabella@sanlam.ma

CVT RABAT Q.I TAKADDOUM

0539 71 54 24
0661 18 59 95

route ceuta hay rmila
agence.rabatqitakaddoum@sanlam.ma

MERYASSUR

0537 29 85 06
0664 14 27 53

Douar El Qora - Yacoub El Mansour
assurance.meryassur@sanlam.ma

RIGHT BRAIN INSURANCE

0537 70 49 37
0649 10 60 96

Immeuble 23 Avenue du Congo n°1
insurance.right-brain@sanlam.ma

RAS EL MA

AV RAS EL MA (CAP DE L'EAU) 0661 33 57 99

Hay Al Massira - Ras El Ma
av.raselma@sanlam.ma

RICH

ASSURANCES OUTAHAR ASSUR

0535 58 90 83
0666 38 01 50

30, rue El Qods
assurances.outaharassur@sanlam.ma

RISSANI

AV RISSANI

0535 57 51 60
0667 94 82 93

106 Boulevard Moulay Ali Cherif - Rissani
av.rissani@sanlam.ma

ROMMANI

ASSURANCE LAHMIDI

0537 51 64 04
0661 63 15 53

Avenue Allal Ben Abdellah - n° 2 - Rommani Centre
assurance.lahmidi@sanlam.ma

SAFI

ASSURANCES ALIOUI

0524 46 46 78

0661 21 12 49

Avenue Moulay Idriss 1^{er} - lot 49 lalla hnia hamria safi
assurances.alioui@sanlam.ma

ASSURANCES BABBOUH

0524 61 28 53

0661 23 63 01

22, avenue de la liberté

assurances.babbouh@sanlam.ma

ASSURANCES OUAZIZ

0524 46 45 80 / 0524 46 18 60

0661 16 47 14

N 01 RUE LISBONE SAFI

assurances.ouaziz@sanlam.ma

BUREAU DIRECT SAFI

0524 66 63 00

0662 01 29 30

22, Avenue Lafkih El Haskouri - Lotissement Sanaa - RDC -
Quartier Sidi Abdelkrim - Safi

bd.safi@sanlam.ma

SALE

ASSURANCES ABOUELFATH

0537 81 36 81

0661 40 24 44

av. hassan ii complexe bab sala - imm chmaou magasin m2
bettana

assurances.abouelfath@sanlam.ma

ASSURANCES AL MIHANIA

0537 53 48 39

0661 46 31 39

av. bouregreg n°1071 sala al jadida

assurances.almihania@sanlam.ma

ASSURANCES EL KHEIR

0537 81 40 66

0673 72 53 59

Avenue Hassan El Ouazzani, hay salam, secteur 3 n° 851

assurances.elkheir@sanlam.ma

ASSURANCES EL MAMOUN

0537 88 18 66

0661 17 10 47

6, Avenue 2 Mars Salé Médina. Code postale: 11150

assurances.elmamoun@sanlam.ma

ASSURANCES RAISSI

0537 85 29 45

0661 10 46 55

Avenue 6 novembre Résidence Touahri 10 magasin 4 Imm 6 -
Tabriket

assurances.raissi@sanlam.ma

ASSURANCES SALE NOUR

0537 83 35 62

0622 62 76 81

Avenue Sanaoubar Immb 4 G1 - Hay Al Walae - Karia Ouled
Moussa

assurances.salenour@sanlam.ma

ASSURANCES SOPRASSUR

0537 83 11 21

0661 90 07 31

13 avenue hassan ii lot maktouba el karia - sala el jadida

assurances.soprassur@sanlam.ma

ASSURANCES TAOUSI

0537 85 30 10

0665 10 43 12

N°11, Avenue Mohamed V, Tabriquet, SALE

assurances.taousi@sanlam.ma

AV ROUTE DE KENITRA

0537 84 96 88

0661 42 28 25 / 0636 31 10 19

7, Bd Mohammed VI - Residence Nada - Route de Kenitra -
Hay El Amal

assurance.salehayalamal@sanlam.ma

BUREAU DIRECT KARIAT OULAD MOUSSA

0537 82 71 58

0656 10 17 30

225, avenue Moulay Rachid, Hay Baraka, Secteur 4

assurances.kariatouladmoussa@sanlam.ma

DHA SALÉ

0537 87 23 87

0661 06 60 04

AVENUE MOHAMED V N°74 HAY DAR EL HAMRA -SALE

assurance.dhasale@sanlam.ma

SBAA AYOUNE

SAMIRA ASSURANCES

0535 54 64 81

0667 29 41 18

Boulevard hassan 2 - Sbaa Ayoun

assurance.samira@sanlam.ma

SEBT GZOULA

AV SEBT GZOULA

0524 64 03 80

0600 62 63 38

9, lot assaad local commercial n°1

agence.sebtgzoula@sanlam.ma

SEBT OULAD NEMMA

ASSURANCES BENI MOUSSA MAAOUNI

0523 47 39 65

0661 84 20 91

73, Bd Bir Anzarane ,Souk Sebt

assurances.benimoussamaaouni@sanlam.ma

SEFROU

AMAM-ASSUR

0535 68 39 47

0661 86 57 00

N°126,LOT HIND,SIDI BOUMEDIANE SEFROU

agence.sefrou@sanlam.ma

ASSURANCES AL KAWTHAR

0535 96 97 83

0664 90 55 05

N°24 HAY LAMKASSEM LOTS JNANE ELMA OULED

ADLOUNE SEFROU

assurances.alkawthar@sanlam.ma

ASSURANCES JAWHARA

0535 96 97 95 / 0535 66 26 01

0668 75 43 02

Immeuble Al Akhawane N°62 , Appt n°4,2^{ème} étage Route
boulemane

assurances.jawhara@sanlam.ma

SELOUANE

ASSURANCE SELOUANE

0536 35 80 30

0661 60 71 01

59, BD MOHAMED V - SELOUANE -NADOR-

assurances.seluane@sanlam.ma

SEMARA

ASSURANCES OMAR ABDELAHI

0528 88 73 31

0661 83 10 45

Av Hassan II Nr 274 Essemara

assurances.omarabdelahi@sanlam.ma

SETTAT

ASSURANCES DE LA PLACE

0523 40 50 14
0661 16 66 74
Rue Pasteur, résidence Annakhil - b.p: 654
assurances.delaplace@sanlam.ma

ASSURANCES EL YACOUBI

0523 40 21 09
0666 17 10 49 / 0676 26 68 22
place de la liberté
assurances.elyacoubikarim@sanlam.ma

AV SETTAT EL KHEIR

0523 40 32 01
0661 23 40 86
Angle Bd les roses et Bd Albassatine lot 388 Residence
Kheirallah Mojamaa Elkheir n°1 Lot n° 388
av.settatelkheir@sanlam.ma

SID L'MOKHTAR

AV SIDI L'MOKHTAR

0524 36 26 65
0661 42 79 25
Lot Aad Al Jadid - Immeuble Oum Al Qora - Route d'Agadir
av.sidilmoukhtar@sanlam.ma

SIDI ABDALLAH GHIAI

AV ABDALLAH GHIAI

0524 48 50 08
0661 58 32 01 / 0661 58 18 68
Propriété TALBAOUI, Centre Sidi Abdellah Ghiaï
av.sidiabdallahghiaï@sanlam.ma

SIDI ALLAL EL BAHRAOUI

SG ASSURANCES

0537 52 07 07
0661 21 67 45
Lotissement Frigo Maamoura Imm 4 Bureau 4
assurance.sg@sanlam.ma

SIDI ALLAL TAZI

AV SIDI ALLAL TAZI

0537 31 94 88
0670 10 90 78
lotissement houda n°36
assurances.sidiallaltazi@sanlam.ma

SIDI BENNOUR

ASSURANCES EL KORCHI

0523 35 90 37
0670 63 96 69
appt 5, imm annakhil, bd des far
assurances.elkorchi@sanlam.ma

SIDI BIBI

AV SIDI BIBI

0528 81 64 68
0670 59 12 52
route de tiznit centre sidi bibi p/cht
assurances.sidibibi@sanlam.ma

SIDI BOU OTHMANE

ASSURANCES IBNO AMER

0524 32 06 91
0682 80 85 28
N°36 Hay Jbilate 1 - Sidi Bou Othmane
assurance.ibnoamer@sanlam.ma

SIDI KACEM

ASSURANCES ASSURAMI

0537 59 64 26
0661 77 22 12 / 68 88 91 16
n°9 rue 5 el hay al jadid
assurances.assurami@sanlam.ma

SIDI RAHHAL AL HAOUZ

BD SIDI RAHHAL AL HAOUZ

0641 68 73 32
n°28 Rue El Maghirb El Arabi Sidi Rahhal Al Haouz - El Kelaa
Des Sraghna
bd.sidirahal-alhaouz@sanlam.ma

SIDI SLIMANE

AV SIDI SLIMANE

0607 59 12 43
0661 16 10 73
Rez de Chaussée, lot 40, Jalil Tazi
agence.sidislmane@sanlam.ma

SIDI SMAIL

AV SIDI SMAIL

0523 36 21 53
06 61 37 81 05
N° 3 Lotissement El Bahbouhi - Sidi Smail
av.sidismail@sanlam.ma

SIDI YAHIA EL GHARB

ASSURANCES HIMMICHE

0537 30 03 47 / 08 08 52 86 91
0666 03 84 20
hay el wahda n°1 groupe 4 bloc a n°2
assurances.himmiche@sanlam.ma

SIDI YAHIA ZAER

CVT SIDI YAHIA ZAER

0537 61 91 90
0668 71 92 88
route ain aouda - sidi yahia zaers - temara
assurances.sidiyahyazaer@sanlam.ma

SKHIRATE

CENTRE DE CONSEIL EN ASSURANCES

0537 74 24 32
0661 23 19 50
n° 45 lotissement riad sekhirat
assurances.centreconseilassurances@sanlam.ma

SOUK LARBAA

ASSURANCES NOVASSUR

0537 90 13 13
0661 93 32 70
n°3 av.mohamed v
assurances.novassur@sanlam.ma

SOUK SEBT

AV SOUK SEBT

0523 47 20 64
0662 75 14 95
quartier sidi hadri route beni mellal souk sebt
agence.souksebt@sanlam.ma

TAFRAOUTE

AV ATLAS TAFRAOUTE

0528 80 14 65
0671 13 72 16
ROUTE AMELN
assurance.atlas-tafraout@sanlam.ma

TAHANNAOUTE

AV TAHANNAOUTE

0524 48 40 14
0661 42 24 05
BD SIDI MOHAMED OUFARES TAHANNAOUTE
assurances.tahannaoute@sanlam.ma

TAHLA

AV TAHLA

0535 67 90 35
0661 33 81 49
Immeuble Mssissi - Avenue Atlas - Tahla
av.tahla@sanlam.ma

TAMELLALT

ASSURANCES TAMELLALET

0524 23 45 26
0667 05 82 43
30 lot el bahja tamellalt
assurances.tamellalt@sanlam.ma

TAMESNA

AV TAMESNA

0537 61 91 46
0658 10 57 43
Groupe Ennajah Imm. GH16 n° 10
av.tamesna@sanlam.ma

TANANT

AV TANANT

0523 50 72 10
0622 49 20 40
Rez de chaussée quartier El Massira Tanant Centre
assurance.tanant@sanlam.ma

TANGER

ASSURANCE AZDINE
05 39 36 55 36
0672 73 05 32
Avenue Royaume Arabie Saoudite - Quartier Sidi Bouhaja n° 3216
assurance.azdine@sanlam.ma

ASSURANCE CHAAT

0539 94 52 08
0652 43 75 47
avenue mahatmaghandi 26 etage 01 appt 06 (adresse de correspondance)
assurances.chaat@sanlam.ma

ASSURANCES AFAILAL

0539 95 79 39
0661 16 75 38
48 boulevard moulay Ismail résidence El asri1 RDC N 1 Tanger
assurances.afailal@sanlam.ma

ASSURANCES AL GHALI

0539 37 11 98
0652 61 51 44
Avenue Imam Mouslim - Résidence Bouzina - magasin n° 118
assurances.elghali@sanlam.ma

ASSURANCES BOUMOUHSEN

0539 34 17 65 / 0539 34 17 66
0662 06 35 73
résidence Hamza, boulevard Moulay Youssef -entre sol, Tanger
assurances.boumouhsen@sanlam.ma

ASSURANCES DU DETROIT

0539 93 28 31 / 0539 93 46 98
0661 14 97 86
8, place de france - b.p 2089
assurances.detroit@sanlam.ma

ASSURANCES EL KASRI

0539 95 98 99 / 0539 95 95 95
0661 72 78 36
lot.ennahda 11 av. el qods
assurances.elkasri@sanlam.ma

ASSURANCES HAIMOUD & BOURACHDI

0539 94 21 92
0670 07 02 98 / 0661 31 55 53
149 Avenue Mohamed V , Immeuble MIMOUZA n°16 - Tanger
assurances.haimoudetbourachdi@sanlam.ma

ASSURANCES MOURABET

0539 33 41 77
0661 40 01 71
54.bd. pasteur 1^{er} étage n°29
assurances.mourabet@sanlam.ma

AV TANGER AHLAN

0539 30 70 30
0661 40 71 63
Bd, Arabie Saoudite, Lot Al Oyoum, Rés Azizia n°76/78/80 ,
Appt n°7 - Tanger
assurance.tanger-ahlan@sanlam.ma

AV TANGER AL IRFANE

0539 39 21 21
0668 13 59 13
immeuble 345, route de rabat
agence.alirfane@sanlam.ma

AV TANGER MENARA

0539 38 42 70
0662 06 35 73
tajziat ousra el manara n°22
agence.menara@sanlam.ma

AV TANGER MOULAY RACHID

0539 90 47 12
0661 33 78 30 / 0661 15 23 46
Avenue Moulay Rachid - Résidence Aida Village - Immeuble 1
magasin n°1
avtanger.moulayrachid@sanlam.ma

AV TANGER TFZ

0531 00 06 16
0632 33 53 62
Propriété AL FARABI 71, Imm3 RDC n° 7C, Tanger Gueznaya
av.tangertfz@sanlam.ma

BD TANGER KAWACIM

Boubana, Hay Al Moujahidine, Immeuble Bab Al Jadida Bloc
39 n°129 Tanger Kawacim

BD TANGER MGHOGHA

0539 95 78 55
0667 01 07 51
Quartier Mghougha Kebira - Route de Tetouan - Tanger
bd.tanger-mghogha@sanlam.ma

CHAAIRI ASSURANCES

0539 34 31 90
0676 32 65 47 / 0661 10 57 08
Avenue de la Résistance Imm. 67 N° 3 - 90000 TANGER
assurances.chairi@sanlam.ma

CM ASSURANCE CONSEIL

0539 35 24 20
0662 84 40 50
Hay el majd Av Qods N° 123-Tanger
assurances.chikhi@sanlam.ma

DAMAN SEGUROS

0521 02 07 30
0664 33 28 22
15 Lotissement Mediterannée 1 - TZI n° 3 Tanja Balia -
Malabata Mall
daman.segueros@sanlam.ma

EL JIRARI ASSURANCES

0539 35 08 73
0668 70 28 07
benimakada lot jirrari 3 lot 1048
assurance.eljirari@sanlam.ma

LA MAISON DE L'ASSURE

0539 42 08 03
0661 42 35 21
N° 108 rdc Branes - Avenue Ibn Ardoun - Tanger
assurances.lamaisondelassurance@sanlam.ma

MIRACLE ASSUR

0808 54 20 59
0649 98 31 53
Florenzia, rue Chahid Abdelhadi Tayib n° 8A - Tanger
assurances.miracle@sanlam.ma

PRESTIGE ASSURANCES

0539 33 35 25
0662 60 20 04
Souani - Boulevard d'Anfa n° 6 - Tanger
assurances.prestige@sanlam.ma

TOTAL ASSUR

0700 06 75 95
0661 92 70 34
Avenue Al Qods Complexe Anouar 3 Bloc n° 70
assurance.totalassur@sanlam.ma

TANTAN

ASSURANCES BENKHANFAR

0528 87 79 38
0662 19 21 76
POSTALE/27 AV IBN SINA B.P 103 TAN TAN
assurances.benkhafar@sanlam.ma

TAOUNATE

ASSURANCES EL BAKKOURI

0535 68 93 51
0661 35 18 28
Bd. Mohamed V - route de Fès
assurances.elbakkouri@sanlam.ma

TAOURIRT

BUREAU DIRECT TAOURIRT

0536 69 56 39
0666628639/0641 15 07 07
Boulevard Mly Abdellah - Quartier Takadoun - n° 158bis
assurance.taourirt@sanlam.ma

TARGUIST

AV TARGUIST

0539 80 94 98
0661 18 78 59
Avenue Tetouan Lot Al Amal n° 54 - Targuist
agence.targuist@sanlam.ma

TARMIGTE OUARZAZATE

ASSURANCES TARMIGTE

0524 85 47 47
06 63 58 80 07
Douar Tigami Lajdid - Tarmigte - Ouarzazate
assurances.tarmigte@sanlam.ma

TAROUDANT

KOUHAIZ ASSURANCES

0528 55 16 89
0694 77 50 32
N° 428 Avenue Prince Heritier Sidi Mohamed, angle Bd El Mokhtar Soussi
assurances.kouhaiz@sanlam.ma

PSP ASSURANCES

0528 85 25 26
0661 47 67 14
route ouled aarafa, quartier mhaïta
assurances.taroudant@sanlam.ma

TASSOULTANT SIDI MOUSSA

AV TASSOULTANT

0524 38 76 76
0697 15 76 90 / 0668 80 22 78
2325 Sidi Moussa - Tassoultante
av.tassoultante@sanlam.ma

TATA

STE ASSURANCE NADINE

0528 80 25 77
0613 03 68 50
Avenue Mohamed V près de la Banque Populaire BP 1129
assurances.nadine@sanlam.ma
agence.assurancenadine@gmail.com

TAZA

ASSURANCES TOUZANI

0535 67 39 40
0661 33 81 49
Imm Yaakoubia, Avenue Mohamed V, 1^{er} étage - Appt 1
assurances.touzani@sanlam.ma

FRIOUATO ASSURANCE

0535 28 24 20
0669 16 64 84
Immeuble Fathallah, Bd Mohamed 6 CP 35000 Taza
assurances.friouato@sanlam.ma

TAZARINE

ASSURANCE TAZARINE

0535 39 00 66
0661 63 00 03/0619 85 60 00/0671 96 46 39
Douar Tazarine
assurances.tazarine@sanlam.ma

TAZNAKHT

AV TAZNAKHT

0524 84 13 57
0673 11 81 08
N°19 Avenue Moulay Abdellah Taznakht province
d'Ouarzazate
av.taznakht@sanlam.ma

TEMARA

ASSURANCES CHAHID

0537 60 41 60
0650 78 14 84
immeuble 6, magasin 12 résidence jardin des oudayas quartier guich des oudayas
assurances.chahid@sanlam.ma

ASSURANCES SARA

0808 65 30 62
0601 36 02 02
Temara Maghreb Al Arabi, Massira 2, RC1302
assurances.sara@sanlam.ma

ASSURANCES TEMASSUR

0537 64 18 41
0663 44 19 17
Avenue Hassan II imm. 2- Appt. 3
assurances.temassur@sanlam.ma

LAKHALASSUR (EX. AV TEMARA MOULAY DRISS)

0537 60 33 85
0668 09 72 81
RC N°3 résidence michlifen 2 Bd mly driss 1^{er} massira 1
TEMARA
assurances.lakhalassur@sanlam.ma

TEMSAMANE

STE ASSURANCE TEMSAMAN

0536 40 61 40
0661 95 70 14
Rue 01 N° 192 Krouna Centre Temsamane Province Driouch
assurances.tamsamane@sanlam.ma

TEMSIA

CVT TEMSIA

0528 31 91 40
0661 22 36 26
Centre de Visite Technique Temsia - Douar Ait Moussa
cvt.temsia@sanlam.ma

TETOUAN

ASSURANCES AHLE AL KHAYR

0539 72 35 30
0660 32 12 15
113, Avenue Casablanca - 93002 Tétouan
assurances.ahlealkhayr@sanlam.ma

ASSURANCES AMRAOUI

0539 71 16 43
0660 71 80 56
7. Av Khalid Ibn Oualid Quartier Louada - Tétouan
assurances.amraoui@sanlam.ma

ASSURANCES EL KASIMI

0539 96 42 99
0661 29 91 81
17. Avenue Med V appt.n°2
assurances.elkasimi@sanlam.ma

ASSURANCES EL YACOUBI DU NORD

0539 70 90 70 / 0539 70 90 71 / 0539 70 90 72
0661 13 21 91
Av Des Far Résidence Ismailia Bloc B N°3
assurances.elyacoubidunord@sanlam.ma

ASSURANCES GUESSOUS ET BENET

0539 71 02 65/68 - 0539 70 28 44
0661 40 71 63
8, Av. 10 Mai - Tétouan
assurances.guessousetbenet@sanlam.ma

ASSURANCES L HAMMANI

0539 99 73 49
0661 92 52 89
223 Av. Des Far 1^{er} étage N 2 Tétouan
assurances.lhammani@sanlam.ma

AV 9 AVRIL

0539 72 58 23
0661 29 91 81
Avenue Haj Mohamed Bennouna - Quartier Boujarrah -
Tétouan
AV9.AVRIL@sanlam.ma

TIFLET

ASSURANCES ZEMMOUR TIFLET

0537 51 12 82
0663 65 67 10
296 avenue Mohamed V
assurances.zemmourtiflet@sanlam.ma

CVT TIFLET

0537 51 53 22
0661 92 00 78
Tiflet, km2 route de Rabat
agence.tiflet@sanlam.ma

TINGHIR

ASSURANCES IGHIR

0524 83 53 65
0666 16 52 19
N°307 av. Mohamed V
assurances.ighir@sanlam.ma

ASSURANCES TINGHIR

0524 83 54 46
0661 86 80 92
412 av. Mohamed V
assurances.tinghir@sanlam.ma

TINJDAD

TIMKIT ASSUR

0535 78 60 09
0615 31 74 02
Tinjdad centre
assurances.timkt@sanlam.ma

TISSA

AV TISSA

0535 68 03 18
0661 67 33 22
Hay Al Massira Baladia Tissa
assurances.tissa@sanlam.ma

TITMELLIL

ASSIANA ASSURANCES

0522 51 14 56
0664 70 99 11
Bd Attawhid, Hay Amal 1 - Tit Mellil
assurance.assiana@sanlam.ma

TIZNIT

ASSURANCES AIT BAAMRANE

0528 60 22 55
0668 59 66 74/0661 38 61 44
21 lotissement Al Wahda Cite El Yousseoufia tiznit
assurances.aitbaamrane@sanlam.ma

GROUPE FIKRI G.F. ASSURANCES BAHAMOU

0528 60 03 03
0661 08 26 10
N°4, Bloc C, Amicale des Fonctionnaires, Tiznit
assurances.bahmou@sanlam.ma

TLAT LOULAD

AV TLAT LOULAD

0808 50 70 21
0661 18 56 68
12, Bd Mohamed V - Tlat Loulad
av.tlat-loulad@sanlam.ma

YOUSSEOUFIA

ASSURANCE EDDAMAN

0524 66 03 33 / 0524 64 60 03
0613 01 75 88
Lot N° 83 Erac Hay Hassani N° 1
assurances.eddaman@sanlam.ma

ZAGORA

ASSURANCES ZAGORA

0524 84 79 41
0661 33 63 34
65, Hay El Moussala Zagora 45900
assurances.zagora@sanlam.ma

ZAIO

AV ZAIO

0536 33 92 58

0661 48 45 06

102,Bd Edakhla Hay Pam Zaio

assurances.zaio@sanlam.ma

ZAOUIAT CHEIKH

BD ZAOUIAT CHEIKH

Hay Akkor près de Achbarou Mohamed

bd.zaouiatcheikh@sanlam.ma

ZEGHANGHANE

ASSURANCES INTISSAR GOUDAN

0536 35 11 37

0623 33 82 74

126, av. Y. Ben Tachefine b.p. 561

assurance.intissargoudan@sanlam.ma

SEGURO ASBAI

0536 35 19 59

0667 07 15 35

Jaadar centre - route pricipale Nador Zghanghane (en face

Banque Populaire)

assurances.zeghanghane@sanlam.ma

ZOUMI

BD ZOUMI

0537 89 00 68

0661 63 85 41

Hay Ain Adam Zoumi Centre Zoumi

bd.zoumi@sanlam.ma

RAPPORT INTÉGRÉ

23

Assurer **la confiance**
au quotidien pour
construire **l'avenir**



Assurance Non-Vie | Assurance Vie

Sanlam Maroc | 216, Bd Zerktouni | CP : 20000 | Casablanca, Maroc

Sanlam Maroc - société anonyme d'assurances et de réassurance au capital social de 411.687.400 de DH. Entreprise régie par la loi n° 17-99 portant code des assurances. RC Casablanca : 22.341. CNSS : 167.8541 - Taxe professionnelle : 355.11.249
IF : 01084025 - ICE : 000230054000034

T +212 522 42 06 06
F +212 522 20 60 81
sanlam.ma

